



RITA MITSOUKO
CATHERINE RINGER, LA DISPARITION
D'UNE GRANDE VOIX
DU ROCK FRANÇAIS **PAGE 34**

ÉDITION
SUBSTACK, LA PLATEFORME
QUI BOUSCULE
LE MONDE DU LIVRE **PAGE 12**



DÉFENSE

La Finlande rejoint
la «dissuasion
avancée» **PAGE 4**

EUROPE

L'agenda d'Ursula
von der Leyen
à l'épreuve
des élections
en 2027 **PAGE 5**

JUSTICE

Rachida Dati
face au tribunal
pour l'imbroglio
de son contrat
avec Renault

PAGE 8

FINANCE

Inflation, flambée
de la dette : la Fed
sommée d'agir

PAGES 18 ET 19

CINÉMA

Benoît Magimel :
«Ce que j'aime,
c'est ne plus
me reconnaître
à l'écran» **PAGE 26**

CHAMPS
LIBRES

- Sénatoriales :
1686 candidats,
dont 1 ministre
et 33 députés,
à l'assaut
de 178 sièges
- Les tribunes
de Paul Cebille
et d'Özgür Özel
- La chronique
de Bertille Bayart
- L'analyse
de Ronan Planchon

PAGES 13 À 15

FIGARO OUI
FIGARO NON

Réponses à la question
de mardi :

Faut-il supprimer
l'obligation faite
aux communes
de réserver 25%
de logements sociaux ?

OUI 86% NON 14%

VOTANTS : 83 461

Présidentielle 2027 :
pensez-vous que Raphaël
Glucksmann va gagner
la primaire de la gauche ?

**Téléchargez
l'appli
du Figaro
pour voter**

PASCAL GUYOT/AFP
GABBY JONES/BLOOMBERG

Glucksmann dans le piège de la primaire de la gauche

Le député européen, engagé dans la course à l'investiture du PS et de Place publique, pourrait
sortir abîmé de la campagne. En embuscade, François Hollande se prépare à être candidat.

Désigné comme le favori de la primaire de la gauche, qui aura lieu les 10 et 17 octobre prochains, Raphaël Glucksmann concentre les attaques de ses adversaires. Ségolène Royal, Olivier Faure... les experts en «solférinologie»

sont déjà à la manœuvre pour tenter d'affaiblir le candidat de Place publique, converti récemment à la politique. Sous le regard amusé de Jean-Luc Mélenchon, qui dépeint la primaire comme la énième réédition d'un

congrès du Parti socialiste. S'il l'emporte, Raphaël Glucksmann devra également composer avec les ambitions de François Hollande, qui se tient en embuscade. L'ancien président de la République, qui

attend le résultat du vote d'investiture pour se déclarer, enchaîne les déplacements et a déjà constitué une équipe qu'il réunit au sein d'un QG de «précampagne». *Le Figaro* y a eu accès en exclusivité.

→ OLIVIER FAURE, LE PREMIER SECRÉTAIRE DANS LA PEAU DU CHALLENGER
→ HOLLANDE, UN VRAI-FAUX CANDIDAT EN CAMPAGNE
→ SÉGOLENE ROYAL, L'INOXYDABLE POIL À GRATTER **PAGES 2, 3 ET L'ÉDITORIAL**



En prenant le détroit de Bab al-Mandab, les rebelles houthistes infligent un revers à l'Arabie saoudite

La conquête rapide, par les rebelles yéménites soutenus par l'Iran, de la côte stratégique de la mer Rouge menant jusqu'au détroit de Bab al-Mandab lance un redoutable défi à Riyad, qui a réclamé en vain l'aide des États-Unis. **PAGE 6**

ÉDITORIAL par Yves Thérard

La gauche croupion

Pour un électeur de la gauche dite sociale-démocrate, un peu perdu en ces temps troublés, une primaire aurait pu être la solution à ses interrogations. La principale question tient en quelques mots : comment trouver un candidat à la présidentielle qui dame le pion à l'outrancier Jean-Luc Mélenchon et qui puisse accéder au second tour ? L'affaire est, malheureusement pour lui, très mal partie. Car la primaire inventée par le Parti socialiste et la formation de Raphaël Glucksmann - Place publique - n'est pas née sous une bonne étoile. Alors que pareil scrutin est, en principe, destiné à élargir le cercle des électeurs, ses organisateurs se sont employés à le restreindre. Le ticket d'entrée est très cher : 15 euros et 10 euros pour les chômeurs et les étudiants. Mais, surtout, le vainqueur de cette «petite primaire» ne devra se faire aucune illusion. Les divergences, rivalités et divisions au sein de cette gauche sont telles qu'il n'aura pas ensuite campagne facile. Les sondages donnent Raphaël Glucksmann grand favori. Certes, mais ses soutiens semblent bien peu actifs. Ceux-là mé-

mes qui, pourtant, n'apprécient guère son principal rival, Olivier Faure, et c'est peu de le dire. Où étaient-ils lorsque le leader de Place publique s'est fait copieusement siffler dans une manifestation de femmes dénonçant les violences sexuelles ? Et qu'adviendra-t-il, une fois la primaire passée, de la relation avec Jean-Luc Mélenchon ? Nulle part il n'est écrit qu'il sera interdit de passer un accord avec le chef Insoumis. À la tête d'un PS rabougri, Olivier Faure son-ge déjà aux législatives. Enfin, le gagnant de la primaire devrait trouver François Hollande sur son chemin. L'habile tacticien s'y voit déjà : il ira, dit-il, «si la situation l'exige». La politique est, il est vrai, un alcool très puissant. L'ex-président veut unir, rassembler. Audacieuse promesse quand on est un candidat du passé et du passif. Primaire ou pas, il est donc deux invariants dans la social-démocratie à la française, réduite aujourd'hui à être une gauche croupion : avec elle, les vieux réflexes du socialisme égalitariste refont toujours surface et Jean-Luc Mélenchon n'est jamais loin. ■

Périscolaire : Hidalgo sur la défensive devant les sénateurs

Auditionnée dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire dédiée aux violences dans le périscolaire, l'ex-maire socialiste a assuré avoir, pendant ses deux mandats, entre 2014 et 2026, «toujours été extrêmement impliquée» face à ces abus. Et s'est retranchée derrière «un échec collectif», tout comme son ex-premier adjoint, en charge de l'éducation, de la petite enfance et des familles d'octobre 2017 à mars 2026, Patrick Bloche. En colère, les associations de parents déplorent qu'ils ne prennent aucunement leur part de responsabilité. **PAGE 7**



MECALUX
Software Solutions

**LOGICIEL DE GESTION
D'ENTREPÔT**

01 60 11 92 92

mecalux.fr/logiciel

Raphaël Glucksmann pris au piège de la primaire du PS

Richard Flurin

Favori du vote pour la désignation du candidat de la gauche sociale-démocrate, il pourrait toutefois sortir abîmé de cette campagne.

À observer Raphaël Glucksmann brimbalé dans le tumulte de la primaire socialiste, beaucoup s'interrogent : que diable allait-il faire dans cette galère ? Les premières semaines de campagne donnent davantage le sentiment d'assister à une échauffourée sur l'île de Lilliput qu'au « lancement de la grande bataille politique, culturelle et citoyenne » promise en grande pompe par la première secrétaire déléguée du Parti socialiste (PS), Johanna Rolland, pas plus tard que la semaine dernière. Entre les différentes écuries sur les rangs pour le vote des 10 et 17 octobre prochains, un rien est sujet à débats ; s'en suivent mauvais coups, basses œuvres, mensonges éhontés. « Les socialistes sont incorrigibles ! C'est dans leur ADN, ils ne peuvent pas faire autrement », se gausse un élu de gauche.

En qualité de grand favori, Raphaël Glucksmann concentre naturellement les attaques. Son principal concurrent, Olivier Faure, est à la manœuvre. Le premier secrétaire du PS, qui n'a que peu de chances de l'emporter, ne ménage pas celui qu'il a pourtant adoubé il y a deux ans et demi pour porter les couleurs de son parti aux élections européennes. Il l'accuse aujourd'hui de « se tourner vers le centre droit » et se dépeint partout en homme du peuple aux origines modestes pour mieux faire apparaître, par contraste, l'habitus de Raphaël Glucksmann, qui a grandi au cœur de Paris dans une famille d'intellectuels en vue. Olivier Faure peut compter dans son entreprise belliqueuse sur l'appui de François Ruffin, lui aussi député et candidat à la présidentielle, qui reproche à Raphaël Glucksmann de l'empêcher de participer à la primaire socialiste par

« peur de perdre » et lui fait grief de ne pas être suffisamment « populaire ».

Le député européen, qui se projette au-delà de l'échéance d'octobre, a le souci de ne pas s'abîmer dans cette pré-sélection. Ce sont donc ses porte-flingues, de vieux roublards socialistes, qui répondent pied à pied aux attaques dont il fait l'objet. « Qu'il le veuille ou non, en remettant sa candidature à la primaire entre les mains des orchestrateurs de la campagne d'Anne Hidalgo en 2022, Raphaël se retrouve dans une vulgaire lutte d'apparatchiks. Résultat, toutes ses promesses de renouvellement passent à l'as », fustige un ancien compagnon de route du député européen qui a quitté le navire il y a quelques mois. Un socialiste tendance François Hollande, lequel a refusé de participer à la primaire sans se départir de ses ambitions élyséennes, enfonce le clou : « C'est une primaire pour désigner un aspirant chef d'État ou un congrès du PS ? » La même expression dédaigneuse a du reste été employée par Jean-Luc Mélenchon à la tribune de la Fête de l'Humanité, vendredi dernier : « Ils font un congrès, ils ont le droit. (...) Faites ce que vous voulez. Nous, on fait campagne ! »

« Lors des débats, Raphaël Glucksmann sera sur un terrain qu'il maîtrise mal et il aura face à lui des députés, pour la plupart, qui sont experts des enjeux nationaux et qui connaissent par cœur l'élaboration des budgets. Il va finir en charpie »

Un grand élu socialiste



Raphaël Glucksmann a parfaitement intégré qu'il s'agissait d'un mauvais moment à passer. Celui qui s'imaginerait vraiment peser dans la présidentielle à venir compte sur cette primaire pour installer définitivement sa candidature au sein de sa famille politique, sans qu'on vienne contester son avantage. Or François Hollande ou Bernard Cazeneuve espèrent encore lui damer le pion une fois la primaire passée. Dans l'entourage de l'un des deux, on a théorisé qu'après la « cour des petits », Raphaël Glucksmann devra s'imposer dans la « cour des grands ». « La seule question qui vaille est la suivante : est-ce que le vainqueur de cette primaire sera perçu comme le prochain président de la République ? Strictement personne ne croit à une chose pareille. Chacun cherchera donc à tirer le meilleur profit du scénario annoncé en

jouant le coup d'après : Hollande, Faure, Vallaud et les autres », résume, désabusé, l'ancien compagnon de route de Raphaël Glucksmann.

Pour déjouer les pronostics, le député européen espère une mobilisation massive derrière lui à la primaire. « Des dizaines de milliers de personnes vont s'inscrire en faveur de Raphaël. Contrairement à ce que j'entends parfois, c'est dans son intérêt qu'un maximum de sympathisants sociaux-démocrates participent à ce moment démocratique », explique un sénateur socialiste, fervent défenseur de l'intéressé. Les trois débats télévisés prévus dans les prochaines semaines constituent de ce point de vue un enjeu fondamental. « Notre objectif est de nous adresser aux Français, de profiter de la publicité des échanges pour mettre à l'agenda politique les propositions que

l'on porte », déclare Jérôme Auslender, membre de la direction du parti de Raphaël Glucksmann.

Le député européen doit aussi impérativement faire la démonstration que ses combats ne se bornent pas à l'Europe et au lointain. « Il existe un décalage entre l'identité politique véritable de Raphaël et la perception que les Français en ont. Il est bien identifié sur les questions internationales et sur l'écologie désormais, beaucoup moins sur le reste, et notamment sur le social », reconnaît-on dans son entourage. Un grand élu socialiste lance un avertissement : « Lors des débats, il sera sur un terrain qu'il maîtrise mal et il aura face à lui des députés, pour la plupart, qui sont experts des enjeux nationaux et qui connaissent par cœur l'élaboration des budgets. » Et de conclure : « Il va finir en charpie. »

Olivier Faure, le premier secrétaire dans la peau du challenger

Célestine Gentilhomme et R. F.

Décidément, Olivier Faure a les oreilles qui sifflent. Ce n'est pas faute d'avoir mis un terme au long mystère qui exaspérait ses rivaux : lui aussi est candidat à la primaire de la gauche et lui aussi a son mot à dire sur l'avenir du pays. La preuve, le premier secrétaire sortira ce jeudi un livre-programme, *La Loi du plus juste* (Éditions Robert Laffont), formule qui fait aussi office de slogan de campagne. « C'est le livre de quelqu'un de 58 ans qui se demande à quoi sert encore la gauche », résume un très proche du patron des socialistes. Au fil des pages, le quinquagénaire dresse le diagnostic d'un monde gouverné, selon lui, par un « capitalisme autoritaire » et avance ses solutions pour sortir de cette « loi du plus fort ».

L'occasion, peut-être, pour ses adversaires d'y voir plus clair sur les combats qui obsèdent cet énigmatique premier secrétaire. « À part sur l'antiracisme, c'est quoi la grande idée d'Olivier Faure ? », s'interroge-t-on dans l'entourage d'un candidat à la primaire. Un socialiste, fraîchement rallié à Raphaël Glucksmann, charge plus violemment : « Olivier, pour nous, c'est l'homme sans convictions. Il n'a jamais défendu une ligne pendant plus de cinq minutes, si ce n'est sa ligne stratégique. » L'intéressé appréciera. « Ils devraient l'écouter davantage. C'est le seul à parler de fond », évacue-t-on autour du premier secrétaire.

Mais ses détracteurs n'ont pas beaucoup goûté les petites phrases du premier des socialistes, qui rappelle partout où il passe qu'il ne voulait pas de cette primaire « fermée », prévue les deux premiers week-ends d'octobre. Lui aurait préféré, on l'aura compris, une solution élargie avec un ticket d'entrée à 2 euros plutôt que les 15 finalement exigés. « Que le premier secrétaire délégitime les règles, c'est affligeant. Il essaye de détruire de l'intérieur la primaire qu'il a la charge d'organiser », s'agace un sénateur glucksmanniste. Un soutien d'une autre écurie soupire : « Il donne l'impression d'être obsédé par la gauche plutôt que par la France. »

« Que le premier secrétaire délégitime les règles, c'est affligeant. Il essaye de détruire de l'intérieur la primaire qu'il a la charge d'organiser »

Un sénateur glucksmanniste

Olivier Faure traîne surtout derrière lui sa réputation de fin tacticien, passé maître dans l'art de garder un coup d'avance. Le premier secrétaire sait pourtant que le favori s'appelle Raphaël Glucksmann. « Il y a cette frustration chez Olivier de s'être farci tout le cirque pendant dix ans et de ne pas être devenu un candidat naturel », observe un de ses camarades. « Challenger » malgré lui, le patron du PS s'applique donc à faire entendre ses différences avec son cadet social-démocrate, qu'il présentait autrefois comme son « petit frère ».

Raphaël Glucksmann ne veut pas de François Ruffin dans la compétition ? Olivier Faure, lui, tend publiquement la main à l'ex-Insoumis, tout en sachant que le scénario d'une intégration de dernière minute n'existe pas. Raphaël Glucksmann ne veut plus jamais d'alliance avec les Insoumis ? Olivier Faure est moins définitif et renvoie au Front populaire de Léon Blum, où les socialistes avaient bien dû s'accommoder des communistes encore aux ordres de Moscou. « Raphaël s'est coupé une jambe tout seul en disant : "Plus jamais LFI". Il se coupe progressivement d'une partie de la gauche, assure un fauriste. Olivier, lui, tend la main aux

électeurs de LFI, car on aura besoin d'eux au premier et au second tour. »

Voilà tout l'argumentaire de campagne d'Olivier Faure, qui continue de se raccrocher à l'union de la gauche. Autour de lui, ses plus proches se plaisent à le présenter comme celui qui a « rattrapé le PS par les bretelles », après le quinquennat Hollande. « Sans lui et la Nupes, il restait dix députés socialistes », insiste l'un de ses amis. « Faure va jouer le patriotisme militant à fond », prévient un vieux routier du PS, comme un avertissement à ceux qui sous-estiment le premier secrétaire. « Olivier peut dérouler et être la surprise », martèle son fidèle, le député Arthur Delaporte.



Opposé à Raphaël Glucksmann, Olivier Faure (ici, le 1^{er} septembre, à Savigny-le-Temple, en Seine-et-Marne) s'applique à faire entendre ses différences.

Tout porte pourtant à croire que sa défaite est inévitable, tant les rapports pas le vote du mois d'octobre. « Son objectif, c'est d'être au second tour », explique, plus clairement encore, un taulier du PS. D'où sa propension à voir fleurir les candidatures, en aidant notamment Ségolène Royal à obtenir les parrainages nécessaires. Suivant le principe des vases communicants, plus il y a de concurrents, plus les voix se dispersent et moins Raphaël Glucksmann a de chances de l'emporter dès le premier tour.

Un duel lui permettrait de sauver la face. Il contraindrait au surplus le vainqueur à le traiter dignement en lui faisant une place de choix dans son dispositif de campagne. « Ce qu'il veut, c'est garder la main sur les investitures aux législatives », observe un ténor socialiste. « Olivier cherche une victoire a posteriori dans la défaite de Glucksmann », théorise un autre. Comprendre : un échec de Raphaël Glucksmann à l'élection présidentielle serait, estiment les fauristes, la démonstration que le chemin stratégique de l'eurodéputé menait à une impasse. ■

SIMON WOHL/FAHRT/AF

Hollande, un vrai-faux candidat en campagne

Ceci n'est pas un QG de campagne. Certes, en franchissant la porte cochère verte de cet immeuble quelconque de la rue de la Folie-Méricourt (11^e arrondissement de Paris), en traversant ensuite une grande cour ouverte, en grimpant encore quelques marches, la porte d'appartement qui se présente alors dissimule une petite dizaine de personnes déjà à pied d'œuvre autour de François Hollande. Un détail toutefois, une vétille, trois fois rien : l'ancien chef de l'État n'est pas candidat à l'élection présidentielle de 2027. En tout cas, pas encore. Tout juste assume-t-il de s'y « préparer ». Il n'aura au demeurant échappé à personne que le non-candidat multiplie les déplacements aux quatre coins du pays et les apparitions dans les médias. Sans doute s'agit-il, dans un doux euphémisme, d'un QG de « précampagne », le mot choisi par son entourage pour qualifier le moment politique actuel.

Rien, en apparence, ne laisse imaginer qu'une candidature à l'élection présidentielle, a fortiori celle de François Hollande, se trame dans cet appartement aux airs de loft new-yorkais de 90 m². En plein cœur du Paris « bobo », au milieu d'entreprises du secteur culturel et artistique qui n'ont pour ainsi dire rien à voir avec la politique. Les arrondissements du pouvoir sont loin d'ici. En témoigne l'agence, qui donne le sentiment de visiter les bureaux d'une start-up. Pas de postes de travail fermés, mais des planches posées sur des tréteaux où l'on installe son ordinateur portable en dégustant des fraises Tagada. Un plancher noir et des plantes vertes. Au fond, une salle de réunion qui résonne comme une grotte.

Les lieux sont aux couleurs du patron. Sur le mur principal trônent les affiches qui ont été déployées au mois d'août à l'effigie de François Hollande et de son bilan à la tête du pays. « Lui président, 650 000 Français sont partis à la retraite à 60 ans », « Lui président, 60 000 profs ont été embauchés dans l'Éducation nationale »... Des slogans qui s'affichent façon pop art. Dans un recoin plus caché, une autre série d'affiches est encadrée, totalement inédites celles-là et autrement subtiles. « Dans un monde piquant, choisissez la rondeur », lit-on au-dessus d'un fromage hollandais et du slogan : « Envie de Hollande ». « Laissez le scooter au garage » au-dessus d'un vélo ; « Appréciez la douceur de la pluie » au-dessus d'un bouquet de tulipes ; ou encore « Vous pouvez enfin souffler »

au-dessus d'un moulin... Avec chaque fois le même slogan : « Envie de Hollande ». Un pastiche de campagne publicitaire de tourisme qui n'a pas vocation à quitter ces bureaux.

Autre clin d'œil humoristique au quinquennat de François Hollande, trois bouteilles de vin étiquetées « Cuvée du rassemblement », soigneusement installées dans une bibliothèque. Une référence à la fameuse « Cuvée du redressement » présentée par Arnaud Montebourg à l'été 2014 depuis la Fête de la rose de Frangy-en-Bresse, le fief du Bourguignon.

L'esprit start-up

Alors ministre de l'Économie et aspirant frondeur, Arnaud Montebourg avait promis d'envoyer sa « cuvée » au président de la République, avant d'être finalement écarté du gouvernement au profit d'un certain Emmanuel Macron. Douze ans après, François Hollande, qui s'est rendu le week-end dernier à la Fête de la rose de Frangy-en-Bresse, avait justement prévu de venir armé de sa « Cuvée du rassemblement ». Il s'est finalement ravisé. Désormais, juste en dessous des bouteilles de vin, quelques chocolats de la boutique officielle de l'Élysée et un sac estampillé « présidence de la République ». Tout un programme.

Les traits d'humour tranchent avec la concentration des équipes. Trois personnes sont entièrement dédiées aux réseaux sociaux, signe de l'importance accordée à la campagne numérique. François Hollande consacre deux à trois heures par semaine au

tourage de contenu pour les plateformes en ligne. Une cellule de riposte a aussi été mise sur pied et les services d'une société spécialisée dans l'analyse de la réputation en ligne ont été sollicités. L'équipe de communication a également été renforcée avec l'arrivée d'Elsa Elbaz aux côtés de Sybil Gerbaud, conseillère en communication de François Hollande depuis 2017. L'équipe resserrée de « l'ex » compte également Wilfrid Pailhes, qui s'occupe des relations avec les élus, et Yann Paternoster, qui est chargé du lien avec la centaine d'experts qui entourent l'ancien président, selon son entourage.

Malgré un emploi du temps chargé, entre son statut d'ancien chef de l'État, de député et de proto-candidat, François Hollande compte se rendre dans son QG de précampagne tous les matins. À commencer par le lundi, où se tient chaque semaine à 9 heures une réunion stratégique autour de lui avec Sybil Gerbaud, Wilfrid Pailhes, Yann Paternoster, Stéphane Distinguin qui dirige l'association de financement créée ad hoc, et quelques autres dont l'anonymat est pour l'instant préservé. Au total, sept personnes figurent dans cet aréopage, pas plus. « Nous travaillons en circuit court, il n'y a pas quarante niveaux hiérarchiques et nous nous connaissons tous depuis longtemps », assure Wilfrid Pailhes. « Nous avons un vrai souci d'efficacité et d'agilité », renchérit Yann Paternoster. L'esprit start-up jusqu'au bout pour une entreprise politique qui ne dit pas encore tout à fait son nom. ■



CONTRE-POINT
PAR GUILLAUME
TABARD

Comme en écho du pari de Macron en 2016

François Hollande n'emploie jamais des mots par hasard. Fin août, lors de l'université d'été du PS à Blois, il avait justifié son refus de participer à la primaire par le risque que celle-ci n'attire que « dix fois moins » de participants que celle de 2011 qu'il avait remportée. On pensait que l'ancien chef de l'État voulait minimiser a priori la portée du vote dont Raphaël Glucksmann est le favori ; il se préparait en fait un argument pour la discréditer a posteriori.

Au regard des près de 3 millions de votants de 2011, dix fois moins signifierait quelque 300 000 personnes décidant de départager Raphaël Glucksmann, Olivier Faure, Ségolène Royal, Philippe Brun et Jérôme Guedj. Or, même les plus optimistes au PS et à Place publique n'osent pas espérer un tel niveau de participation. Que celle-ci plafonne à 100 000, voire 200 000 votants, François Hollande aurait alors beau jeu de dire : voyez, c'est même en deçà de ce qu'on pouvait redouter, comment voulez-vous que le vainqueur ait la force et la légitimité suffisantes pour à la fois résister à la poussée Mélenchon au sein de la gauche et contester l'espace central à Édouard Philippe et Gabriel Attal ?

Celui qui fut dix ans premier secrétaire du PS et cinq ans président de la République ne cesse d'intensifier sa campagne. Hypothétique, puis allusive, sa candidature est devenue implicite. Elle est aujourd'hui évidente, à défaut d'être encore explicite. Sa machine, politique et médiatique, est désormais lancée à un tel régime qu'on le voit mal se replier rue de Rivoli - ses bureaux d'ancien président - comme si de rien n'était au soir du 17 octobre, second tour potentiel de la primaire.

Certes, le précédent historique de sa non-candidature à un second mandat, le 1^{er} décembre 2016, prouve qu'il est capable de renoncer lorsque les circonstances lui sont trop défavorables. Mais Hollande ne lâche rien tant qu'il n'a pas exploré une ultime voie de passage. Or, il en est convaincu, la primaire ne peut pas être le dernier mot car la géographie politique n'a jamais été instable à ce point. À lire son livre, *Unir*, et les propositions qu'il fait, des retraites à l'immigration, on pourrait parodier Lionel Jospin entrant en campagne en 2002 en assurant : « Mon projet n'est pas socialiste. »

Le calcul de François Hollande est transparent : Glucksmann ne renversera pas la radicalisation de la gauche, Philippe, pour réduire Retailleau, se droitisera et Attal n'aura pas l'envergure pour incarner l'espace central. Et entre une Marine Le Pen et un Jean-Luc Mélenchon plus puissants que jamais, son statut d'ancien président de la République comptera.

L'histoire politique est parfois ironique. Le rêve - l'illusion ? - du Hollande de 2026 n'est pas sans similitude avec le rêve - qu'on disait alors fou - du Macron de 2016 : celui de doubler les candidatures installées par un vote en créant un espace au centre sans cadre partisan existant. Ce fut une intuition précoce du président sortant ; c'est une vocation tardive pour celui qui l'a précédé. Et cette vocation tardive lui donne une détermination que l'on ne sent chez personne d'autre dans sa famille d'origine. ■



François Hollande (ici, le 8 septembre, à Paris) multiplie les déplacements aux quatre coins du pays et les apparitions dans les médias. L. MARIN/AFP

Ségolène Royal, l'inoxidable poil à gratter

Ségolène Royal n'est pas, jure-t-elle, habitée par un esprit de revanche. Comment croire pour autant qu'il n'y a pas chez elle une pointe de satisfaction à bousculer ainsi les certitudes socialistes ? Elle qui avait vécu, selon ses mots, un « calvaire » pendant sa campagne malheureuse de 2007, sous-estimée et parfois moquée par ses pairs. La revoilà, vingt ans plus tard, en candidate redoutée au sein de cette « vieille maison » qui lui était jadis si hostile. La « revenante » a même retrouvé le rythme effréné des plateaux télévisés, qu'elle occupe désormais presque quotidiennement. « On ne la voit pas venir, et à la fin, elle ratiboise tout le monde », met en garde un ancien « strauss-kahnien », désormais fidèle d'Olivier Faure.

« En 2007, les caciques socialistes ne pensaient même pas que Ségolène pouvait gagner une primaire. Ils ont été traumatisés ! », prolonge l'ex-ministre Dominique Bertinotti, longtemps très proche de la Poitevine. À bientôt 73 ans, Ségolène Royal se plaît donc à raviver le souvenir de l'« icône » qu'elle fut pour toute une génération de jeunes socialistes. Et rien de tel pour réveiller la nostalgie que de ressortir son célèbre slogan de 2007 : avec elle, c'est l'éternelle promesse d'un « ordre juste » dans une « France tranquille ». Un hommage évident à la « Force tranquille » de François Mitterrand, dont elle se pose encore en ultime héritière. « C'est le plus gros CV de cette campagne interne », concède un cadre du parti à la rose.

Sans doute est-ce ce pedigree - ancienne députée, quatre fois ministre, ex-patronne de Poitou-Charentes, fina-

liste de 2007... - qui lui a permis de décrocher aisément les parrainages nécessaires pour participer à la primaire, qui se tiendra les deux premiers week-ends d'octobre. La seule femme de la compétition préfère y voir la preuve qu'elle a « gardé beaucoup d'amitiés » dans les rangs socialistes. Même si elle a surtout bénéficié d'un coup de pouce de plusieurs membres du courant d'Olivier Faure, qui lui ont apporté une poignée de signatures. « Royal n'est pas quelqu'un qui a besoin d'être aidée », décline-t-on autour du premier secrétaire. Chez ses rivaux, certains trouvent pourtant la ficelle un peu grosse : « Faure est allé la chercher pour mettre le bazar. Il espère que Royal mette à mal le « petit prince », croit savoir un vieux routier du PS.

Un « petit prince » nommé Raphaël Glucksmann, que Ségolène Royal



Si vous n'êtes pas dans la primaire, taisez-vous, faites-vous discrets et respectez-nous !

Ségolène Royal
Candidate à la primaire du PS

n'hésite pas à dépeindre en « chouchou des médias ». « N'oubliez pas le précédent Balladur », glisse-t-elle de temps à autre, en guise d'avertissement, sur ses réseaux sociaux. C'est que la « mitterrandienne » ne porte guère dans son cœur ce cadet social-démocrate, grand favori de la primaire, qu'elle juge décidément trop mou sur sa gauche. Il ne lui a pas non plus échappé que Raphaël Glucksmann, alors jeune essayiste, avait assisté à un meeting de... Nicolas Sarkozy en 2007. « Elle va le dézinguer pendant les débats », redoute un député socialiste, alors que les candidats auront trois occasions de s'affronter à la télévision d'ici le premier tour de la primaire. « Son seul moyen de créer la surprise, ce sont les débats télévisés, mais la marche est haute », poursuit un sénateur PS.

Mais avant cela, Ségolène Royal goûtera à nouveau au plaisir de monter sur scène, le 22 septembre, pour une réunion publique à Alfortville (Val-de-Marne), fief de son irréductible soutien et directeur de campagne, Luc Carvounas. Officiellement, la prétendante jure n'avoir aucune envie d'envenimer les querelles socialistes - et encore moins de commenter les ambitions parallèles de son ex-compagnon François Hollande... « Si vous n'êtes pas dans la primaire, taisez-vous, faites-vous discrets et respectez-nous ! », a-t-elle simplement rétorqué ce mardi sur CNews/Europe 1. « Elle n'a aucune chance et elle le sait, donc elle va bordéliser », anticipe un stratège du PS. Un de ses vieux camarades préfère en sourire : « Elle est libre et on ne déstabilise pas Ségolène Royal facilement. »

Derrière ce nouveau come-back, ses amis de gauche n'ont pourtant pas oublié les incartades de la septuagénnaire : un temps ralliée à Emmanuel Macron, dont elle fut même l'éphémère ambassadrice des Pôles, puis renfort inattendu de Jean-Luc Mélenchon en 2022, auquel elle avait ensuite proposé de prendre la tête d'une liste d'union aux européennes. « Elle a longtemps été une intermittente du spectacle qui adhère au PS dès qu'il y avait un poste à prendre », témoigne un membre de la direction socialiste. À quoi s'ajoute une litanie de propos frôlant le complotisme : de son soutien public à la « chloroquine » du sulfureux Didier Raoult pendant la pandémie de Covid-19, à sa mise en doute des crimes de guerre en Ukraine, évoquant « une propagande de guerre par la peur » de son président, Volodymyr Zelensky...

Mais c'est surtout sa proximité avec le régime algérien qui intrigue et inquiète jusque dans son propre camp. À la tête de l'Association France-Algérie, une structure qui prône l'amitié et le dialogue entre les deux pays, Ségolène Royal s'est érigée en médiatrice officielle, quand certains, à droite mais aussi au centre, encouragent le « bras de fer » avec Alger. Sans craindre l'étonnement, la socialiste a même accordé un entretien exclusif à la télévision publique algérienne, diffusé ce mardi, promettant de tout faire pour lutter contre « l'instrumentalisation de l'algérophobie ». « Royal est capable de sorties de route », souffle l'un de ses rivaux à la primaire. Qui espère la faire sortir de la route élyséenne. ■

Écoutez
Guillaume
Tabard
à 8h10
dans la Matinale
de David Abiker
avec LE FIGARO



La Finlande rejoint la «dissuasion avancée»

Nicolas Barotte et C. L.

Les Européens se rallient à l'initiative lancée par Emmanuel Macron lors de son discours à l'île Longue au printemps.

À la fin du mois de septembre, l'armée de l'air va procéder, comme tous les trois mois, à un exercice Poker. Il s'agira de simuler un raid nucléaire, mené par des avions Rafale*, ravitaillés plusieurs fois en vol au-dessus de la France. Depuis que le chef de l'État, Emmanuel Macron, a proposé le concept de «dissuasion avancée», l'événement est scruté avec plus d'attention. Paris envisage d'associer des partenaires européens, pour les accoutumer à la grammaire de la dissuasion nucléaire voire les intégrer dans le cadre de l'épaullement conventionnel d'un raid. Lors du dernier Conseil des ministres franco-allemands, Berlin avait d'ailleurs annoncé la «participation conventionnelle de l'Allemagne à un prochain exercice nucléaire français».

Le processus est lent, prudent. Mais il marque un basculement stratégique pour la France, qui a construit sa dissuasion sur une logique de souveraineté et d'indépendance, et pour les Européens qui, pour la plupart, n'ont d'autre culture stratégique que celle de l'Otan et de la protection américaine. Lundi, la Finlande a rejoint la liste des neuf pays partenaires (le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas, la Belgique, la Grèce, la Suède, le Danemark et la Norvège). L'Estonie a admis que des discussions étaient en cours. Pour la France, c'est un gage de crédibilité et d'influence. Bien qu'associée à l'Otan, la dissuasion britannique, quant à elle, est jugée moins fiable et moins démonstrative puisqu'elle est dépendante des États-Unis et ne repose que sur ses sous-marins nucléaires. La France dispose, elle, des forces aériennes stratégiques, celles qui donnent une visibilité au dialogue dissuasif.

La dissuasion avancée n'envisage pas de «partager» la décision d'utiliser l'arme nucléaire. Elle demeure dans les seules mains du président de la République. Il ne s'agit pas non plus de parler d'une extension du «parapluie» français. Il n'y a aucun automatisme. Mais la dissuasion avancée concrétise la



Le président français, Emmanuel Macron, et son homologue finlandais, Alexander Stubb, le 10 septembre, à l'Élysée.

dimension européenne des intérêts vitaux de la France. La définition est volontairement floue. L'ambiguïté est consubstantielle de la dissuasion. La dissuasion «avancée» doit «compliquer» le calcul stratégique des adversaires de la France, explique un expert. Par définition, elle doit rester entourée de zones d'ombre.

Que tous ces pays rejoignent l'initiative «a un impact sur la Russie», veut croire une source militaire française. De fait, Moscou a réagi sur un ton menaçant. «Nous qualifions cette initiative française, pour parler avec douceur et beaucoup de diplomatie, d'imprudente», a commenté la porte-parole du ministère des Affaires étrangères. «Bien sûr, cela crée des risques pour nous», a-t-elle ajouté. Pour les diplomates français, il n'est pas question de se laisser intimider, mais au contraire d'assumer le dialogue stratégique avec Moscou. La dissuasion avancée est un élément supplémentaire pour construire une défense européenne globale. Pour la Russie, qui voudrait intimider l'Europe, c'est une interrogation.

En annonçant rejoindre la liste des pays partenaires de la dissuasion avancée, la Finlande a franchi un pas inimaginable il y a quelques années. «La Finlande, mais aussi la Suède avaient rejoint l'Otan après l'invasion de

l'Ukraine, pour bénéficier de la protection nucléaire américaine», confie une source militaire française. L'incertitude sur l'engagement américain au sein de l'Alliance et l'imprévisibilité du président Donald Trump ont obligé les alliés à revoir leur stratégie de sécurité.

«La France est une puissance nucléaire européenne qui joue un rôle clé dans le renforcement de la dissuasion et de la défense de l'Europe», confie Elina Valtonen, la ministre des Affaires étrangères finlandaise. «L'adhésion de la Finlande à cette initiative française est une étape naturelle : nos proches alliés - la Norvège, la Suède et le Danemark - ont déjà rejoint cette initiative», ajoute-t-elle.

Pour la Suède aussi, le changement de paradigme avait été majeur. «Un

«La France est une puissance nucléaire européenne qui joue un rôle clé dans le renforcement de la dissuasion et de la défense de l'Europe»

Elina Valtonen Ministre des Affaires étrangères finlandaise

des aspects les plus importants est d'apprendre la logique de la dissuasion nucléaire, comprendre la logique de la dissuasion stratégique, et faire évoluer le débat sur les armes nucléaires de manière à permettre une discussion plus éclairée en interne en Suède», expliquait avant l'été le chef d'état-major suédois, le général Claesson, en rappelant à quel point son pays s'était engagé à partir des années 1960 dans les questions de désarmement.

Pour l'instant, la dissuasion avancée demeure une affaire de réunion confidentielle de haut niveau plus que de démonstration de force. La France a mis en place des groupes de pilotage nucléaire, dont un groupe «de haut niveau» avec l'Allemagne. Dans ces cercles, les Français sont censés expliquer la logique de la doctrine française. Cette présentation est indispensable pour pouvoir intégrer la dissuasion française dans la stratégie de défense européenne, en éclairant, sans les définir, les seuils de riposte nucléaire, en précisant la logique de «l'ultime avertissement» ou en expliquant le concept «d'épaullement» entre forces conventionnelles et nucléaires. Avant d'en arriver au seuil nucléaire, voire pour l'éviter, les pays européens doivent être en mesure d'assumer un rapport de force conven-

tionnel. Jusqu'à présent, les pays européens déléguaient ces problématiques aux États-Unis ou à l'Otan.

Concrètement, la mise en œuvre de la dissuasion avancée aura des incidences. Le concept permet d'étendre la logique de dispersion des forces, un autre élément qui complique le calcul stratégique d'un adversaire. «Dans un scénario de crise grave ou de guerre, et pour autant qu'elle le juge utile, il serait envisageable que la France disperse des têtes nucléaires sur le territoire de la Finlande», explique Iro Särkkä, spécialiste du nucléaire à l'Institut finlandais des affaires internationales. «En revanche, l'opinion publique et les dirigeants de notre pays restent très hostiles au déploiement permanent de telles armes», précise-t-il.

Il n'est pas indispensable de stationner des avions ou des armes nucléaires dans un pays voisin pour mener un raid. Mais les forces conventionnelles des partenaires pourraient aussi s'agréger à celles de la France pour mener une attaque. L'armée de l'air veille toutefois à garder la maîtrise de l'intégralité d'un raid. Il n'est pas question pour elle d'être dépendante de qui que ce soit, pour pouvoir défendre seule les intérêts de la France. ■

* Le groupe Dassault est propriétaire du «Figaro».

Héloïse Fayet : «Cette adhésion démontre la crédibilité de l'initiative française»

Propos recueillis par
Cyrille Louis

Chercheuse à l'Institut français des relations internationales, spécialiste des questions nucléaires, Héloïse Fayet commente la montée en puissance du partenariat proposé par le président de la République.

LE FIGARO. - Avec la Finlande, ce sont désormais dix États qui ont décidé de rejoindre l'initiative française de dissuasion avancée. De quoi témoigne cet engouement ?
HÉLOÏSE FAYET. - Il démontre la crédibilité de la proposition française. Après les huit pays qui s'y étaient associés d'emblée et la Norvège qui les a imités en mai dernier, la décision des autorités finlandaises indique qu'elles ont eu de bons échos de cette initiative. Elles comprennent l'intérêt de faire partie d'une sorte de nouvelle communauté de dissuasion,

au sein de l'Otan et sur le continent européen. Leur décision constitue l'aboutissement de débats qui ont mobilisé les dirigeants finlandais ainsi que la société civile, au terme desquels la loi a été modifiée pour permettre le transport d'armes nucléaires sur leur territoire.

Comment les autorités ont-elles convaincu leur opinion publique, alors que celle-ci est traditionnellement hostile à la prolifération nucléaire ?

Elles ont mené un travail de sensibilisation assez subtil, sous l'autorité du président Alexander Stubb, pour expliquer ce en quoi consiste la dissuasion avancée, ce qu'elle n'est pas et ce qu'elle pourra apporter à la Finlande. L'influence des autres pays nordiques, qui avaient déjà adhéré à l'initiative française, a sans doute joué. Enfin, je pense que l'attitude des États-Unis a dû peser dans le débat. Car s'il est bien clair que la dissuasion avancée française n'a pas vocation à remplacer celle de l'Otan, on voit bien que le manque de fiabilité de Donald

Trump continue d'être un sujet de préoccupation. Je n'exclus d'ailleurs pas que les rumeurs de retrait de forces américaines de Pologne et des pays Baltes aient contribué à faire tomber un tabou.

Qu'attendent concrètement ces dix pays de leur participation à l'initiative française ?

Leurs gouvernements insistent sur le fait que celle-ci est complémentaire de la dissuasion nucléaire de l'Otan. Ils soulignent en outre que son objet n'est pas d'étendre le parapluie nucléaire français à la Finlande ou à la Suède, mais d'établir une coopération globale sur un pied d'égalité. Celle-ci intégrera des partenariats dans les domaines de la gestion de l'escalade, des frappes dans la profondeur, de la coopération de défense... et de la dissuasion avancée. L'adhésion récente de la Norvège à cette initiative s'est ainsi accompagnée d'un renforcement de la coopération stratégique entre nos deux nations dans divers domaines. De la même façon, chaque pays s'attache à montrer ce qu'il peut apporter à ce partenariat - par exemple en partageant une expertise sur la Russie ou en offrant un accès au Grand Nord.

Plus largement, que gagne la France au développement de cette dissuasion avancée ?
La réponse à cette question dépendra beaucoup des groupes de pilotage nucléaire qu'elle va mettre en place avec les dix pays partenaires. Leur travail devrait déboucher non seulement sur

une évaluation commune de la menace, mais aussi sur le rapprochement de cultures stratégiques différentes ainsi que sur le renforcement des coopérations dans le domaine conventionnel. Lors de son discours du 2 mars, le président de la République a par ailleurs formulé l'idée qu'en temps de guerre, s'il existe une menace contre le territoire français, les avions des forces aériennes stratégiques puissent être dispersés dans d'autres pays européens. Déployer des Rafales avec des armes nucléaires sur le territoire de la Finlande offrirait, le cas échéant, des options supplémentaires de signalement vis-à-vis de la Russie. J'insiste toutefois sur le fait que c'est à travers le dialogue avec nos partenaires que cette dissuasion avancée pourra, au-delà des déclarations, prendre une dimension concrète.

La France exclut de les faire participer à son financement. Pour quelle raison ?

Notre pays, qui a largement les moyens d'entretenir sa dissuasion nucléaire, ne cherche pas à la faire financer par d'autres pays. Il s'agit d'une mauvaise idée, qui ne marcherait pas. J'ajoute que les garanties que l'on propose à ces États ne sont pas du tout formalisées, que l'arme nucléaire restera en toute hypothèse à la main du président de la République, et qu'il serait donc assez ironique de leur demander de l'argent. Sur le plan conventionnel, on peut en revanche aller vers des programmes d'armement conjoints plus fructueux que ceux montés avec l'Allemagne sur l'avion ou le char du futur. C'est ce que nous avons

entrepris avec la Suède, qui nous a passé commande de quatre frégates de défense et d'intervention tandis que nous lui avons acheté deux avions de surveillance Global Eye. Mais ne perdons pas de vue que l'objectif premier de la dissuasion avancée est de mieux protéger les intérêts vitaux français, en repoussant les frontières de notre dissuasion ainsi qu'en intégrant un maximum de pays dans une posture globale et cohérente.

Comment les dirigeants russes réagissent-ils à la montée en puissance de cette initiative ?

Ils la suivent de près et ne sont clairement pas contents. Moscou l'a notamment manifesté, en mai dernier, lors de la conférence d'examen du traité de non-prolifération nucléaire. Les représentants russes ont dénoncé l'initiative française, la présentant comme très déstabilisatrice et affirmant qu'elle pourrait s'assimiler à du partage nucléaire - alors que ce n'est absolument pas le cas. Je suis régulièrement interrogée à ce sujet par des chercheurs russes, qui tentent de comprendre notre initiative. L'entrée de la Finlande dans ce partenariat démontre que les pays frontaliers n'ont plus peur de faire savoir à la Russie qu'ils cherchent à renforcer leur posture de dissuasion. Cela étant dit, Moscou voit aussi pertinemment que la France est fragilisée par sa situation budgétaire. Si celle-ci n'a pas d'impact sur notre dissuasion nucléaire en tant que telle, elle ne contribue guère à envoyer un signal de solidarité. ■

7H-9H
EUROPE 1 MATIN
Dimitri Pavlenko

Europe 1
LA RADIO LIBRE

Retrouvez l'Édito politique à 7h53 avec Alexis Brézet et Vincent Trémolet de Villers du Figaro

L'agenda d'Ursula von der Leyen à l'épreuve des élections en Europe en 2027

Florentin Collomp Correspondant à Bruxelles

Les scrutins en France, en Italie, en Espagne, en Pologne, en Grèce et en Finlande risquent de parasiter les projets de la présidente de la Commission européenne.

Ursula von der Leyen prononce mercredi matin son sixième discours sur l'état de l'Union devant le Parlement de Strasbourg. Une tradition inspirée des États-Unis, destinée à dresser le bilan des chantiers lancés, à annoncer de nouvelles initiatives et à insuffler une vision pour l'Union européenne. Bientôt à mi-parcours de son second mandat, la très active présidente de la Commission pourrait voir ses marges de manœuvre rognées par le méga-cycle électoral qui s'ouvre en 2027 sur le continent. Près de la moitié de la population européenne est appelée aux urnes, en France, Italie, Espagne, Pologne, Grèce et Finlande. Ce vaste exercice de recomposition politique, dominé par la percée des forces populistes nationalistes, pourrait faire dérailler l'agenda de Bruxelles – au moins en partie.

La victoire de l'AfD (Alternative für Deutschland) aux élections de Saxe-Anhalt est perçue par beaucoup comme un avertissement. « Nous sommes tous sous pression des populistes, souffle un élu de droite au Parlement européen. La seule chose que nous ayons à faire est de produire des résultats pour nos électeurs. » L'Allemand Manfred Weber, chef du Parti populaire européen, ombrelle des conservateurs à Bruxelles, commence à douter de l'efficacité de sa stratégie du « flirt » avec l'extrême droite censée lui couper l'herbe sous les pieds. Pour Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert Schuman, c'est un discours sur l'« état d'urgence » de l'Union européenne que von der Leyen devrait prononcer. « L'Europe doit démontrer son utilité dans la vie quotidienne de ses citoyens », plaide Valérie Hayer, présidente du groupe centriste Renew au Parlement européen, pour « réduire les factures énergétiques »,

« lutter contre la vie chère » ou « accroître l'offre de logements abordables ».

« On est dans une situation de crise », renchérit le socialiste Raphaël Glucksmann, chef de la délégation française à Strasbourg. Or le candidat à la présidentielle redoute un discours de « semi-somnolence » de la présidente de la Commission, qui n'est certes « pas aidée par certains États membres et par la faiblesse structurelle de la France ». Cela fait partie de l'équation. « Ursula von der Leyen est prudente par définition car elle ne peut pas agir sans un consensus minimal au Conseil (qui représente les États membres). Elle ne peut pas s'en affranchir pour prendre des initiatives en solitaire », décrypte un diplomate européen. Cette règle pourrait brider sa capacité d'action, au moment même où les dirigeants en ont le plus besoin pour prouver l'efficacité de l'UE.

« Les États membres auraient intérêt à presser la Commission d'accélérer pour obtenir des résultats concrets avant les élections »

Un diplomate

On ne peut pourtant pas dire que la Commission ait chômé. Depuis le début du second mandat von der Leyen, en 2024, celle-ci a annoncé 423 initiatives, dont 105 ont été adoptées, selon le décompte du Service de recherche du Parlement européen (EPRS). Mais beaucoup d'autres s'enlisent. Le calendrier institutionnel est incompressible, les négociations interminables. L'agenda de compétitivité, la préférence européenne pour sauver l'industrie font l'objet de législations ambitieuses, mais tardent à se mettre en place et à produire des effets tangibles. « Les États membres



Depuis le début de son second mandat, en 2024, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé 423 initiatives, dont 105 ont été adoptées, selon le décompte du Service de recherche du Parlement européen.

auraient intérêt à presser la Commission d'accélérer pour obtenir des résultats concrets avant les élections », argumente un diplomate.

En tête des dossiers prioritaires : le futur budget de l'UE pour la période 2028-2034. Il n'est plus entre les mains de la Commission, qui a publié sa proposition il y a plus d'un an, mais dans celles d'Antonio Costa, le président du Conseil européen. En tournée dans les capitales, il dînait à l'Élysée, mardi soir, dans l'espoir d'aboutir à un accord avant la fin de l'année, pour éviter que les négociations – ardues – ne se télécoient avec les élections. Particulièrement en France, où le Rassemblement national, en pole position dans les sondages, a promis de diviser par deux la contribution nationale.

« Donald Tusk, Pedro Sanchez, Giorgia Meloni, Kyriakos Mitsotakis et Friedrich Merz, même s'il n'a pas d'élections fédérales, ont tous les échéances en tête et chacun d'entre eux pense que l'équation doit répondre à ses propres enjeux électoraux, estime Éric Maurice, chercheur au Centre de politique européenne (EPC), à Bruxelles. Tous les gouvernements en place sont sous pression. » Un échec de ces négociations avant le début 2027 donnerait un signal très négatif sur la capacité de l'Europe à surmonter ses divisions pour embrasser une vision commune.

Ursula von der Leyen devrait évoquer mercredi une liste de sujets répondant aux préoccupations du moment : les effets des canicules et de la sécheresse, les migrations après les incidents de Ceuta qui ont ébranlé la solidarité européenne, les provocations croissantes de Vladimir Poutine et le soutien à l'Ukraine, la protection des mineurs face aux réseaux sociaux... « On a pu avoir l'impression d'un tâtonnement au début du deuxième mandat, mais cela se stabilise », constate un diplomate. D'autres sujets feront au contraire les frais du calendrier électoral. Le projet de nouvelle taxe carbone (ETS2) est renvoyé aux calendes grecques pour ne pas irriter les électeurs, en particulier en Pologne. L'élargissement de l'UE, malgré la volonté politique à Bruxelles, reste controversé dans certains pays, dont la France. Le Monténégro, qui rêve de devenir le vingt-huitième État membre en 2028, devra sans doute prendre son mal en patience. La réforme des institutions, reportée depuis des mois, sera abordée du bout des lèvres.

« Nous avons de plus en plus de mal à démontrer à nos concitoyens que la politique, la démocratie et l'Europe peuvent leur apporter des réponses », s'alarme Petros Fassoulas, secrétaire général du Mouvement européen. Dans le même temps, l'immobilisme gagne. « S'est installée à Bruxelles

l'idée que tout propos ou toute initiative de la Commission puisse faire l'objet d'instrumentalisation dans les campagnes électorales et qu'il ne faut surtout pas prêter le flanc à la critique », déplore Arnaud Magnier, directeur de l'Institut Jacques Delors. D'où une position timorée de sa présidente, prise en étau entre ces injonctions contradictoires. Ursula von der Leyen s'emploie comme elle peut à parer aux urgences, à défaut d'incarner une vision de long terme pour l'Europe.

Il y a un an, elle avait placé son discours de rentrée sous le signe de l'« indépendance européenne », quelques semaines après avoir signé l'accord de Turnberry sur les droits de douane avec Donald Trump, sous pression d'une majorité d'États membres, largement vu comme une capitulation. Cette fois, le premier ministre canadien, Mark Carney, qui tient tête à Trump dans une violente guerre commerciale, est l'invité d'honneur du speech strasbourgeois, avant de s'adresser à son tour aux eurodéputés de façon inédite, jeudi. Un symbole fort du rapprochement politique et économique entre l'UE et le Canada dans la tourmente géopolitique, salué par les eurodéputés. Et, selon certains, un rappel bienvenu du courage qui fait défaut aux dirigeants européens. ■

En Hongrie, Péter Magyar rétablit les droits des homosexuels

Albert Kornél
Budapest

Le chef du gouvernement a tenu à ouvrir lui-même la séance parlementaire lundi, pour prononcer un de ses discours vengeurs, sur une thématique qui a été au cœur du bras de fer entre la droite libérale Tisza et la droite nationaliste Fidesz avant les élections : la protection de l'enfance. Le Fidesz en avait fait un prétexte pour jeter l'opprobre ad nauseam sur les homosexuels, assimilés à des pédocriminels, et discréditer le mouvement LGBT... Avant que cela ne devienne son talon d'Achille et ne précipite sa chute, après la révélation de la grâce présidentielle qui avait été accordée au complice d'un pédocriminel.

Lundi au Parlement, il a donc été question d'améliorer les conditions d'accueil des mineurs dans des centres où la violence et la prostitution sont omniprésentes – occasionnant au passage plusieurs scandales qui ont explosé au visage du Fidesz. Mais les débats comportaient un autre enjeu et une autre implication de taille pour les homosexuels et le mouvement militant

LGBT : la nouvelle législation préparée par Tisza a été expurgée des passages qui assimilaient l'homosexualité à un danger pour l'enfance.

En effet, à quelques mois d'élections législatives, en juin 2021, le Fidesz, qui jusque-là n'avait pas ciblé les homosexuels, s'était inspiré d'une loi russe pour jouer un coup tactique destiné à mobiliser son électorat et diviser le bloc d'opposition incluant les nationalistes-conservateurs du parti Jobbik. Quelques jours avant de faire adopter une loi sur la « protection de l'enfance », dont l'objectif affiché était de renforcer les sanctions contre les pédocriminels, il avait fait ajouter des mentions interdisant « la promotion de l'homosexualité, du changement d'orientation sexuelle et du changement de sexe », que ce soit à l'école, dans la publicité, les médias et toute production culturelle. En 2022, le Fidesz remportait les élections législatives, mais son référendum sur la « protection de l'enfance », organisé le même jour, échouait lamentablement, faute de quorum.

Si la nouvelle législation sur la protection de l'enfance présentée lundi au Parlement par la majorité Tisza est adoptée en l'état, les homosexuels ne seront donc plus officiellement

considérés comme une menace pour les enfants en Hongrie. Le maire écologiste de Budapest, Gergely Karacsony, qui avait permis à des centaines de milliers de personnes de défiler lors de la « Marche des fiertés » en 2025, défiant l'interdiction par le gouvernement Orban, se félicite de cette décision : « La proposition visant à reléguer les lois homophobes du Fidesz là où elles doivent être, c'est-à-dire dans la poubelle de l'histoire, a enfin été soumise au Parlement. »

Le premier ministre a également fait part de son intention de faciliter

« L'affection et l'amour sont des droits fondamentaux. Dans une Hongrie humaine, chacun est libre d'aimer qui il veut et comme il le souhaite, pourvu qu'il ne nuise à personne et qu'il respecte les lois en vigueur »

Péter Magyar

Premier ministre de Hongrie

l'adoption et de rétablir la possibilité pour les couples de même sexe d'adopter un enfant. Le geste a été salué par des associations, dont Amnesty International, qui y voit un signe « encourageant ». Selon la législation en vigueur, cela était devenu impossible de facto : lorsque le ministère des Affaires familiales délivrait une autorisation spéciale à un couple de même sexe, seul l'un des conjoints était reconnu comme parent. Selon le premier ministre, le processus d'adoption doit être dépolitisé et confié à des experts.

Agrégeant un électorat de diverses sensibilités, Péter Magyar, un conservateur modéré, se montre prudent et veille à argumenter en faveur de l'intérêt des enfants plus que du rétablissement des droits des homosexuels. « L'affection et l'amour sont des droits fondamentaux. Dans une Hongrie humaine, chacun est libre d'aimer qui il veut et comme il le souhaite, pourvu qu'il ne nuise à personne et qu'il respecte les lois en vigueur », a écrit Péter Magyar.

Ces changements législatifs vont être récompensés par l'Union européenne, avec le déblocage d'environ 600 millions d'euros de subventions. En 2023, une quinzaine

d'États européens, dont la France et l'Allemagne, s'étaient ligués pour que la Hongrie soit sanctionnée par Bruxelles en raison de ses lois discriminatoires. Ces fonds s'ajoutent au dégel de plus de 16 milliards d'euros déjà conclu entre Budapest et Bruxelles au début de l'été.

« Péter Magyar est désormais ouvertement un militant du genre. Voilà ce qui arrive quand un gouvernement de droite est remplacé par un gouvernement qui cherche à satisfaire l'agenda de la gauche libérale », a déclaré Bence Rétvári, le chef du groupe parlementaire du parti KDNP, un satellite du Fidesz d'Orban, dénonçant les « diktats progressistes de gauche » et une « colonisation idéologique ».

Sur le plateau de la chaîne privée HirTV dimanche, Viktor Orban dépeignait la Hongrie comme livrée à un gouvernement « néocommuniste » qu'il accuse de construire une « autocratie » en voie de « recolonisation » par les « maîtres coloniaux de Bruxelles ». Il en veut pour preuve la décision de Budapest, annoncée la semaine dernière, d'expulser dix diplomates russes. Ce que Viktor Orban présentait au monde comme le bastion de la famille traditionnelle se fissure de toutes parts. ■

Georges Malbrunot

Les rebelles yéménites ont bénéficié d'un appui iranien pour précipiter la débandade de leurs adversaires loyalistes, abandonnés par Riyad.

Le piètre soutien aérien de l'Arabie saoudite à ses alliés locaux, de meilleurs renseignements houthistes appuyés par une aide militaire accrue de l'Iran et de solides connexions tribales expliquent la conquête rapide, la semaine dernière, par les rebelles yéménites, de la côte stratégique de la mer Rouge menant jusqu'au détroit de Bab al-Mandab face aux loyalistes, affaiblis dans une coalition en déliquescence. Autant d'atouts qui s'ajoutent à d'autres, acquis par dix années de guerre civile au terme desquelles les houthistes contrôlent désormais un tiers du Yémen, après avoir résisté à plusieurs mois de bombardements américains et à de puissants raids israéliens.

« L'effondrement du front côtier entre le 9 et le 11 septembre représente le renversement territorial le plus important dans la guerre au Yémen depuis 2022 », analyse Nawaf Obaid, chercheur saoudien au King's College de Londres. Le port de Mokha d'abord, puis la ville de Dhoubab, les îles de Zugar et enfin de Périm, sont passés dans l'escarcelle des combattants pro-Iran, leur assurant la maîtrise du détroit de Bab al-Mandab qu'ils comptent désormais utiliser comme un levier contre leurs ennemis saoudiens et américains, en fonction des objectifs de leur sponsor iranien.

À Mokha, un port important à 70 km au nord de Bab al-Mandab, les houthistes ont d'abord été aidés par la débandade des hommes de Tareq Saleh, le neveu de l'ancien président, déchu en 2012, proche des Émirats arabes unis, qui se sont peu battus. Et pour cause : ses unités ne dépassaient guère les 20 % de leurs effectifs. Et lorsque les loyalistes ont battu en retraite, des vidéos les montraient en train de vendre leurs armes sur des marchés improvisés, dans un pays qui en regorge déjà. À Mokha, l'Arabie a été victime de la décomposition de la coalition qu'elle avait bâtie de brique et de mortier avec les Émirats, avant de voler en éclats en janvier lorsque l'aviation saoudienne a attaqué les combattants pro-émiriens les obligeant à abandonner le champ de bataille.

Alors que, sous l'effet de la mobilisation générale de leurs forces, la plaine côtière entre la ville de Taizz et la mer Rouge s'effondrait, les insurgés, soutenus par l'Iran, ont réussi à intercepter les communications de leurs adversaires et les appels entre commandants, les exhortant à se rendre, selon le *Wall Street Journal*, selon qui les houthistes ont également tiré parti de leur contrôle des réseaux mobiles yé-



Dans une vidéo rendue publique mardi, des combattants houthistes attaquent des positions tenues par les forces yéménites loyalistes soutenues par l'Arabie saoudite, dans le gouvernorat d'al-Djawf. HOUTH MILITARY MEDIA / HANDOUT VIA REUTERS

Comment les houthistes sont parvenus à humilier l'Arabie saoudite

ménites. Leur avancée a été précipitée par l'absence de soutien aérien saoudien aux loyalistes locaux, Riyad préférant concentrer ses bombardements sur le front d'al-Djawf, plus à l'est.

Pourtant, reconnaît Nawaf Obaid, « le Joint Force Command saoudien avait passé des mois à réorganiser les formations yéménites et à rétablir le système de versement des salaires pour construire une architecture de commandement intégrée ». Un défi visiblement trop grand pour permettre la fusion en un état-major unique de 12 brigades au sud, 10 sur la côte et 28 à l'arrière. Un patchwork de loyautés incompatibles, même si leur sponsor saoudien dispose d'une supériorité aérienne. D'autant que, comme ils l'ont fait dans leurs précédentes offensives, les houthistes ont su tisser des alliances avec des tribus locales en jouant sur les rivalités et le rejet de l'ingérence extérieure. Belle débâcle, là encore, pour Riyad, qui a longtemps maintenu son influence dans le pré carré yéménite en arrosant les clans tribaux, par essence versatiles.

L'appui iranien semble avoir été un autre accélérateur de gains territoriaux. « La conquête de la côte ouest n'est pas quelque chose qui se prépare en une semaine, ni même un mois avant », estime Ahmed Nagi, spécialiste du Yémen au centre de réflexion International Crisis Group.

S'ils sont difficiles à quantifier avec exactitude, et si Téhéran dément toute participation à la guerre civile yéménite,

des préparatifs impliquant des gardiens de la révolution ont été repérés. Plusieurs commandants des pasdarans avaient fait le déplacement jusqu'à Sanaa au cours des mois précédents. Des sources yéménites, citées par l'agence Reuters, pointent Abdul Reza Chahlaï comme l'homme-orchestre de l'intervention iranienne auprès des houthistes. Ce commandant des gardiens, membre de la Force al-Qods, l'unité chargée de l'action extérieure iranienne, est connu pour avoir passé du temps au Yémen au cours des années précédentes.

« Ce sont les nouvelles armes qu'ils ont obtenues, soit grâce aux Iraniens directement ou par le biais de filières liées à la contrebande, qui permettent aux houthistes d'avancer sur le terrain »

Ahmed Nagi

Spécialiste du Yémen au centre de réflexion International Crisis Group

Compte tenu de l'autonomie acquise au fil des années de guerre par les insurgés vis-à-vis de Téhéran, il est difficile de dire qui a pris la décision d'attaquer Mokha, avant de descendre vers Bab al-Mandab. Quoi qu'il en soit, l'Iran leur fournit depuis des années un soutien politique, financier et militaire,

notamment en matière de technologies de missiles et de drones.

Téhéran s'inspire du modèle du Hezbollah libanais, qui a dépêché des instructeurs pour former les houthistes au Yémen. Leur intégration à l'« axe de la résistance » iranien contre les États-Unis et Israël leur permet, en retour, de bénéficier d'entraînements, jadis en Syrie ou au Liban, et aujourd'hui auprès des milices chiites irakiennes, dans l'orbite, elles aussi, de Téhéran.

« Mon frère est allé à plusieurs reprises au Liban s'entraîner », confie depuis la capitale, Sanaa, un de ses habitants, qui ne veut pas donner son nom, craignant le climat d'intimidation, depuis le début de la guerre américano-israélienne contre l'Iran. Un autre de ses cousins cherche, de son côté, à embrigader les prisonniers qu'il visite dans leurs geôles. Avec la guerre, leur contrôle social s'est renforcé. Mais les insurgés savent aussi capitaliser sur un discours nationaliste, et violemment antiaméricain et israélien, pour rallier des fidèles.

Les houthistes ne ressemblent donc plus guère aux va-nu-pieds zaydites, peu sensibles à l'idéologie chiite, qui lancèrent à partir du début des années 2000 de leurs montagnes du Nord une rébellion contre un pouvoir central qui les marginalisait. Leur élite religieuse a donné une cohésion idéologique et une discipline au mouvement, en particulier depuis sa conquête de Sanaa, en 2014, lorsque les houthistes profitèrent du ralliement de nombreux cadres de

l'armée du dictateur Ali Abdallah Saleh, emporté par le printemps arabe.

Aujourd'hui, leur arsenal en missiles balistiques et drones à longue portée est bien plus sophistiqué que dans les premières années de la guerre civile qui ensanglante le Yémen depuis plus de dix ans. Les houthistes ont démontré leur capacité à atteindre des cibles bien au-delà de 1000 kilomètres, exploitant plusieurs lignes d'assemblage de drones et de missiles à l'intérieur du pays.

« Ce sont les nouvelles armes qu'ils ont obtenues, soit grâce aux Iraniens directement ou par le biais de filières liées à la contrebande, qui leur permettent d'avancer sur le terrain », estime Ahmed Nagi, qui place les drones en tête de leurs gains qualitatifs.

L'Arabie saoudite, qui a réclamé l'aide des États-Unis, sans l'obtenir, et de la Grande-Bretagne, qui aurait accepté d'envoyer des conseillers militaires à Riyad, a-t-elle définitivement perdu la main au Yémen ? Si les houthistes semblent avoir consolidé le secteur de Mokha, celui de Bab al-Mandab ne l'est pas encore, en raison de violents raids aériens saoudiens, ces derniers jours. Pour la première fois, l'Arabie vient d'utiliser, contre ses adversaires, un missile balistique de courte portée DF-15A, acquis il y a plus de deux décennies auprès de la Chine. Mais, adossés à l'agenda iranien, les houthistes étendent leur pouvoir afin de renforcer la pression contre leurs ennemis, acquis à la logique que l'attaque est, pour eux aussi, la meilleure défense. ■

Sous pression, Riyad se tourne discrètement vers Israël

Stanislas Poyet
Correspondant à Jérusalem

À mesure que l'Arabie saoudite enchaîne les revers, un partenaire longtemps tenu à distance revient dans ses calculs : Israël. Selon plusieurs sources régionales citées par la presse israélienne, le royaume a sollicité, par l'intermédiaire du commandement américain pour le Moyen-Orient, le Centcom, une assistance israélienne face aux houthistes, notamment pour acquérir du renseignement sur leurs dirigeants, leurs installations militaires et leurs capacités de missiles et de drones.

Israël, comme l'Arabie saoudite, est en guerre contre ce proxy yéménite de l'Iran. L'État hébreu a longtemps tenté de normaliser ses relations avec la monarchie alliée des États-Unis, sans succès. Une telle démarche illustre la vulnérabilité saoudienne. À l'est, la guerre avec l'Iran perturbe le passage par le détroit d'Ormuz. À l'ouest, les houthistes menacent la voie de secours de la mer Rouge et frappent les infrastructures du royaume.

Pris en étau, le prince héritier Mohammed Ben Salman s'est vu refuser un soutien militaire direct américain. Le pacte de défense mutuelle conclu en août à La Mecque avec la Turquie et le Pakistan n'a pas davantage débouché sur une intervention militaire directe.

« L'Arabie saoudite se trouve dans une situation extrêmement difficile et cherche de l'aide partout. Israël est l'un des acteurs vers lesquels elle se tourne, mais discrètement », résume Uzi Rabi, spécialiste du Golfe au Centre Moshe Dayan. Cette coopération peut parfaitement progresser sans déboucher sur une normalisation. « Lorsqu'un État considère que sa sécurité nationale est menacée, il ne fait plus exactement le même calcul », souligne Yoel Guzansky, chercheur à l'INSS.

La guerre à Gaza interdit toutefois à Riyad d'assumer ouvertement ce rapprochement. Avant le 7 octobre, Mohammed Ben Salman semblait prêt à rejoindre la dynamique des accords d'Abraham en échange d'un vaste accord avec Washington. Depuis, la question palestinienne est redevenue une contrainte centrale. Le royaume affirme

qu'il ne reconnaît Israël qu'en présence d'une perspective crédible de création d'un État palestinien.

L'opinion saoudienne, déjà peu favorable à Israël avant la guerre, s'est encore durcie depuis le début de la guerre à Gaza. Pour Mohammed Ben Salman, afficher une coopération militaire avec Israël aurait donc un coût intérieur et régional élevé. D'où une relation à deux

« Une liste de cibles a été établie, et la surveillance a été étendue afin de couvrir la chaîne de commandement des houthistes, les itinéraires de contrebande d'armes, les systèmes de missiles et de drones, les sites de production, les ports et l'appareil sécuritaire »

Oded Ailam

Ancien responsable de la lutte antiterroriste au Mossad

niveaux : coopération sécuritaire discrète d'un côté, gel du rapprochement politique de l'autre.

Ce rapprochement discret intervient alors qu'Israël a lui-même considérablement renforcé ses capacités face aux houthistes. Avant le 7 octobre 2023, le Yémen restait un théâtre périphérique pour ses services. Les tirs houthistes et les attaques contre la navigation en mer Rouge ont depuis bouleversé la hiérarchie des menaces. Tsahal est désormais au fait de la menace houthiste.

Oded Ailam, ancien responsable de la lutte antiterroriste au Mossad, résume cette évolution : entre octobre 2023 et aujourd'hui, Israël est passé de « tatonner dans le noir » au fait d'avoir « déjà dessiné une carte, marqué des cibles et appris le rythme de respiration de l'ennemi ». « Une liste de cibles a été établie, et la surveillance a été étendue afin de couvrir la chaîne de commandement des houthistes, les itinéraires de contrebande d'armes, les systèmes de missiles et de drones, les sites de production, les ports et l'appareil sécuritaire », énumère-t-il.

À ce renseignement s'ajoutent d'autres capacités directement utiles à Riyad : alerte précoce, interception de drones et de missiles, guerre électronique et protection des infrastructures pétrolières. L'État hébreu est par ailleurs présent de l'autre côté du Bab al-Mandab, au Somaliland, où il entraîne les forces de sécurité locales.

Pour Israël, l'enjeu dépasse donc l'aide ponctuelle apportée au royaume. Depuis son rattachement au Centcom en 2021, l'État hébreu cherche à s'insérer dans une architecture régionale de défense associant les États-Unis et leurs partenaires arabes, notamment contre l'Iran, ses missiles et ses drones. Une coopération avec Riyad face aux houthistes permettrait d'enraciner cette intégration par les faits, alors même que la normalisation politique reste bloquée.

« La détresse saoudienne peut accroître le besoin d'Israël sans accroître l'urgence de normaliser avec lui », résume Yoel Guzansky. Pour Israël, c'est peut-être l'occasion d'obtenir autrement ce que les accords d'Abraham devaient consacrer politiquement : une place durable dans le maillage sécuritaire du Moyen-Orient. ■

Au Sénat, Anne Hidalgo défend sa gestion du scandale du périscolaire

Emma Ferrand

Retranchés derrière le paravent collectif, l'ancienne maire de Paris et son ex-premier adjoint, Patrick Bloche, n'ont pas pris leur propre part de responsabilité.

« J'ai été, je suis du côté des victimes. » Face aux sénateurs, ce mardi matin, l'ancienne maire de Paris, Anne Hidalgo s'est voulue sans équivoque. « Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est parce que nos institutions, malgré les actes posés, ont failli dans la protection de nos enfants. C'est un échec collectif », a-t-elle lâché. Auditionnée dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire dédiée aux violences dans le périscolaire, l'ex-élue socialiste a assuré avoir, pendant ses deux mandats, entre 2014 et 2026, « toujours été extrêmement impliquée » face aux violences envers les enfants.

Et ce, dès novembre 2014, soit six mois après son élection. « J'ai demandé à l'inspection générale de la ville de travailler sur des propositions parce que des cas d'agressions sexuelles avaient été signalés dans les conservatoires parisiens », a-t-elle déclaré. Ce qui a donné naissance au fameux rapport de 2015, qui dresse un constat accablant sur les procédures pour prévenir, signaler et traiter les agressions sexuelles d'enfants par des agents municipaux. Mais, selon un nouveau rapport de 2026, seule la moitié des recommandations énoncées onze ans plus tôt a été mise en œuvre. Néanmoins, l'ex-édile a rappelé avoir mis en place durant ses douze ans de mandat « des process pour réagir et resserrer en perma-

nence les mailles du filet, lesquelles restent encore très ouvertes ». « Je comprends le désarroi et le sentiment d'abandon des familles », a-t-elle ajouté. Et d'assurer ensuite : « Nous n'avons jamais attendu, nous avons toujours pris ce problème grave à bras-le-corps. »

Pas question pour Anne Hidalgo de porter tout le poids de la culpabilité face à ces scandales en cascade. Alors qu'Agnès Evren, sénatrice LR et rapporteur de la commission d'enquête, interrogeait l'ancienne élue sur le caractère « systémique » des violences sexuelles dans le périscolaire parisien, Anne Hidalgo s'est emportée. « Je ne sais pas ce que vous entendez par systémique, c'est un sujet national ! Ce qui est systémique, c'est la violence contre nos enfants. 80 % de ces agressions ont lieu dans les familles », a-t-elle martelé. À ce jour, 203 enquêtes pénales concernant le périscolaire et des écoles sont ouvertes pour des soupçons de violences, dont sexuelles, selon les chiffres du parquet de Paris transmis le 31 août dernier.

Si elle assure avoir veillé au grain au fil des ans sur ce fléau et recadré son administration dès que nécessaire, Anne Hidalgo a affirmé que, en préparant cette audition, elle a constaté que les signalements au titre de l'article 40 auprès du procureur n'avaient pas été systématiques entre 2021 et 2025. « Il n'y avait de

signalement que lorsqu'il n'y avait pas d'enquête judiciaire en cours », pour éviter un effet de redondance, a-t-elle souligné, précisant être en désaccord avec cette décision prise par la Direction des affaires scolaires, sans son aval. Un constat dont a également fait part Patrick Bloche, ex-premier adjoint d'Anne Hidalgo et ex-adjoint chargé de l'éducation, de la petite enfance et des familles,

« Notre sentiment face à l'attitude d'Anne Hidalgo, particulièrement condescendante ce matin, est qu'elle s'est drapée dans un ton moralisateur pour se défendre, mais n'a pas convaincu »

Collectif SOS Périscolaire

d'octobre 2017 à mars 2026, lors de son audition en fin de matinée. Face aux sénateurs, Patrick Bloche a finalement déploré la situation. « Je reste, six mois après la fin de mon mandat, profondément affecté par ce qui s'est passé. Les regrets sont immenses », a-t-il soufflé.

Le collectif SOS Périscolaire, lanceur d'alerte en 2021, aurait souhaité qu'Anne Hidalgo fasse également part de ses

remords. « Nous ne sommes malheureusement pas étonnées par ces réponses qui pointent toujours les failles, les responsabilités des uns et des autres, mais jamais les siennes, ont déploré les deux fondatrices. Notre sentiment face à son attitude, particulièrement condescendante ce matin, est qu'elle s'est drapée dans un ton moralisateur pour se défendre, mais n'a pas convaincu. »

De son côté, le collectif #MeTooEcole, fondé par des parents d'élèves de l'école Alphonse-Baudin, dans le 11^e arrondissement, où un scandale d'abus sexuels a éclaté en avril 2025, fait part de sa « colère ». « La justice devra désormais établir les éventuelles responsabilités pénales individuelles et déterminer si des omissions d'agir peuvent être caractérisées », écrit-il sur son compte Instagram. Pour rappel, fin août, trois familles du 7^e arrondissement ont déposé plainte contre Anne Hidalgo et Patrick Bloche, pour non-assistance à personne en danger. Début septembre, 17 familles annonçaient à leur tour poursuivre les deux élus ainsi qu'Emmanuel Grégoire. Des investigations sont en cours à ce sujet, a indiqué la procureur de Paris le 10 septembre dernier.

Ce mardi après-midi, le tribunal de Paris a annoncé la condamnation de Mickaël M., 38 ans, à cinq ans de prison, dont un an ferme sous bracelet électronique, pour les agressions sexuelles com-

Mardi, lors de son audition par la commission d'enquête parlementaire, Anne Hidalgo s'est justifiée : « Nous n'avons jamais attendu, nous avons toujours pris ce problème grave à bras-le-corps ».

CAPTURE YOUTUBE PUBLIC SENAT

mises sur neuf fillettes entre 2022 et 2024, alors qu'il était animateur à l'école élémentaire Vigée-Lebrun, dans le 15^e arrondissement. Une première depuis le début du scandale à Paris.

Ce mercredi, Emmanuel Grégoire, actuel maire de Paris, ex-adjoint chargé des ressources humaines de 2014 à 2017, et premier adjoint de 2018 à 2024, sera également entendu par les sénateurs. Mardi dernier, il avait été auditionné par la mission d'information et d'évaluation présidée par l'élue LR du 15^e arrondissement, Inès de Ragueneil, qui s'est ouverte le 2 juillet dernier. Selon nos informations, alors qu'il reconnaissait en mai dernier des « dysfonctionnements graves » de la part de la ville « dans l'encadrement, la supervision et le suivi » du périscolaire, il semble avoir cette fois changé de registre. « Il a assuré qu'aucune défaillance systémique n'avait été constatée, tout en soulignant que l'action de la ville avait favorisé la libération de la parole des enfants », rapporte une source proche du dossier. ■

Une école dédiée pour former aux bonnes conduites éducatives

À peine la pause méridienne terminée, sac sur le dos et sur l'épaule, une cinquantaine d'élèves passent la porte vitrée de leur établissement pour regagner leur salle de classe. Mais pas dans une école ordinaire. Ayant une vingtaine d'années pour la majorité d'entre eux, les autres étant plus âgés, ces stagiaires ont fait leur rentrée ce lundi 7 septembre dans une toute nouvelle structure, « la première de ce type en France », selon la mairie de Paris : l'École du périscolaire, dont l'objectif est de renforcer la formation des animateurs avant leur prise de fonction, ou au cours de leur carrière.

« Selon vous, quels sont les signaux d'alerte chez les enfants ? », interroge Sofia Youssouf, formatrice auprès d'un groupe d'une douzaine d'animateurs vacataires, en stage pour deux jours avant de commencer leur poste. « Des hématomas, des griffures, un manque de concentration ou encore des régressions, telles qu'un pipi au lit, doivent attirer votre attention », ajoute l'employée de la mairie de Paris qui officie dans ces locaux situés au cinquième étage d'un immeuble fraîchement rénové avenue de la Porte d'Italie, dans le 13^e arrondissement.

En plein scandale des violences physiques et sexuelles de la part d'animateurs sur plusieurs dizaines d'enfants, alors qu'il était à peine élu à la tête de la mairie de Paris, Emmanuel Grégoire annonçait en avril dernier un plan de 20 millions d'euros pour lutter contre ces abus et dysfonctionnements du périscolaire. Parmi les mesures énoncées figurait l'ouverture de cette école. Cinq mois plus tard, le projet a finalement vu le jour. « L'idée n'est pas seulement de donner aux animateurs les clés pour prévenir et détecter les violences chez les enfants, mais aussi de leur apprendre à adopter les bonnes postures éducatives », indique Isabelle Cordier, directrice de l'École du périscolaire.

À deux étages des animateurs vacataires, d'autres stagiaires écoutent avec

attention les instructions de leurs formateurs. « Outre la communication verbale, comment puis-je montrer à un enfant, simplement par ma posture, que je suis disponible pour l'écouter ? Par exemple, en me mettant à sa hauteur et en le regardant dans les yeux », suggère l'un des deux professeurs du jour face à un groupe de dix adultes préparant leur brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, plus communément appelé Bafa.

« L'idée n'est pas seulement de donner aux animateurs les clés pour prévenir et détecter les violences chez les enfants, mais aussi de leur apprendre à adopter les bonnes postures éducatives »

Isabelle Cordier

Directrice de l'École du périscolaire

Jusqu'à alors, la mairie de Paris imposait que 60 % de ses animateurs périscolaires titulaires soient détenteurs du Bafa. Face aux violences faites aux enfants, la Ville a jugé qu'il serait désormais indispensable d'en être diplômé, pour encadrer correctement les enfants. Pour leur permettre de se former, elle a fait appel à l'association Léo Lagrange et ses formateurs. Sur les 160 agents qui ont passé le concours l'an dernier pour devenir animateurs titulaires, 24 n'avaient pas le Bafa. Après 22 jours de formation théorique et 14 de stage pratique, ils pourront retourner travailler auprès des élèves. Pour Fatima, ancien agent spécialisé des écoles maternelles (Asem), cette formation est essentielle. « Elle nous permet d'apprendre à réagir et à se comporter face aux enfants mais aussi à leurs parents. On ne peut pas rester dans notre bulle et ne se cantonner qu'à notre expérience. Nous allons repartir de l'école avec un bagage solide », s'enthousiasme la quadragénaire.

Pour Kaoussou, 42 ans, c'est aussi un bon moyen de redorer le blason du métier. « Notre profession est dévalorisée. Pouvoir acquérir des compétences supplémentaires nous donne du crédit. Surtout, alors que je me suis déjà senti démuné face aux enfants, notamment pour gérer un conflit, cette formation nous apprend à adopter les bons gestes que l'on ne nous a jamais transmis », admet-il en jetant un rapide coup d'œil sur le mur derrière lui. Y sont accrochés des mémos rédigés aux feutres de toutes les couleurs sur les bonnes attitudes à adopter face à un enfant en fonction de son âge (3-6 ans, 6-8 ans...).

Outre ces sessions - pour les vacataires et pour le Bafa -, une formation

initiale renforcée sera également proposée aux Asem ainsi qu'une formation continue à tous les agents en poste qui ont un contact avec les enfants. « Avec pour objectif qu'ils aient tous suivi la formation de 100 heures dispensée par la Ville », précise Isabelle Cordier. La totalité des agents sera aussi obligatoirement formée à la problématique des violences, notamment sexuelles, faites aux mineurs. Cette année, l'objectif est de qualifier 7500 agents. Des modules concernant l'inclusion seront également dispensés. Pour mener à bien ce travail, sept formateurs permanents ont été recrutés par la Ville.

« C'est un travail nécessaire. Tous les animateurs ne sont pas au courant de ce

que sont les violences éducatives ordinaires. En raison de leurs expériences de vie, ils ne savent pas qu'il n'est pas normal ni autorisé de crier sur un enfant », explique Sofia Youssouf. Un avis partagé par son collègue, Kamel Ali Saoucha. Animateur depuis 1998, il estime que « pour travailler pour la Ville de Paris, il faut répondre à des exigences, notamment dans le contexte actuel ». « Beaucoup de vacataires sont des étudiants. La Ville se doit de les préparer à travailler avec des enfants et à prendre conscience de leurs responsabilités. Ce à quoi ils semblent être tous sensibilisés, ajoute l'agent municipal. Et, qui sait, cette expérience pourra peut-être créer une vraie vocation chez certains. » ■ E.F.

ticketac

activateur d'émotions

Théâtre • Humour • Loisirs

Vos places au meilleur prix !

Tous les spectacles sont sur ticketac.com

Rachida Dati face au tribunal pour l'imbroglia de son contrat avec Renault

Stéphane Durand-Souffland

L'ex-ministre est soupçonnée d'avoir reçu illicitement 900 000 euros du groupe industriel alors présidé par Carlos Ghosn.

Rachida Dati doit comparaître devant le Tribunal de Paris à partir de ce mercredi. L'ancienne garde des Sceaux et ministre de la Culture, qui a demandé récemment sa réintégration dans la magistrature, répond de corruption passive, de trafic d'influence passif, de recel d'abus de confiance et de recel d'abus de pouvoir. Elle encourt 10 ans de prison, une très forte amende et 5 ans d'inéligibilité, peine complémentaire qui pourrait la priver de son mandat à la tête de la mairie du 7^e arrondissement de la capitale. Rachida Dati nie vigoureusement chacune des charges.

Carlos Ghosn, l'ancien PDG de l'Alliance Renault-Nissan, également renvoyé, a fait savoir en août au tribunal, depuis le Liban où il s'est réfugié après sa fuite du Japon, qu'il estimait ne pas avoir été cité dans les règles. Il demande un renvoi, mais consentirait à intervenir en visioconférence - il fait l'objet d'un mandat d'arrêt. L'industriel déchu a toujours contesté avoir commis la moindre irrégularité.

L'affaire commence en avril 2019, quelques mois après l'arrestation de Carlos Ghosn au Japon, avec la plainte de Danièle Coutaz-Repland, porteuse d'une action Renault, qui conteste la gestion du groupe. De fil en aiguille, le Parquet national financier (PNF) découvre en perquisition au siège la trace de 900 000 euros d'honoraires attribués de 2010 à 2012 à Rachida Dati par une structure de droit néerlandais, Renault Nissan BV (RNBV). Une convention a été signée entre les deux parties en 2009, peu après le départ du gouvernement de l'intéressée devenue députée européenne et maire du 7^e arrondissement de Paris et qui envisageait alors de prêter le serment des avocats. Elle ne l'avait pas encore fait, bien que ce fut en raison de cette qualité que l'industriel avait contracté avec elle sur la base de 300 000 euros hors taxe par an, pendant trois ans.



JULIE SEBADELHAWIA REUTERS

Suspectée de corruption passive, de trafic d'influence passif, de recel d'abus de confiance et de recel d'abus de pouvoir, Rachida Dati (ici, en août, à Paris) encourt une peine de 10 ans de prison, une très forte amende et 5 ans d'inéligibilité.

Selon l'accusation, Rachida Dati n'a pas œuvré en tant qu'avocate pour conseiller son client : elle aurait en réalité exercé une activité illicite de lobbyiste en faveur du constructeur au sein du Parlement européen, ce qu'elle réfute. Le PNF en veut pour preuve trois questions posées par l'élue, liée à l'activité industrielle du groupe et sans lien évident avec une problématique purement juridique. Aucune trace convaincante d'activités d'avocate n'a d'ailleurs été mise au jour par les enquêteurs au cours de l'instruction ouverte en juillet 2019.

À quoi la candidate malheureuse à la Mairie de Paris rétorque que Carlos Ghosn conservait peu de documents et privilégiait les transmissions orales. La justice soupçonne ce dernier d'avoir cherché à utiliser la proximité de Rachida Dati avec le président de la République de l'époque, Nicolas Sarkozy, pour mettre de l'huile dans les rouages de la relation souvent orageuse entre son groupe et l'État actionnaire.

L'ancienne ministre nie chacune des charges. Elle affirme avoir usé de son entregent et de ses compétences juridi-

ques pour favoriser le développement de l'Alliance Renault-Nissan, notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Au Maroc, par exemple, à travers une structure stratégique. Les juges relèvent cependant que « *malgré cette implication dans le financement de l'usine de Tanger, (Rachida Dati) ignorait de quelle manière le coût d'implantation avait été réparti entre Renault et Nissan* ». Carlos Ghosn, lui, évoquait un rôle d'« *ambassadrice* » de la marque au losange pour des pourparlers « *au plus haut niveau* ».

La défense de l'ex-ministre a fourni des attestations relativement vagues - et fort tardivement -, de sorte que toutes n'ont pas été prises en compte par les magistrats instructeurs. Elle a décidé de faire citer plusieurs témoins à l'appui de ses dires.

Les nombreux avocats qui se sont relayés auprès de la prévenue ont multiplié les recours - le ministère public y verra des manœuvres dilatoires ce dont la défense s'offusquera -, affirmant notamment que les délits, à supposer qu'ils aient été commis, sont prescrits car les honoraires de leur cliente figuraient dans la comptabilité de Renault. Autrement dit, pas de dissimulation, contrairement à ce que prétend l'ordonnance de renvoi, et donc une prescription de trois ans acquise en 2015. Cet axe juridique, plusieurs fois soulevé, s'est toujours heurté à la chambre de l'instruction et même à la Cour de cassation qui a écarté un pourvoi. Il sera sans aucun doute soumis à nouveau au tribunal.

« La défense démontrera que Rachida Dati a travaillé exclusivement comme avocate pour RNBV »

Les avocats de Rachida Dati

De même, Rachida Dati soutient qu'un document capital manque au dossier - l'original de la convention d'honoraires -, ce que l'ordonnance de renvoi qualifie d'« *allégations manifestement infondées* ». « *La défense démontrera que Rachida Dati a travaillé exclusivement comme avocate pour RNBV* », ont déclaré les avocats de l'élue parisienne aux yeux desquels les griefs qui lui sont faits « *relèvent d'une construction intellectuelle artificielle de l'accusation* ».

Les débats étaient prévus pour s'achever le 28 septembre, mais au cas où le tribunal décidait de passer outre l'absence de Carlos Ghosn, ils pourraient durer moins longtemps. ■

Gérald Darmanin veut un « choc numérique » pour la justice

Paule Gonzalès

Sur fond d'affaire Lyhanna et de ressentiment des procureurs, il promet une aide de l'IA conséquente pour les magistrats.

Il réunissait les procureurs pour la première fois depuis l'affaire Lyhanna. L'accueil fut musclé, jeudi dernier, pour Gérald Darmanin. Le ministre de la Justice est arrivé avec, dans son porte-documents, « le choc numérique », un plan censé permettre à la justice de passer du quasi-âge de pierre informatique à l'intelligence artificielle et à ses bienfaits. Il lui a fallu d'abord essuyer la colère des magistrats du parquet par la bouche de Frédéric Chevallier, le président de la Conférence nationale des procureurs de la République (CNPR).

Le président de la CNPR lui a vertement reproché de les avoir désignés au lynchage populaire lors de la tragédie de Lyhanna, qui a jeté les Français dans la rue contre leur justice : « *Nous aussi, on a été choqués, beaucoup de nos jeunes collègues se questionnent sur leur responsabilité et leur engagement* ». Le magistrat fut longuement applaudi par ses pairs. Une humiliation et un mauvais moment à passer pour le ministre qui a réitéré, lui, son droit, en tant que ministre justement, d'évoquer les fautes professionnelles de certains agents publics. Il s'est aussi défendu d'avoir généralisé. Surtout, comme il aime à le faire, il a rappelé aux magistrats avoir toujours été leur soutien, par l'augmentation qu'il a obtenu du budget, des effectifs et désormais des moyens qu'il veut mettre en œuvre, justement dans le sillage de l'affaire Lyhanna. « *Peut-être* », a-t-il insisté, sera-t-il même « *le dernier garde des Sceaux* », à en juger « *des*

programmes pour la justice de certains candidats à la présidentielle ».

La menace n'a pas fait ciller les magistrats. Mais ils en conviennent, « le choc numérique » fait briller leurs yeux. « *C'est super, on va pouvoir interconnecter les différents logiciels Cassiopee, Genesis et le casier judiciaire* », souligne l'un d'entre eux.

Au programme, la promesse de l'arrivée de l'intelligence artificielle avec « *Mon Assistant Pénal* » et « *Mon Assistant Civil* », « *parallèlement expérimentés pour permettre notamment l'analyse et la synthèse de dossiers* », annonce la Chancellerie. Avec en ligne de mire « *de nouveaux usages : lecture et classement automatique des pièces d'un dossier, identification des dossiers prioritaires, synthèse de documents, aide à la préparation de certains actes ou encore retranscription* ».

À cela s'ajoute l'objectif « *zéro papier* ». « *C'était déjà la promesse de Nicole Belloubet en 2017 puis celle d'Éric Dupond-Moretti en 2021 pour 2027. Nous y sommes* », soupire un magistrat qui constate qu'« *entre 2017 et aujourd'hui, (sa) vie de magistrat a à peine changé* » avec téléphone, ordinateur portable et Wi-Fi dans les tribunaux qui « *marquent plus ou moins bien* ». « *Je doute qu'en décembre 2026, la transition au tout numérique soit faite même si la procédure pénale numérique progresse* », note un grand commis de l'État. Cet été, 2200 vacataires ont été dépêchés en juridiction pour accélérer le mouvement de la numérisation des procédures, notamment celle « *des dossiers*

sensibles, en particulier en matière criminelle, de violences sexuelles et de violences intrafamiliales, ainsi que les procédures transmises d'un parquet à un autre, annonce la place Vendôme. On ne part pas de rien car, quand même, la procédure pénale numérique progresse. Mais nous souffrons toujours de l'absence d'interconnexion entre les logiciels de la police et de la gendarmerie qui oblige à tout renumériser quand les procédures arrivent en juridiction ».

« Je doute qu'en décembre, la transition au tout numérique soit faite même si la procédure pénale numérique progresse »

Un grand commis de l'État

Le ministère de la Justice annonce le même mouvement au civil grâce à « *une nouvelle direction de programme dédiée* ». Après avoir trimé de longues années sur le sujet, les spécialistes sortent de l'expérience sans doute épuisés. Il faut dire que l'informatique pour la matière civile frise le scandale. « *Le projet Portalis a démarré en 2015, et a été entièrement relancé en 2021 car la Chancellerie a avoué s'être trompée de route. Plutôt que de créer le Taj Mahal, elle a alors décidé de procéder par bloc. Aujourd'hui, le logiciel est à peine déployé dans les tribunaux de prud'hommes et ne le sera pas entièrement avant 2028* », souligne Cyrille Jeaningros, secrétaire général de l'Union

syndicale des magistrats. Onze ans donc pour développer un logiciel essentiel à la vie des juridictions.

Le « *numérique judiciaire est une tortue qui s'améliore très lentement. L'essentiel est de ne pas casser sa carapace pour des lubies* », sourit un grand commis de l'État. La carapace de la tortue, ce sont donc les deux logiciels mastodontes, Cassiopee pour le pénal et Portalis pour le civil. Les lubies, ce sont les projets, applicatifs et interfaces en tout genre qui fleurissent et soudain séduisent chefs de projets, magistrats, directions d'administration centrale et même ministres. À tort ou à raison. « *Il faut se méfier des effets d'éviction que ces engouements entraînent sur les travaux en cours* », préviennent plusieurs observateurs.

Le dernier en date est « *Piste* », qui s'accroche à Cassiopee pour permettre de faire de la statistique judiciaire et de prioriser les dossiers. Une interface de plus qui vient rejoindre SISPoPP (système informatisé de suivi de politiques pénales prioritaires), créé en octobre 2023 pour piloter et coordonner le suivi des procédures pénales ; Siroco, qui permet les remontées d'information à condition qu'on le renseigne - ce qui est rarement le cas car les magistrats sont jaloux de leur dossier. Mais aussi Prisme, qui remplace APPI pour gérer l'application des peines, Parcours pour les mineurs, Minos pour le tribunal de police...

« *Sans compter les initiatives maison, celles que chaque juridiction bricole dans son coin et qui ne sont évidemment pas compatibles avec les grands projets de la Centrale. Sans compter également les*

réticences du corps qui, à chaque changement de chef de juridiction, va brancher ou débrancher un logiciel. Cela est régulièrement le cas du logiciel pour les permanences des parquets. Il a dû être réinstallé 300 fois », souligne un bon connaisseur du numérique judiciaire.

Car la donne humaine est fondamentale. Il faut non seulement que les agents publics et les magistrats adhèrent mais il faut également les former, ce qui peut prendre des mois pour déployer de nouveaux usages. Impossible donc de fonctionner par big bangs successifs.

Avec le calme des vieilles troupes, les bons connaisseurs du dossier accueillent également l'annonce de « *Mon espace justice* », anciennement « *portail du justiciable* ». C'est l'angle mort du numérique judiciaire autant qu'un serpent de mer. Le ministre de la Justice va loin dans ses promesses puisqu'il assure qu'« *un justiciable pourra notamment déposer en ligne la très grande majorité des requêtes civiles ne nécessitant pas obligatoirement un avocat. Il pourra également, lorsqu'il aura accepté les échanges électroniques, recevoir en ligne les décisions rendues dans son affaire civile et être informé de certaines étapes de sa procédure pénale* ». Le tout pour la fin de cette même année.

En tout, pour l'informatique judiciaire, « *entre 2017 et 2026, le budget numérique de la Justice a plus que doublé, passant de 130,6 à 323,7 millions d'euros soit une hausse de 148 %* ». Des sommes non négligeables que Gérald Darmanin a déjà promis d'augmenter de 40 millions d'euros pour 2027. ■

Anne-Laure Frémont
Envoyée spéciale à Kourou

À Kourou, les équipes ont retenu leur souffle jusqu'à la confirmation de la mise en orbite de ce petit satellite unique en son genre. Sa mission : dresser un état de santé mondial de la végétation.

Flex pèse à peine 400 kg. Mais ce petit satellite a mobilisé pendant plus d'une décennie près de quarante entreprises, des centaines de personnes et quelque 342 millions d'euros. Alors, malgré un lancement préparé au cordeau, une répétition générale « rassurante » la semaine dernière, les équipes ont retenu leur souffle lundi soir dans la salle de contrôle lorsque la fusée européenne Vega C (petite sœur de 35 mètres de haut d'Ariane 6) a fait vibrer le pas de tir du centre spatial de Kourou, à 22h21 heure locale, avant d'illuminer la nuit moite de Guyane.

Si la boule incandescente s'est bientôt dissoute dans l'épaisseur des nuages, sa course, elle, est restée parfaitement fidèle à la trajectoire prévue. Mais comme toutes les personnes impliquées dans ce projet 100 % européen, Marco Celesti, responsable scientifique de la mission pour l'Agence spatiale européenne (ESA), a dû ensuite attendre deux bonnes heures que la mise sur orbite polaire du satellite à 815 km d'altitude soit confirmée ; puis que le satellite donne signe de sa bonne santé. Investi dans le projet Flex depuis treize ans, l'Italien ne cache pas son émotion : « Vraiment incroyable. La fusée elle-même était si rapide, je ne m'y attendais pas. Et même si l'on sait que le son voyage beaucoup plus lentement, on finit par ne plus l'attendre parce qu'on est concentré sur cette



La fusée Vega C s'est envolée du centre spatial de Kourou, en Guyane française, lundi soir, emportant les satellites Flex et Sentinel-3C dédiés à l'observation de la Terre. ESA S. CORVAJA

que son aspect extérieur n'en montre des signes visibles, comme des feuilles qui se flétrissent ou jaunissent.

Reste que cette fluorescence est un signal faible, qu'il faut parvenir à différencier de toutes les lumières parasites qui l'entourent. Pour accomplir sa mission, Flex n'a pas pris place seul à bord de Vega C. Lundi soir, le lanceur européen a aussi emporté Sentinel-3C, nouveau maillon du programme européen Copernicus, doté de toute une panoplie d'instruments qui aideront à mieux contextualiser et ainsi comprendre les données envoyées par Flex. État de santé des océans, données sur les fumées ou les poussières venues du désert, température de l'air et des océans à 0,1 °C près, hauteur des océans : le cou-teau suisse spatial Sentinel-3C est aussi destiné à suivre plus globalement les bouleversements de notre planète. Il doit enfin garantir la continuité de séries de mesures cruciales au cours des années 2030, en prenant progressivement le relais de son grand frère, Sentinel-3A.

Flex et Sentinel-3C voleront donc en tandem, à quelques secondes l'un de l'autre. Pour ces deux missions européennes, les champs d'application sont multiples. Flex permettra aux scientifiques d'en apprendre davantage sur le cycle du carbone et la dynamique de la photosynthèse dans un contexte de changement climatique, « ce qui est essentiel en termes de sécurité alimentaire » dans un monde où les besoins augmentent, indique Simonetta Chelli, directrice des programmes d'observation de la Terre à l'ESA. « De manière très concrète, les données de Flex nous aideront à mieux évaluer la capacité de production agricole. » Autre application possible : la prévention des incendies. Ces deux satellites aideront à surveiller les conditions météorologiques et environnementales favorables au départ et à la propagation des feux. Un apport précieux à l'heure où le réchauffement les rend plus fréquents, plus intenses et plus difficiles à maîtriser. ■

Le satellite européen Flex va prendre le pouls des plantes depuis l'espace

lumière ; puis on est frappé par ce bang sonique. C'est vraiment impressionnant. »

Le satellite Flex (pour « Fluorescence Explorer ») de l'ESA a pour mission d'aller ausculter la végétation du monde entier. Il part pour trois ans et demi, le temps de couvrir trois cycles de végétation sur l'ensemble de la planète, qu'il s'agisse des forêts, des champs ou des prairies, afin de scruter leur capacité à photosynthétiser.

Pour leur croissance, les plantes utilisent l'énergie solaire, l'eau et le dioxyde de carbone, tout en libérant de l'oxygène. Or, ce processus de photosynthèse génère un faible signal fluorescent, dont l'intensité varie selon l'état de santé de la plante et les stress qu'elle subit, qu'il

s'agisse d'un manque d'eau ou de nutriments, ou encore d'une maladie. « Ce signal, c'est la seule chose qu'on peut mesurer dans la photosynthèse », explique Marco Celesti. Et s'il est d'un rouge invisible à l'œil nu, il peut cependant être observé à grande échelle, même depuis l'espace.

Vol en tandem

À l'aide de son spectromètre d'imagerie baptisé « Floris » (conçu par le groupe italien Leonardo) qui décompose la lumière émise par la végétation, Flex va ainsi mesurer ce signal, repassant au même endroit environ une fois par mois, avec une résolution inédite : chaque pixel représentera un carré de 300 m par 300 m.

Le satellite ne se contentera pas de détecter ce signal. Il mesurera l'ensemble du spectre de fluorescence émis par la végétation, ce qui permettra d'affiner l'évaluation de l'état de santé des plantes et de mieux suivre leur réponse aux contraintes de leur environnement. Sachant que « plus il y a une dissipation d'énergie, plus le signal est intense, plus la plante souffre », puisque cela signifie que la photosynthèse est moins active, résume Thierry Huiban, responsable de la mission pour Thales Alenia Space (maître d'œuvre du satellite). Comme la fluorescence est directement liée à toute la machinerie de cette photosynthèse, les scientifiques espèrent pouvoir déceler si la végétation subit un stress avant même

Cent jours de records de chaleur dans les océans

Marc Cherki

Les canicules marines affectent la faune et la flore et pourraient augmenter l'humidité près du littoral.

Ce n'est que quelques centièmes de degré de plus que les précédents records... Mais à 21,23 °C, le 8 septembre, la température moyenne à la surface des océans, entre les 60^{es} parallèles nord et sud, a atteint un niveau inédit depuis le début des mesures. Cela fait cent jours consécutifs que la température des océans bat des records. En août, la température moyenne mensuelle mondiale à la surface des océans a atteint son niveau le plus élevé jamais enregistré pour cette période, à 21,11 °C, dépassant le précédent record d'août 2023, a indiqué le service européen Copernicus Marine.

« Ce n'est pas si surprenant que de telles températures soient atteintes cette année, alors que le phénomène El Niño continue de se développer », explique Camila Artana, océanographe et chercheuse à l'IRD à Locean (Laboratoire d'océanographie et du climat). Ce phénomène climatique récurrent qui prend sa source dans la partie équatoriale, au sud-est de l'océan Pacifique, est d'une « ampleur inédite » pour le nouvel épisode 2026-2027, annonce l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Et les bassins océaniques du monde entier captent environ 90 % de l'excès de chaleur produit par les activités humaines.

Malgré quelques différences régionales, les bassins océaniques se réchauffent presque sans discontinuer avec un réchauffement plus marqué pour les mers fermées ou quasiment fermées, comme la Méditerranée. Cette dernière a affiché localement cet été, des pointes de +8 °C au-dessus de la normale. Les températures extrêmes estivales, en moyenne, ont augmenté de 2,6 °C pour la Méditerranée orientale et de 3,1 °C, pour sa partie

occidentale, avec des conséquences désastreuses pour les écosystèmes marins. En France, à l'intérieur de l'étang de Thau, « des taux de mortalité des moules très élevés ont été déplorés cet été », souligne Fabrice Pernet, chargé de recherche à l'Ifremer. Il précise que, sur la côte atlantique, il y a également eu « des problèmes de rendements pour les moules de bouchot, où le taux de remplissage de chair dans les coquilles a été faible ».

Mesures in situ

Les canicules marines sont, comme celles sur terre, plus intenses, plus fréquentes et durent de plus en plus longtemps. Elles sont une des manifestations du changement climatique des mers contribue à l'accumulation de la chaleur qui se propage maintenant sur les 2000 premiers mètres au-dessous de la surface.

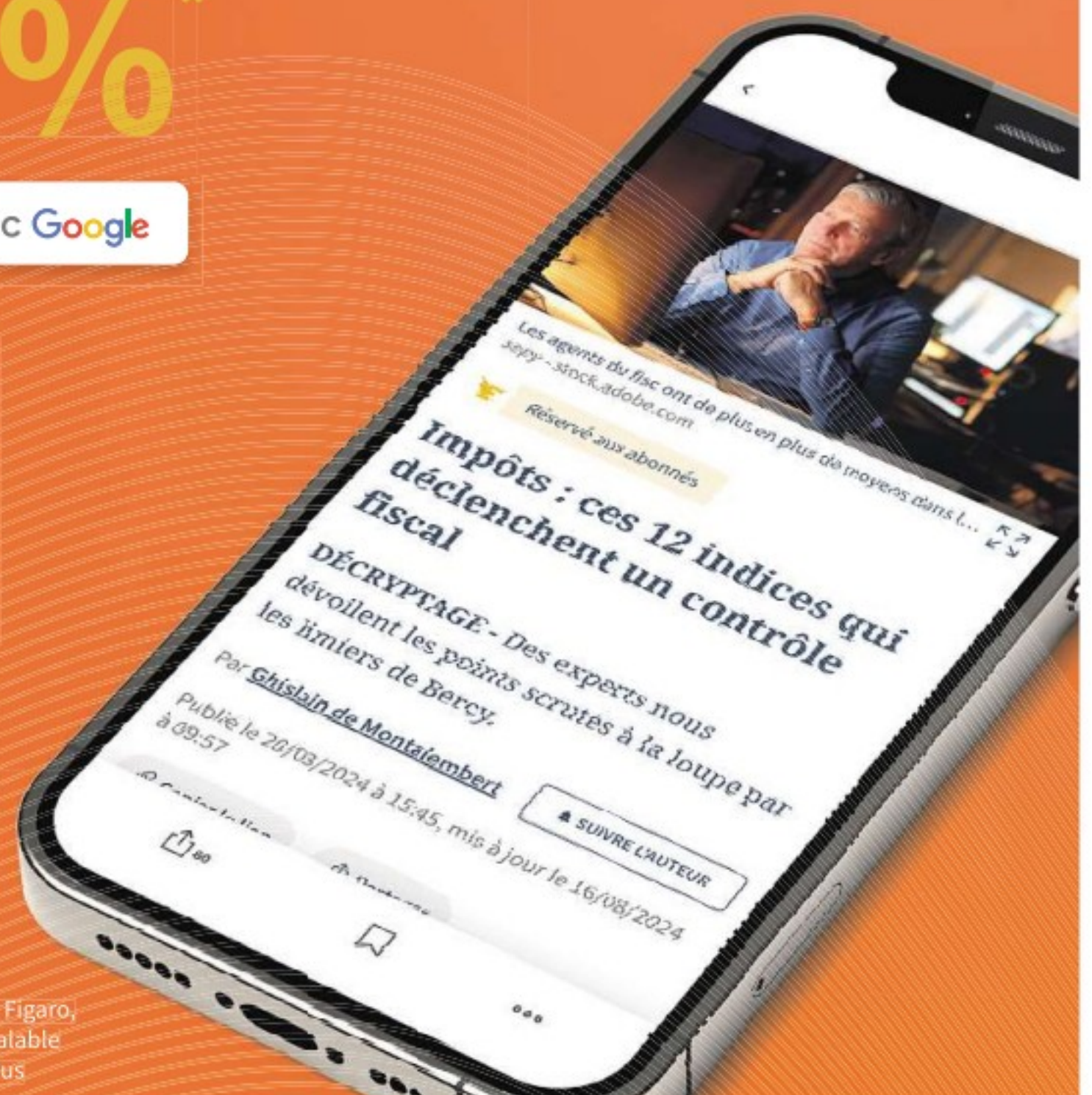
Grâce aux observations par satellite plus précises et aux mesures in situ, la notion de canicules marines a gagné en précision. « Mais il y a encore très peu d'articles qui parlent des phénomènes de rétroaction des canicules marines sur la température de l'air et en particulier sur les canicules terrestres. Ce sont des questions qui sont en cours d'investigation par des équipes internationales », explique Camila Artana. Elle précise que, comme les mers se réchauffent à la surface, ces canicules marines pourraient contribuer à augmenter la température moyenne de l'air et le taux de l'humidité de l'air près de la mer. Un phénomène qui pourrait devenir dangereux pour la santé humaine : plus le taux de l'humidité de l'air augmente, moins il est possible de transpirer et de rafraîchir naturellement son corps. ■

LE FIGARO

ACCÉDEZ À TOUS
LES ARTICLES

-30%*

S'abonner avec Google



* -30% sur votre abonnement Figaro, offre soumise à conditions, valable jusqu'au 31 octobre 2026 inclus

« Refaire du WRC un grand championnat mondial »

Propos recueillis par **Cédric Callier**

Jean-Louis Mosca, le patron de Cosmobilis, et Mohammed Ben Sulayem, le président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), confient leurs ambitions pour remettre en pleine lumière le rallye.

En dépit du 9^e titre mondial décroché l'an dernier par Sébastien Ogier au bout du suspense et d'audiences télévisées impressionnantes sur le plan mondial, le World Rally Championship (WRC) traverse, depuis plusieurs saisons, une période compliquée, symbolisée par la désaffection des constructeurs (en 2026 seuls persévèrent Toyota, Hyundai et Ford par l'entremise d'une structure privée). En rachetant - avec le fonds d'investissement Park Square Capital - les droits commerciaux du championnat fin juillet, le groupe français Cosmobilis (propriétaire notamment de BYmyCAR), dirigé par Jean-Louis Mosca, entend donner un nouvel élan à la discipline en marchant main dans la main avec la Fédération internationale automobile (FIA) présidée par Mohammed Ben Sulayem. Les deux hommes, présents à Paris le 8 septembre dernier, accompagnés d'Éric Boullier, placé à la tête de la nouvelle entité WRC Promoter, ne manquent ni d'ambition ni d'idées.

LE FIGARO. - Jean-Louis Mosca, comment est né votre intérêt

pour le rallye et le WRC ?

JEAN-LOUIS MOSCA. - Le rallye, c'est une passion familiale et une passion professionnelle en tant que dirigeant d'un groupe du secteur automobile comme Cosmobilis. Quand j'ai appris que les droits commerciaux du WRC pouvaient être mis en vente, j'ai constitué une équipe de spécialistes autour d'Éric Boullier, de Julien Vial et de deux autres collaborateurs pour étudier le dossier et voir les synergies qu'il pouvait y avoir entre Cosmobilis et le WRC. Ensuite, nous avons eu l'occasion de rencontrer le président de la FIA. Là, nous avons pu échanger entre passionnés d'automobile et voir que nous avions la même vision du projet WRC. Une fois qu'on a acté le fait d'être aligné sur un projet commun, je suis rentré dans le processus d'achat du WRC.

Mohammed Ben Sulayem, vous avez parlé, au sujet de cette acquisition, de « deal du siècle ». Pour quelles raisons ?

MOHAMMED BEN SULAYEM. - D'abord car je mets au défi quiconque de trouver un deal qui aurait été



Jean-Louis Mosca, PDG de Cosmobilis, et Mohammed Ben Sulayem, président de la Fédération internationale de l'automobile, au siège de la FIA, à Paris, le 8 septembre. PAUL DELORT/LE FIGARO MAGAZINE

meilleur que celui-ci. Si l'on regarde la Formule 1, aucun accord n'a jamais approché celui-ci. En plus, avec le WRC, la situation est totalement différente : il s'agit d'un partenariat, et non d'une simple relation avec un promoteur. Aujourd'hui, une nouvelle ère s'ouvre, et je qualifierai toujours cet accord de « deal du siècle ».

Éric Boullier a affirmé : « Nous ne toucherons absolument jamais à l'ADN du WRC. » Quel est selon vous cet ADN ?

J.-L. M. - Je pense que le WRC a un ADN qui, en dehors du fait d'être une compétition avec des courses automobiles, revêt des valeurs populaires, sur fond de nature et d'aventure. Il ne faut pas

toucher à ces valeurs, mais au contraire s'appuyer dessus pour refaire du WRC un grand championnat mondial, au plus près de son image et de son public.

Vous dites « refaire du WRC un grand championnat ». Le constat est donc aujourd'hui que le WRC n'a plus la place qui devrait être la sienne et qu'il y a eu une perte d'intérêt le concernant...

M. B. S. - Avant que je réponde, j'aimerais qu'Éric apporte son éclairage avec certains chiffres éloquentes...

ÉRIC BOULLIER. - Dans le rallye, il y a une base incroyable de fans très assidus. Dans tous les pays du monde, il y a des gens qui font du rallye, que ce soit sur le plan local, régional ou national. Et si vous regardez les chiffres des audiences TV dans le monde, si on les compare avec la F1, celle-ci touche 1,6 milliard de téléspectateurs contre 1,3 milliard pour le rallye : la différence n'est pas si marquée. L'enjeu pour le WRC aujourd'hui, c'est d'en parler en dehors de cette communauté.

M. B. S. - Oui, donc ce qu'il faut faire, c'est de développer un narratif avec les pilotes, les rendre plus accessibles, améliorer la narration de notre championnat. Quand on parle avec eux, ce sont des acteurs très intéressants, comme si on avait un film d'action. Après, si je vous dis que le rallye est intéressant, vous allez me dire que je suis de parti pris parce que j'ai derrière moi vingt ans d'expérience en tant que pilote dans cette discipline, mais vraiment, le rallye n'est jamais ennuyeux et nous avons besoin de communiquer ce message.

Du coup, votre objectif est de trouver votre Drive to Survive (le documentaire Netflix sur les coulisses de la F1 qui a grandement contribué à relancer l'intérêt pour la discipline) ?

J.-L. M. - Je crois qu'on a déjà aujourd'hui une organisation extrêmement bien faite, en particulier sur le plan local. On l'a vu récemment lors de notre déplacement en Amérique du Sud, où le rallye dispose d'une base de fans considérable car nous sommes en harmonie avec les clubs automobiles, les promoteurs, la presse et les politiques locaux, ce qui nous permet d'attirer les sponsors et d'améliorer la qualité de l'événement. Après, il est important pour nous de communiquer autour d'un récit pour faire vivre non pas simplement un rallye, mais l'histoire du rallye. Le WRC est une marque exceptionnelle, avec un patrimoine historique remarquable. On a véritablement tout le matériel pour développer cette partie. Nous devons mieux raconter notre histoire, la vie des pilotes et des équipes, pour faire comprendre au grand public toutes les exigences qu'un pilote peut avoir pour exécuter un temps record.

M. B. S. - On ne peut pas se contenter de Drive to Survive, car une fois que le public est là, il peut repartir aussi vite. Mais cela a permis à la Formule 1 d'ouvrir les yeux et de se demander : « Comment innover ? » En F1, il y a eu et il y a encore des figures emblématiques, comme Michael Schumacher ou Lewis Hamilton. C'est la même chose pour le WRC. Nous devons raconter notre histoire,

créer du suspense. Or, j'ai le sentiment que nous ne le faisons pas assez. L'ancien promoteur était bon, mais il lui manquait cette passion que je perçois aujourd'hui chez Jean-Louis Mosca, son équipe et la FIA. Nous n'avons jamais connu une telle dynamique auparavant ; nos relations n'ont jamais été aussi étroites. Nous partageons nos défis ainsi que nos solutions. Je crois que l'élan donné au championnat WRC grâce à nos idées communes - comme une meilleure maîtrise des coûts avec des voitures passant d'une valeur de plus de 1 million d'euros à environ 345 000 - va tout changer. Il faut maîtriser les coûts, et c'est ce que nous faisons via la réglementation. C'est alors que vous pouvez frapper à la porte des constructeurs, pour en attirer de nouveaux ou faire revenir d'anciens. Avec davantage de constructeurs, nous bénéficierons également de leur soutien en matière de communication.

2027 puis 2029 marqueront deux changements de réglementation. Considérez-vous cette période comme une transition ?

J.-L. M. - Il y a l'évolution de la réglementation sur la voiture, un processus qui prend nécessairement du temps, parce que vous ne pouvez pas demander à un constructeur de produire une voiture du jour au lendemain conformément à de nouvelles normes. Donc, il y a nécessairement la période de transition que vous évoquez. Pour autant, ce n'est pas du tout ce qui doit freiner notre plan d'action sur la production et l'amélioration du contenu et des événements. Pour moi, les changements de réglementation ne constitueront jamais des freins.

Jean-Louis Mosca, Éric Boullier, Sébastien Loeb, Sébastien Ogier... Tous ont pour point commun d'être français.

Quelle est la place de la France aujourd'hui dans l'écosystème WRC ?

M. B. S. - Vous avez des champions du monde. Notre promoteur et certains de nos partenaires sont français. Citroën a participé et brillé au championnat du monde. Il est donc tout à fait logique que nous travaillions main dans la main avec la France. Si le projet est viable sur le plan commercial, je ne vois d'ailleurs aucune raison de ne pas organiser une épreuve en France. Toutefois, il ne s'agit pas simplement de déplacer un événement, cela nécessite une étude et un plan. Et, à mon avis, la France mérite aussi un Grand Prix en Formule 1. (Sourire.)

Vous avez annoncé votre ambition de faire du WRC la référence des compétitions automobiles dans le monde. Était-ce un simple effet d'annonce, ou y croyez-vous réellement ?

M. B. S. - Nous devons consacrer davantage de temps au rallye. Je suis convaincu que nous pouvons en tirer ce qui intéresse le public. Il ne s'agit pas de tout réinventer. Le rallye offre plus d'action. Si voir toujours la même chose peut devenir lassant, ce n'est pas le cas ici. Ce qui intéresse le public, ce sont les rivalités, la compétition entre les pilotes. Et c'est ce que nous pouvons faire avec le rallye. ■

L'ÉQUIPE DU Soir

LE MATCH SE TERMINE, LE DÉBAT COMMENCE

22H50 À 00H30 DU MARDI AU VENDREDI

la chaîne **L'ÉQUIPE**

Olivier Ménard

LE CARNET DU JOUR

Les annonces sont reçues avec justification d'identité
Courriel : carnetdujour@media.figaro.fr
sur notre site : carnetdujour.lefigaro.fr
Téléphone : 01 56 52 27 27

Le Carnet du Jour vous accueille du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés)
et tous les dimanches de 9h à 13h.

Vos annonces doivent nous parvenir
avant 16 h 30 pour toutes nos éditions
du lendemain, avant 13 h les dimanches.

Passez une annonce dès

260 € TTC pour un deuil,
145 € TTC pour un événement heureux.

Le détail de nos tarifs est sur notre site.
Tarif préférentiel pour les abonnés.

Retrouvez nos annonces sur :
carnetdujour.lefigaro.fr

Tél Abonnements :
01 70 37 31 70

deuils

Cyril et Alexis Le Cornec,
ses fils,

Quitterie, Malo, Hortense,
Maieul,
ses petits-enfants,

Serge Le Cornec,

Hubert et Édith
du Bessey de Contenson,
Marie-Pierre et Gilles
Deschamps,
Christophe
du Bessey de Contenson,
ses frères et sa sœur,
et leurs conjoints,

ses neveux et nièces

vous font part
du rappel à Dieu de

**Annick
du BESSEY de CONTEISON**

le 8 septembre 2026,
dans sa 80^e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
ce mercredi 16 septembre,
à 14 h 30, en l'église
Sainte-Marie-des-Batignolles,
Paris (17^e).

Marie-Laurence
de Chasteigner,
son épouse,

Thomas et Hugo
de Chasteigner,
ses fils,

ont l'immense tristesse
de faire part du décès du

**docteur Christian
de CHASTEIGNER**

Un hommage lui sera rendu
le jeudi 17 septembre 2026,
à 14 h 30,
au crématorium de Nice.

Ni fleurs ni couronnes.

Agnès et Vincent Marcadé,
sa fille et son gendre,
Carole Cochet,
sa belle-fille,
en union de prière,
avec Philippe Cochet (†),
son fils,

Amélie, Solène, Marion
et Stefan,
ses petits-enfants,
et leurs conjoints,

Mahault,
son arrière-petite-fille,
Alexia, Pierre, Constance
et Sacha,
ses beaux-petits-enfants,

ont la douleur
de vous faire part du décès de

Chantal COCHET
née Duperry,

le 4 septembre 2026,
à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Notre-Dame-de-Bon-Secours,
de Bois-Colombes,
ce mercredi 16 septembre,
à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Jean Gaumy,
président,
M. Laurent Petitgirard,
secrétaire perpétuel,
les membres
et correspondants de
l'Académie des beaux-arts

ont la tristesse de faire part
du décès de leur confrère,

Pierre COLLIN
membre de la section
de Gravure et dessin
de l'Académie des beaux-arts,
membre de l'Institut,

survenu le 15 septembre 2026,
à l'âge de 69 ans.

Ses obsèques auront lieu
le vendredi 18 septembre 2026,
à Vannes (Morbihan).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti,
75006 Paris.

La Baule-Escoublac, Nantes
(Loire-Atlantique).

Tatiana et Sandra Derouet,
ses filles,
Milan, Andja, Gabrielle,
ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse
de vous faire part du décès de

**Mme Milena
CVIJIC DEROUET**
ancienne directrice
de l'Hôtel de France, à Nantes,

survenu le 13 septembre 2026,
à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 18 septembre 2026,
à 10 heures, en l'église
Notre-Dame de La Baule.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Nicole Dupille,
son épouse,

Géraldine, Amélie et Antoine,
Aymeric,
ses enfants,

Marin, Arthur, Joséphine,
Valentine et Pierre, Lucie,
Clément, Tanguy,
ses petits-enfants,
Hortense,
son arrière-petite-fille,

Mme Odile Dupille,
sa sœur,
M. Francis Dupille,
son frère,

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu de

M. Philippe DUPILLE

le lundi 14 septembre 2026,
dans sa 86^e année.

La messe sera célébrée
le mardi 22 septembre,
à 15 heures,
en l'église Saint-Pierre
de Nanteuil-le-Haudouin
(Oise), suivie de l'inhumation
au cimetière.

Ni fleurs ni couronnes.

Ses amis

ont le regret
de vous annoncer le décès de

Lise FAYOLLE
productrice de cinéma
et, entre autres, des films
Providence, *Balzac*
et *la Petite Tailleuse chinoise*,

survenu le 4 septembre 2026,
à l'âge de 87 ans.

Ses obsèques auront lieu
le jeudi 17 septembre, à 10 h 15,
à la division écologique
du cimetière d'Ivry-sur-Seine,
44, avenue de Verdun.

Le comte et la comtesse
de Gouvion Saint-Cyr,
Mme Adélaïde
de Gouvion Saint-Cyr
et M. Aleksei Miroschnikov,
le comte Édouard
de Gouvion Saint-Cyr,
Mme Timothée Cyr,
ses enfants,

William, Maxime, Augustin,
Arthur, Héliène, Apolline,
ses petits-enfants,

ont la douleur
de vous faire part du décès de

**Nadine
de GOUVION SAINT-CYR**
née Ferrand de la Conté,

le 14 septembre 2026,
dans sa 80^e année, munie
des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le samedi 19 septembre,
à 15 heures, en l'église
de Coglès (Ille-et-Vilaine).

Christine de Saussure
et sa famille,

Gérard, Christian et Arnaud,
ses frères,
leurs épouses, compagne
et enfants

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

**Aimery
LANGLOIS-MEURINNE**

le 11 septembre 2026,
dans sa 84^e année.

La cérémonie religieuse
aura lieu
ce mercredi 16 septembre,
à 15 h 30, en la cathédrale
Saint-Pierre de Genève.

Un hommage lui sera rendu
ultérieurement à Paris,
en France.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Bertrand Marchais,
M. et Mme Thierry
de La Rochette de Rochegonde,
M. Xavier
de La Rochette de Rochegonde,
ses enfants,

Clothilde et Geoffrey,
Gauthier et Claire, Quentin,
Henri, Étienne et Julie,
Ludovic, Maxime,
Lucille et Geoffroy, Sophie,
Éric et Estelle,
ses petits-enfants,

Axel, Heidi, Élise, Charlie
et Aliocha,
ses arrière-petits-enfants,

Béatrice de La Rochette
de Rochegonde,
sa sœur,
Françoise de La Rochette
de Rochegonde,
Nicole
de La Rochette de Rochegonde,
Denis et Brigitte Lesage,
ses belles-sœurs et beau-frère,

font part du rappel à Dieu du

**général de corps
d'armée (2S)
comte Guy de LA ROCHETTE
de ROCHEGONDE**

commandeur
de la Légion d'honneur,
grand-officier
de l'ordre national du Mérite,

le 12 septembre 2026,
à l'âge de 99 ans,
à Saint-Germain-en-Laye.

La cérémonie religieuse aura
lieu le lundi 21 septembre,
à 15 heures, en l'église
de Villeneuve-d'Allier
(Haute-Loire),
suivie de l'inhumation
dans le caveau de famille.

Mme Sabine Marquézy,
son épouse,

Laure et Stéphane,
ses enfants,
Vicky, Elliott, Camille
et Juliette,
ses petits-enfants,

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

M. Jean MARQUÉZY

survenu à Versailles,
le 1^{er} septembre 2026,
à l'âge de 83 ans.

Les obsèques ont eu lieu
à Versailles,
dans l'intimité familiale.

La comtesse Christian de Narp,
son épouse,

le comte et la comtesse Yann
de La Goublaye de Nantois,
le comte et la comtesse
Augustin de Narp,
M. et Mme Xuán Lè de Narp,
le comte Benjamin de Narp,
ses enfants,

Claire, Arthur, Alix, Pierre,
Mahault, Gisèle et Martin,
ses petits-enfants,

ses frères, sœurs,
beaux-frères, belles-sœurs,
neveux et nièces

ont la grande tristesse
de faire part du décès du

comte Christian de NARP

survenu le 13 septembre 2026,
à l'âge de 75 ans, muni
des sacrements de l'Eglise,
à l'issue d'un courageux
combat contre la maladie.

La messe d'À-Dieu
sera célébrée
le jeudi 17 septembre, à 14 h 30,
en l'église Saint-Thuriau
de Crac'h (Morbihan), suivie
de l'inhumation au cimetière.

Toute l'équipe du
cabinet Pichelin Immobilier
d'hier et d'aujourd'hui,
unie autour de
Guillaume Pichelin,

a le profond chagrin
de vous faire part
du rappel à Dieu de

Christian de NARP

le 13 septembre 2026,
à l'âge de 75 ans, muni
des sacrements de l'Eglise.

Il s'est éteint à l'issue
d'un courageux combat
contre la maladie.

La messe d'À-Dieu
sera célébrée
le jeudi 17 septembre,
à 14 h 30, en l'église
Saint-Thuriau de Crac'h
(Morbihan), suivie
de l'inhumation au cimetière
de Crac'h.

C'est une immense tristesse
pour notre entreprise,
mais également
pour notre profession.

Nous adressons
à son épouse, à ses enfants,
beaux-enfants et petits-enfants
toute notre affection
et nos pensées les plus sincères.

Isabelle,
Guillaume et Nathalie,
Marie et Guy-Laurent,
ses enfants,

Elisa, Alexandre et Octave,
ses petits-enfants,

en union avec
son cher Emmanuel (†),

ont la profonde tristesse
de vous faire part du décès de

**Françoise PETIT
CHAMPETIER de RIBES**
née Lahumière,

survenu le 8 septembre 2026,
dans sa 99^e année.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
le vendredi 18 septembre,
à 10 h 30, en l'église
Saint-Germain-des-Prés,
à Paris (6^e),
suivie de l'inhumation
dans le caveau de famille,
au cimetière Henri-Bouillet
de Marly-le-Roi, à 16 heures.

Paris.

Lola, son épouse,
Mathilde, Jeremy, Thomas
et David,
ses enfants,
ses sept petits-enfants,
Marianne, sa sœur,

ont la tristesse
de faire part du décès de

Jean-Pierre SALTIEL

survenu le 8 septembre 2026,
dans sa 89^e année.

Les obsèques auront lieu
au cimetière parisien de Pantin,
dans l'intimité familiale,
ce mercredi 16 septembre 2026.

Saint-Pandelon (Landes).

Catherine Thibaudon,
née de Laurens, son épouse,
Quitterie, Benoît et Caroline,
ses enfants,
Marie et David,
ses beaux-enfants,

Apolline et Théo,
Corentin et Audrey,
Aliénor et Yannis,
Albane, Mayeul,
Hippolyte et Agathe,
Théophile, Margot et Jean,
Augustine et Ferdinand,
ses petits-enfants,

Zacharie,
son arrière-petit-fils,

Christiane et Volker,
Alain et Annick,
Michel et Marie-Isabelle,
Jacqueline et Bénou,
ses frères et sœur,
beau-frère, belles-sœurs,

ont la tristesse
de faire part du décès de

Jacques THIBAUDON

survenu le 12 septembre 2026,
dans sa 85^e année, à Dax.

La cérémonie religieuse
sera célébrée
en l'église Saint-Barthélemy,
à Saint-Pandelon,
le vendredi 18 septembre 2026,
à 15 heures.

Patrice Petit de Voize,
Armelle Petit de Voize,
Nanon Doaré-Petit de Voize,
en union avec
Claude Doaré (†),
son frère et ses sœurs,
Alix et Julie Doaré,
ses nièces, et ses petits-neveux,

ainsi que sa famille et ses amis

ont l'immense tristesse
de faire part du décès de

Yves PETIT de VOIZE

survenu le 9 septembre 2026,
dans sa 80^e année.

La cérémonie religieuse
aura lieu le jeudi 17 septembre,
à 10 h 30, en l'église
Saint-Étienne-du-Mont,
à Paris (5^e), suivie
de la crémation, à 16 heures,
au cimetière du Père-Lachaise,
à Paris (20^e),
dans l'intimité familiale.

Saint-Mandé (Val-de-Marne).
Nemours (Seine-et-Marne).

Danielle Webert,
son épouse,
Sandrine Webert,
sa fille,
les familles de Volontat,
Marcheix, Bataille

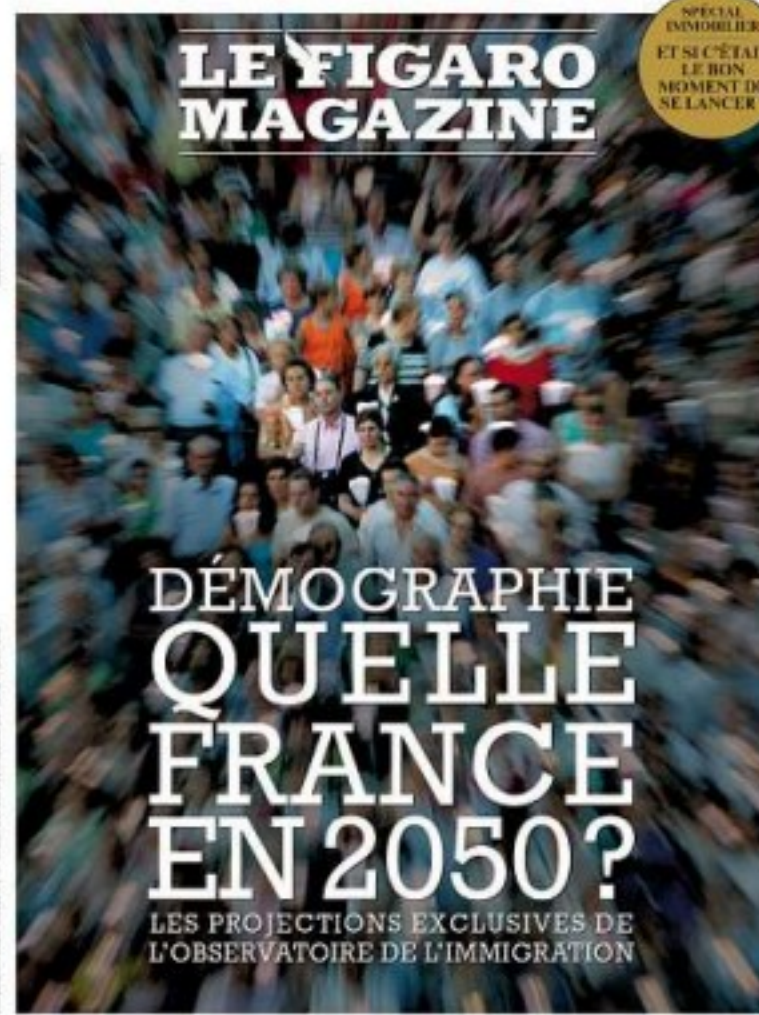
font part du rappel à Dieu de

Guy WEBERT LELANDAIS

le 3 septembre 2026.

La cérémonie religieuse
sera célébrée en l'église
Notre-Dame, à Saint-Mandé,
ce mercredi 16 septembre,
à 14 h 30, suivie de l'inhumation
au cimetière du Père-Lachaise,
Paris (20^e).

En vente vendredi 18
et samedi 19 septembre
avec votre Figaro



En vente actuellement



Le Figaro Voyage :
Corée du Sud

En vente chez votre marchand de journaux
et sur www.figarostore.fr

LE FIGARO
le carnet du jour

**Rendez hommage
à vos proches**
Publiez une annonce de deuil
dans le Carnet du Jour.

carnetdujour@media.figaro.fr – 01 56 52 27 27

PAR
Victoire Lemoigne

Il s'offre désormais au romancier deux manières de gagner 50 000 euros. La première, classique, suppose une stratégie éditoriale bien rodée et 35 000 exemplaires vendus. La seconde nécessite, un an durant, qu'il écrive un chapitre pendant cinquante semaines, et l'envoi par courriel aux mille abonnés de son compte Substack qui auront consenti à verser cinq euros par mois pour lire la suite de son histoire. Sur cinq euros d'abonnement mensuel, la plateforme de newsletters en ligne, créée en 2017, ne prélève que 10 %. Sur un livre vendu 20 euros en librairie, l'écrivain touche moins de 2 euros.

Ces basses considérations soldées, rappelons que la newsletter Substack n'a rien inventé. Il y entre un peu du Skyblog des années 2000, et surtout beaucoup des romans-feuilletons que les quotidiens du XIX^e siècle servaient à leurs abonnés par chapitre hebdomadaire. Que les lecteurs effarés de voir la littérature ainsi débitée en épisodes se souviennent du réquisitoire que Sainte-Beuve adressait dans la *Revue des Deux Mondes* à ce qu'il nommait « la littérature industrielle ». C'était trois ans avant qu'Eugène Sue ne livrât *Les Mystères de Paris* au *Journal des débats*, cinq ans avant que Dumas n'y fit paraître *Le Comte de Monte Cristo*. Déjà, on reprochait à l'abonnement direct de dissoudre l'art dans l'argent, de soumettre les lettres à l'esprit de boutique et aux lois du négoce.

Substack, à la fois plateforme de newsletters et réseau social, tenait jusqu'ici le haut du pavé avec des journalistes, des chroniqueurs politiques, des influenceurs lifestyle. En mars dernier, le *New York Magazine* ne le conseillait-il pas un métier inédit et très rémunérateur (275 300 dollars par an), celui de « fashion substacker », entendez un journaliste de mode qui publie son contenu sur Substack ? Au tour, donc, des écrivains de saisir le créneau. Les Américains s'y sont engouffrés les premiers. Elle Griffin a « sérialisé » son roman gothique *Obscurity* pendant 42 semaines, affirmant en avoir tiré 120 000 dollars. Chuck Palahniuk a racheté à Hachette les droits de *Greener Pastures*, non pour les revendre ailleurs, mais pour débiter le roman en 52 courriels hebdomadaires.

« Substack, c'est un espace d'écriture et de lecture où l'on ne trouve pas ce qui est fait en librairie »

Cécile Coulon

Romancière et poétesse

Salman Rushdie, l'auteur des *Versets sataniques*, avait été l'un des premiers, en 2021, à y faire paraître une novella de 35 000 mots, *The Seventh Wave*, en marge de son contrat avec Penguin Random House. « Je n'avais jamais vécu ça, publier quelque chose dont les gens peuvent discuter pendant que le livre n'est pas fini », avait-il alors déclaré, louant une relation plus directe au lecteur, sans intermédiaires ni « gardiens du temple ». Un autre exemple : quand MacKenzie Scott a voulu publier son roman *Last Days in Two Nations*, après dix ans d'absence éditoriale, c'est Substack que l'auteur et philanthrope américaine, ex-femme de Jeff Bezos, a préféré à n'importe quel éditeur new-yorkais.

Substack pourrait-il un jour doubler la chaîne classique de l'édition ? « Nous n'avons pas de chiffres précis, mais on peut dire que c'est maintenant une alternative bien établie aux formes d'édition traditionnelles », explique au *Figaro* Farrah Storr, responsable des partenariats internationaux chez Substack. Reste que les romans ne croisant jamais l'écosystème éditorial traditionnel restent une voie parmi plusieurs. La plupart du temps, les fictions les plus en vogue sur Substack finissent par atterrir chez un éditeur classique. L'auteur américain John Pistelli, docteur en littérature anglaise, a ainsi livré son roman *Major Arcana* semaine après semaine dans sa newsletter « Grand Hotel Abyss », jusqu'à ce que la maison Belt Publishing ne le repêrât et le publiât, en 2025, sous forme classique. Contacté par *Le Figaro*, il dit « voir cette boucle comme la preuve que les deux systèmes peuvent collaborer ». Et d'ajouter : « Les éditeurs traditionnels peuvent découvrir de nouveaux talents grâce aux succès de publications indépendantes, tandis que la possibilité d'obtenir un contrat traditionnel peut motiver les auteurs indépendants. »

Hier, l'éditeur choisissait en amont, sélectionnait un manuscrit. Demain, ne fera-t-il que constater une audience, pour un livre entériné en aval sur Substack ? « Prenons Mark Diacono, par exemple, auteur d'essais littéraires sur la gastronomie, illustre Farrah Storr, chez Substack. Il a prouvé à son éditeur, grâce à un livre autoédité qui a connu un grand succès sur Substack, Abundance, qu'il pouvait trouver un lectorat pour un ouvrage très différent de ce qu'il avait fait jusqu'alors. Fort de son succès avec ses milliers d'abonnés, il a pu éditer son livre de manière classique. » Fin du monopole des instances qui validaient jusqu'ici une œuvre, de l'éditeur au juré littéraire, en passant par le critique, montée en puissance de la communauté, du lien direct tissé entre l'auteur et ses lecteurs sur les réseaux sociaux... « Substack est devenu un tremplin pour les auteurs », continue Farrah Storr.

Un tremplin, et un outil extrêmement puissant de promotion littéraire. Lena Dunham en a fait une démonstration éclatante en promouvant son autobiographie, *Famesick* : contributions invitées sur les newsletters d'autres auteurs, entretiens croisés

L'écrivain américano-britannique Salman Rushdie (ici, le 11 octobre 2025, à Taplow, en Angleterre) a été l'un des premiers, en 2021, à faire paraître sur Substack une novella de 35 000 mots, *The Seventh Wave*, en marge de son contrat avec sa maison d'édition. JACOB KING/AFP

Substack, la plateforme qui séduit les écrivains et bouscule l'édition

Salman Rushdie et Garth Greenwell aux États-Unis, mais aussi Julia Kerninon et Cécile Coulon en France... Les écrivains sont nombreux à investir la plateforme monétisée de newsletters. De quoi rompre une chaîne déjà fragilisée, de l'éditeur au critique littéraire ?

avec des auteurs Substack en vogue... pour un livre entré d'emblée en tête des ventes. « Sa stratégie numérique, Dolly Meckler, nous a dit au début de l'été que la plateforme était devenue un élément clé de leur stratégie de relations publiques, explique Farrah Storr. Non seulement parce que Lena était une grande fan, mais aussi parce qu'ils ont compris l'intérêt de cette communauté très engagée. » Et Lena Dunham d'affirmer dans ce même entretien : « En masse de ventes de livres, chaque abonné Substack équivaut à beaucoup plus d'abonnés Instagram ou autre, car les utilisateurs de Substack sont beaucoup plus susceptibles d'acheter un livre. Il y a une véritable passion pour l'écrit qui imprègne cette plateforme. »

Pour ce qui est du système éditorial classique, gardons-nous néanmoins de l'oraison funèbre. John Pistelli met en garde : « Bien que l'édition traditionnelle ait perdu de son influence et de son prestige, elle offre encore de nombreuses opportunités aux auteurs, contrairement à l'autoédition : l'accès à des attachés de presse, aux librairies, aux éditions audio, aux traductions. Il est donc prématuré de considérer l'édition traditionnelle comme désuète. » Le calcul économique, si flatteur soit-il pour la plateforme, occulte tout ce que l'éditeur apporte et qu'aucun abonnement ne saurait remplacer : le travail éditorial, l'onction symbolique d'être publié dans une

grande maison... et surtout, le livre lui-même. Faut-il en conclure que Substack sied mieux à l'essayiste, au critique, au chroniqueur, dont l'œuvre se nourrit de régularité, qu'au romancier, dont elle exige du silence et une forme close, n'en déplaît à Dumas ou Dickens ? L'expérience de Salman Rushdie va dans ce sens : cinq ans après *The Seventh Wave*, le premier grand romancier venu sur la plateforme n'y a pas retenté l'aventure.

S'il est incertain que le circuit traditionnel soit détrôné, les écrivains louent sans exception un espace où éprouver une autre liberté créatrice, faite de chroniques variées, de formats courts de fiction, de poèmes inédits... Venu s'installer à New York après une décennie dans l'Iowa, l'écrivain américain Garth Greenwell désirait un espace qui lui permette d'écrire sur l'opéra, les concerts, les expositions auxquelles il avait désormais davantage accès. « J'en suis venu à apprécier Substack comme un endroit où je peux vraiment écrire sur ce que je veux, six mille mots sur un tableau de Vuillard, par exemple, ou un long essai sur Tristan et Yseult. Aucun magazine ne m'aurait permis d'écrire aussi longuement sur ces sujets », confie-t-il au *Figaro*. Quant à la fiction, elle reste chez lui un sanctuaire à part. « Je garde mes écrits absolument secrets tant qu'ils ne sont pas achetés. Le livre demeure, à mes yeux, le plus grand outil pour la littérature. »

Cette liberté est vantée par les écrivains français, chez qui l'intérêt économique est moindre qu'outre-Atlantique. Il faut reconnaître que le décollage est plus lent, même si « le vivier francophone grandit », comme l'explique Renée Kaplan, responsable des partenariats France chez Substack. Malgré la viralité du hashtag #BookTook sur Instagram et TikTok, qui a aiguillé nombre de ventes, malgré les cas où l'auteur devient à la fois éditeur et promoteur (citons entre autres la création par l'influenceuse Lena Situations de sa propre maison d'édition pour publier son ouvrage), tout un édifice, des prix littéraires à la densité des réseaux de librairies, ralentit en France la chute des intermédiaires entre l'auteur et le lecteur. S'y ajoute un autre plafond de verre : selon le Reuters Institute, 11 % seulement des Français consentent à payer pour de l'information en ligne, contre une moyenne de 18 % dans les marchés comparables, et jusqu'à 42 % en Norvège.

« En littérature française, les débuts sont timides, reconnaît la romancière et poétesse Cécile Coulon, même si je pense que la plateforme ne va pas tarder à être prise d'assaut. » Elle y voit un espace d'écriture pure, débarrassé de l'image, un anti-Instagram, en quelque sorte : « La poésie, de toute façon, c'est toujours dans des niches. Substack, c'est un espace d'écriture et de lecture où l'on ne trouve pas ce qui est fait en librairie. C'est un endroit où je peux un peu me

secouer les mains, essayer des choses, ce que je ne peux pas faire dans un roman. » Farrah Storr cite l'exemple du romancier britannique Hanif Kureishi, qui, après une chute invalidante, a « utilisé Substack pour documenter sa convalescence » grâce à des comptes rendus quotidiens depuis l'hôpital : « Ce récit a ensuite donné naissance à un livre, *Shattered*, mais Substack lui a permis d'écrire de manière spontanée et de tester l'existence d'un public pour son œuvre. » Et d'ajouter : « Les écrivains bénéficient d'une liberté de création totale pour exprimer ce qu'ils veulent, expérimenter différentes formes narratives, et s'affranchir des contraintes qu'on peut trouver dans l'édition traditionnelle. »

« Me lancer sur Substack a peut-être été l'une des meilleures décisions prises dans ma vie d'écrivain », confie de son côté au *Figaro* Julia Kerninon, auteur de *La Dernière des Wilberforce* (L'Iconoclaste) dont le compte est aujourd'hui le plus en vogue sur la plateforme en littérature française. « J'ai très vite senti que ça m'offrait un terrain d'expression différent. » Ce format de newsletter hebdomadaire n'est pas pour elle un substitut au livre, mais une antichambre : « Elle me permet un autre format, des textes plus courts, plus immédiats, un rapport plus direct avec les lecteurs, une production plus brute aussi. » Le format lui a révélé une voix différente : « Dans mes livres, je suis plutôt réticente à donner mon avis. Dans les newsletters, je me permets d'être plus incisive, intuitive, instable. Cela m'offre des coulisses, une liberté de brouillon, la possibilité de la forme brève, un endroit pour chuchoter à l'oreille de qui veut m'écouter. »

« J'ai l'impression que les gens sont heureux de trouver sur Substack un réseau social plus intello, le plaisir de scroller, mais en lisant des choses plus intéressantes... C'est absolument délicieux, continue Julia Kerninon. Une mine d'intelligence qui nous libère de la culpabilité de traîner sur notre téléphone. » Il suffit d'un tour sur l'application, qui propose tout un contenu de posts gratuits, pour se rendre compte, sans optimisme naïf, que ni les livres ni les écrivains n'ont perdu leur attrait. « Substack a été créé pour offrir une alternative au modèle d'affaires publicitaires des médias et à toutes les dérives des médias sociaux, comme le défilement compulsif et les titres racoleurs, insiste Farrah Storr. Sur Substack, ce sont les lecteurs qui ont le pouvoir, pas les annonceurs, et nous pensons que cela favorise une écriture de bien meilleure qualité. » On s'amusera des dérives un peu kitsch de cette valorisation de l'écrit pour faire de l'audience, les publications usant et abusant de citations de Virginia Woolf entre autres, plaid, tasse fumante et machine à écrire en fond, pour ne citer qu'elles ! Pour laisser à Garth Greenwell le mot de la fin : « Le but d'un écrivain est d'écrire les livres qu'il a besoin d'écrire, pas de se bâtir une plateforme. » ■

Sénatoriales : 1686 candidats, dont 1 ministre et 33 députés à l'assaut de 178 sièges

Les trois quarts des sénateurs sortants sollicitent un nouveau mandat de six ans. Une ministre, 33 députés, 2 présidents de région, briguent un siège dans la Haute Assemblée.



PAR
Guillaume Tabard

Cent soixante-dix-huit sièges à pourvoir et 1686 candidats en lice. Dimanche 27 septembre, la moitié du Sénat sera renouvelée. Jusqu'en 2008, les sénateurs étaient élus pour neuf ans, renouvelés par tiers tous les trois ans. Leur mandat a alors été réduit à six ans, le scrutin concerne donc la moitié de l'assemblée présidée par Gérard Larcher. Sont concernés cette année les départements métropolitains de l'Ain à l'Indre (01 à 36), du Haut-Rhin au Territoire de Belfort (67 à 90), en outre-

mer la Guyane, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Wallis et Futuna et la Polynésie française, ainsi que la moitié des sénateurs des Français de l'étranger. Les métropoles de Marseille, Toulouse, Lyon, Nice, Strasbourg ou Bordeaux sont ainsi concernées par le vote de dimanche, mais pas l'agglomération parisienne, les huit départements d'Île-de-France appartenant à la série renouvelée en 2029.

44 SORTANTS S'ARRÊTENT

Sur les 64 circonscriptions concernées (dont 59 départements), la moitié désigne un ou deux sénateurs, élus au scrutin majoritaire à deux tours et l'autre moitié trois sénateurs ou plus, élus au scrutin proportionnel. Au total, sur les 178 sièges en jeu, les deux tiers (119) sont donc élus à la proportionnelle. Dans cette série, les Bouches-du-Rhône sont le département désignant le plus de sénateurs (8) devant la Gironde et la Seine-Maritime (6). Tous seront élus par 93469 « grands électeurs », essentiellement délégués des conseils municipaux. Premier groupe au Sénat, avec 131 élus, le groupe Les Républicains est aussi celui où la proportion de sièges en jeu est la plus élevée (58,8 % d'entre eux), parmi lesquels Bruno Retailleau, seul candidat à l'élection présidentielle en lice, qui représente la

Vendée depuis 2004, ou l'actuel président du groupe, Mathieu Darnaud (Ardèche).

Indépendamment du verdict des urnes, ce scrutin sera marqué par un important renouvellement puisque 44 sortants, soit un quart d'entre eux, ont décidé de ne pas se représenter. Parmi eux, l'ancien ministre LR Alain Joyandet (Haute-Saône) ou l'ancien président de la commission des affaires sociales, Alain Milon. Un détail qui frappe au Palais du Luxembourg : la décision de raccrocher prise par des sénateurs encore jeunes, tels Christophe-André Frassa (Français de l'étranger), 58 ans, président de la Fraternelle parlementaire, Éric Jeansannetas (Creuse) ou Christophe Allizard (Calvados). En Gironde, quatre des six sortants passent la main. Mais le Sénat suscite aussi des vocations. Trente-trois députés tentent ainsi de changer d'assemblée ; un chiffre inhabituellement élevé. Plus significatif encore, les deux tiers appartiennent au Rassemblement national, dont 4 députés des Bouches-du-Rhône, 4 du Var (dont Laure Lavalette et Frank Giletti) ou 3 du Gard. Tous ne sont pas tête de liste, mais c'est un signe de la volonté du parti de Jordan Bardella d'optimiser ses chances afin d'obtenir un groupe au Sénat ; un groupe dont la présidence devrait revenir à Edwige Diaz, qui a de fortes chances d'être élue en Gironde. C'est aussi pour cela que 7 de ses députés européens sont également candidats dimanche.

En vertu de la loi sur le cumul, deux présidents de région devraient passer la main s'ils décrochent le siège sénatorial qu'ils briguent : le Renaissance Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône), patron de la région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur), et le socialiste Jérôme Durain (Saône-et-Loire), qui préside Bourgogne-Franche-Comté depuis un an. C'est le cas aussi de 9 présidents de conseil départemental (Ain, Charente-Maritime, Corrèze, Doubs, Hérault, Rhône, Sarthe, Somme, Vaucluse).

UNE MINISTRE EN LICE

Un seul membre du gouvernement est cette fois candidat aux sénatoriales : Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation. Il ne s'agira pas d'une entrée mais d'un retour. Tête de liste, elle devrait retrouver son siège de sénatrice de l'Ille-et-Vilaine qu'elle a occupé de 2014 à son entrée au gouvernement il y a deux ans. Un autre ancien ministre d'Emmanuel Macron, Jean-Baptiste Lemoine devrait également conserver son siège dans l'Yonne. Dans les départements à la proportionnelle, le scrutin de liste oblige à la parité. Mais une femme n'est tête de liste que dans un tiers des cas (84 listes sur 232 en lice). La moyenne d'âge de l'ensemble des candidats est de 55 ans et cinq mois, le benjamin étant Clément Bellière, 24 ans et un mois, dernier, donc non éligible sur la liste Rassemblement national dans l'Eure ; et la doyenne étant Christiane Raust, 85 ans et deux mois, elle aussi en position inélégible sur une liste de droite en Seine-Maritime. ■

59 départements concernés par le renouvellement triennal

Les 178 sièges de sénateur à renouveler le 27 septembre 2026

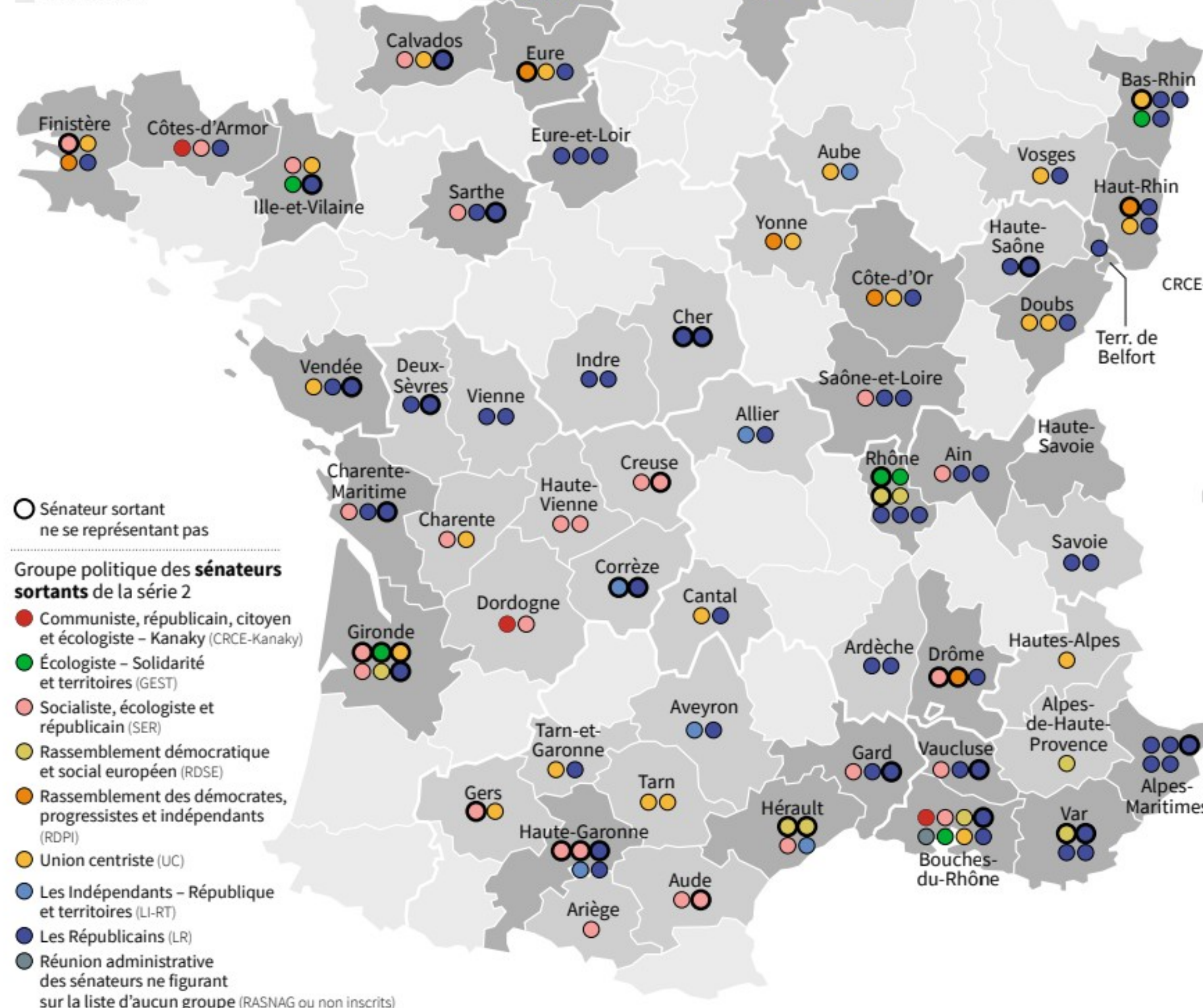
Type de scrutin

CIRCONSCRIPTIONS DE LA SÉRIE 2

- Majoritaire (59 sièges)
- Proportionnel (119 sièges)

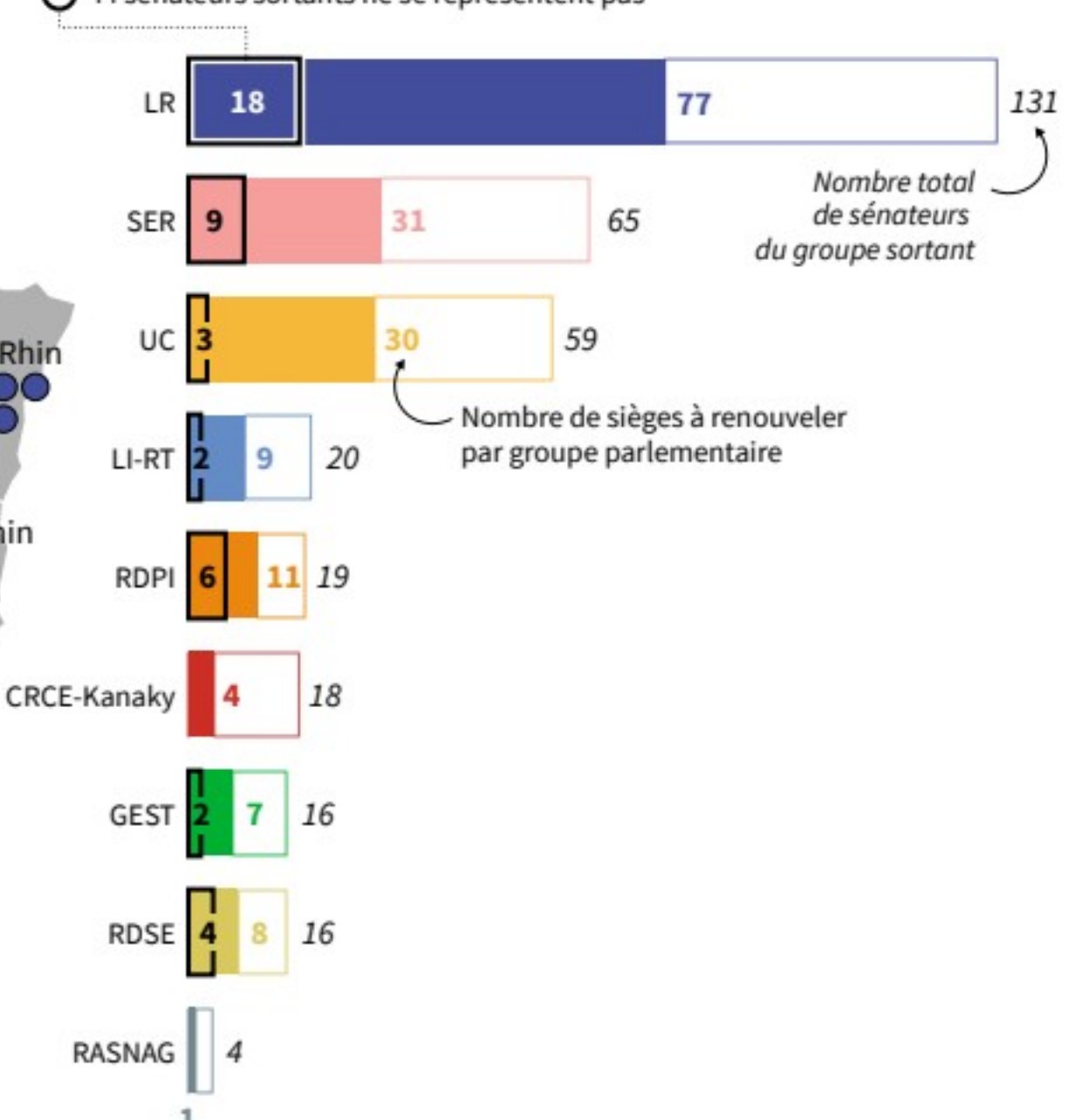
CIRCONSCRIPTIONS DE LA SÉRIE 1

- Pas d'élection



Les enjeux pour les différents groupes parlementaires

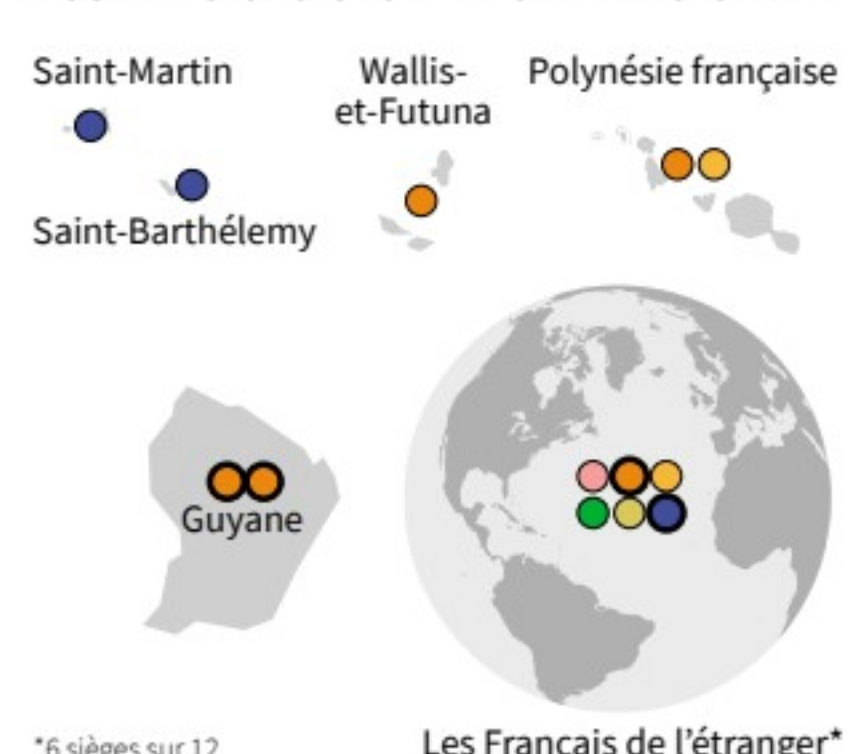
Groupe des sénateurs sortants de la série 2 sur le total du groupe sortant



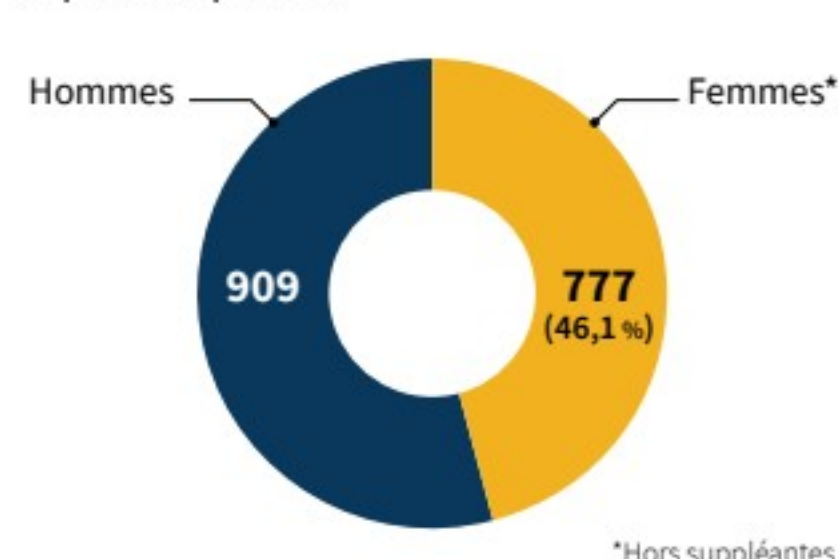
Source : Sénat

Infographie LE FIGARO

LES SÉNATEURS HORS DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

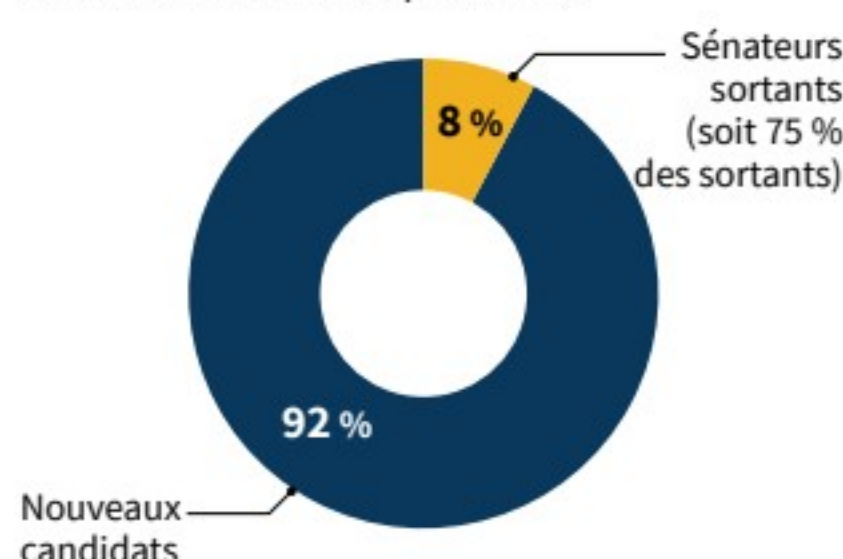


1686 candidats dont... Répartition par sexe

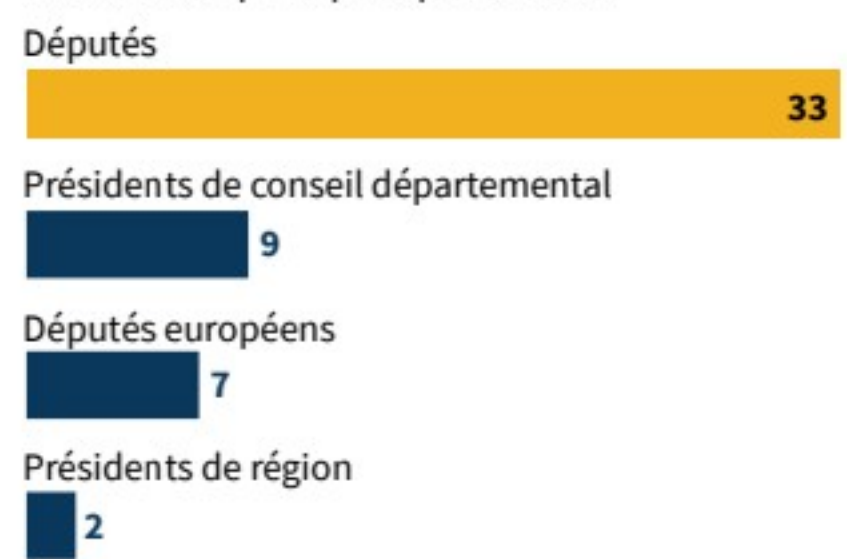


*Hors suppléantes

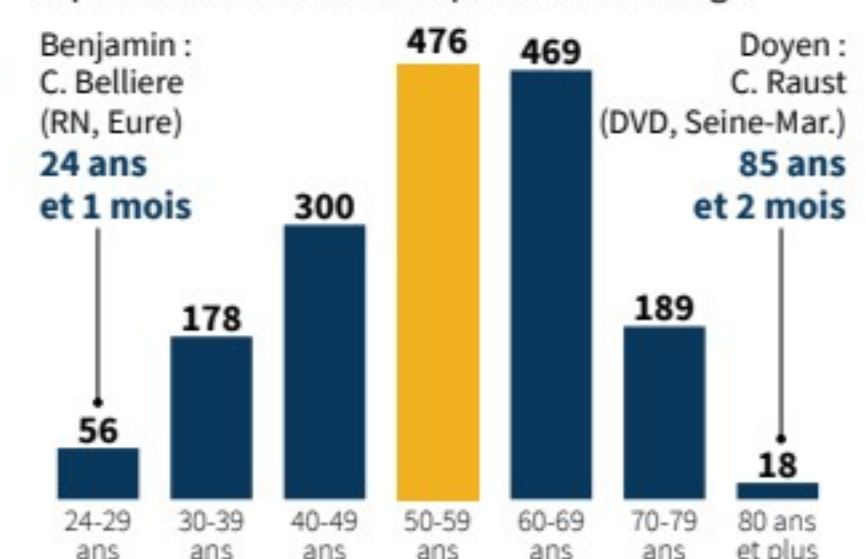
... 134 sénateurs sortants Part des sénateurs se représentant



Un mandat convoité Mandats des principaux prétendants



Un âge moyen de 55 ans et 5 mois Répartition des candidats par tranches d'âge



Benjamin : C. Bellière (RN, Eure) 24 ans et 1 mois

Doyen : C. Raust (DVD, Seine-Mar.) 85 ans et 2 mois

« Pour la première fois, l'intégralité des candidats à l'élection présidentielle est rejetée par les Français »



PAUL CÉBILLE

Tous les principaux candidats à l'élection présidentielle démarrent la campagne en étant majoritairement impopulaires dans les sondages. Une situation inédite qui illustre la fatigue démocratique et la polarisation de l'électorat français, explique l'analyste opinion à l'observatoire Hexagone.

A peine lancée, c'est déjà une élection présidentielle pas comme les autres qui s'ouvre. Pour la première fois, dans le cadre d'un scrutin visant à remplacer un président sortant, les principaux candidats démarrent leur campagne avec le même handicap : celui d'être majoritairement rejetés par les Français. Une situation qui ne s'était jamais produite lors d'une élection présidentielle de ce type par le passé.

Depuis plusieurs années déjà, nous nous étions habitués à l'impopularité de nos présidents une fois élus : Emmanuel Macron est durablement passé sous la barre des 50 % de bonnes opinions dès l'automne 2017, François Hollande dès l'été 2012 et Nicolas Sarkozy en janvier 2008. Mais le rejet dont faisaient l'objet nos présidents restait cantonné à leur pratique du pouvoir, après avoir laissé aux Français des preuves de leur action et, généralement, après une forme d'état de grâce.

Cette fois, le phénomène d'impopularité s'étend. Son ampleur a été révélée hier par la publication de la vague de septembre du baromètre historique de popularité des personnalités politiques réalisé par l'Ifop pour *Paris Match* et Sud Radio. Désormais, l'ensemble des principaux candidats à l'élection présidentielle, parmi lesquels se trouve a priori le futur président ou la future présidente, sont déjà impopulaires, avec plus de mauvaises opinions sur leur nom que de bonnes.

Ce phénomène d'impopularité s'observe désormais à deux niveaux : à l'échelle globale, si l'on prend en compte la moyenne de l'ensemble des candidatures, et, plus grave encore, à l'échelle individuelle, si l'on considère chaque candidat.

La popularité moyenne des principaux candidats à l'élection présidentielle était déjà passée, à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012, sous la barre des 50 %. Autrement dit, dès septembre 2011, les principaux candidats à l'élection, ceux qui obtiendront plus de 5 % des voix le jour du scrutin, sont majoritairement impopulaires. Alors que cette moyenne était encore de 51 %

en septembre 2006, elle passe donc à 46 % en septembre 2011 puis à 36 % en septembre 2021, son plus bas niveau. Aujourd'hui, la popularité moyenne mesurée pour ces candidats, à savoir ceux testés à plus de 5 % des intentions de vote dans les sondages, remonte à 41 %, un niveau toujours très insatisfaisant.

« Jusqu'ici, l'impopularité que subissait le président de la République en fin de mandat, après avoir lassé les électeurs par ses excès et ses promesses déçues, trouvait une réponse en miroir dans l'émergence d'une personnalité largement populaire, capable d'incarner le changement ou l'alternance »

La tendance inédite réside désormais dans le fait que plus aucune de ces personnalités ne semble susciter l'engouement des Français. Jusqu'ici, l'impopularité que subissait le président de la République en fin de mandat, après avoir lassé les électeurs par ses excès et ses promesses déçues, trouvait une réponse en miroir dans l'émergence d'une personnalité largement populaire, capable d'incarner le changement ou l'alternance. François Hollande jouera ce rôle face à Nicolas Sarkozy en septembre 2011, avec une popularité de 65 %, tout comme Emmanuel Macron face à François Hollande cinq ans plus tard, quoique déjà avec une popularité plus fragile, d'environ 50 %. Il faut alors se souvenir qu'en 2006, les trois personnalités qui arriveront quelques mois plus tard en tête de l'élection présidentielle de 2007, à savoir Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal et François Bayrou, obtenaient chacune plus de 59 % de bonnes opinions. Aujourd'hui, plus aucun des principaux candidats pour 2027 ne dépasse les 47 % de bonnes opinions.

Ces chiffres permettent de prendre la mesure de l'ampleur avec laquelle la mécanique politique française s'est grippée, incarnant à la perfection la « fatigue » que connaissent les Français vis-à-vis de la démocratie représentative et, plus précisément, de la figure présidentielle, dont ils cherchent à contrebalancer le pouvoir. Les élections législatives de 2024, qui ont considérablement réduit la majorité du bloc central et présidentiel, nous avaient déjà donné les premiers signes.

Cette tendance cache enfin une réalité bien plus complexe, voire paradoxale : celle de la forte polarisation des électeurs et des blocs idéologiques. C'est ce qui explique, par exemple, qu'une personnalité largement rejetée comme Marine Le Pen, avec 56 % de mauvaises opinions ce mois-ci, puisse rester en tête des intentions de vote, et même être favorite pour l'emporter au second tour, quel que soit son adversaire. La raison est simple : elle fait presque l'unanimité parmi ses électeurs, avec 95 % de bonnes opinions, lesquels n'accordent en revanche leur confiance à aucun autre candidat : 40 % de bonnes opinions pour Édouard Philippe au mieux, et 16 % pour Jean-Luc Mélenchon.

Elle est rejointe dans cette logique de forte polarisation par Jean-Luc Mélenchon, lui-même très largement rejeté, 62 % de mauvaises opinions, mais disposant lui aussi d'une base de soutien, à gauche, de plus en plus convaincue. Il passe ainsi de 28 % de bonnes opinions en septembre 2025 à 37 % aujourd'hui, et jusqu'à 70 % parmi l'ensemble des sympathisants de gauche, PS compris. Voilà de quoi lui laisser espérer une progression de ses intentions de vote dans les prochains mois, en s'appuyant notamment sur le rejet que suscite Marine Le Pen au sein de l'électorat de gauche.

Cette situation inédite de rejet généralisé des candidats à la succession d'Emmanuel Macron, qui va déjà compliquer leur stratégie de campagne, n'a pas fini d'avoir des conséquences sur la politique française, en particulier sur la légitimité démocratique des réformes nécessaires à mener lors du prochain quinquennat. ■

« La Turquie est un cas révélateur de ce à quoi ressemble l'autoritarisme sophistiqué du XXI^e siècle »

L'Europe a passé une grande partie de son histoire moderne à découvrir comment meurent les démocraties. La leçon fondamentale est simple : elles disparaissent rarement en un instant. Elles s'érodent progressivement.

Les élections sont maintenues. Les tribunaux restent ouverts. Les partis d'opposition existent. Les Parlements siègent. Les journaux sont publiés. Mais, peu à peu, le terrain de jeu politique bascule, jusqu'à ce que les institutions conçues pour encadrer le pouvoir en viennent à le protéger.

La Turquie devrait ainsi concerner l'Europe, car elle offre un cas révélateur de ce à quoi ressemble de plus en plus l'autoritarisme sophistiqué du XXI^e siècle.

Depuis près de deux siècles, des réformes impériales à la République moderne, la Turquie et l'Europe partagent une histoire commune de démocratisation et de lutte pour soumettre le pouvoir politique à l'État de droit. La Turquie fait donc partie intégrante de l'histoire démocratique de l'Europe, et sa trajectoire actuelle constitue un signal d'alarme sur la manière dont la démocratie peut survivre en apparence tout en étant vidée de sa substance.

Au cours des deux dernières décennies, le pouvoir en Turquie s'est de plus en plus concentré autour du président Recep Tayyip Erdogan. L'indépendance de la justice s'est affaiblie, une grande partie des médias est passée sous contrôle gouvernemental, les journalistes font l'objet de poursuites, les manifestations sont restreintes, des entreprises ont été saisies et les municipalités aux mains de l'opposition subissent une pression croissante.

L'arrestation du maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, en mars 2025, en a offert l'illustration la plus frappante. Les principales plateformes de réseaux sociaux et de messagerie ont été bridées pendant 42 heures. Des blocages ont visé des centaines de comptes appartenant à des journalistes, des étudiants, des organisations de la société civile et des personnalités politiques. Le compte personnel d'Imamoglu, suivi par des millions de personnes, a été suspendu. Les manifestations ont été entravées, des journalistes arrêtés et des chaînes de télévision frappées d'interdictions de diffusion et de lourdes amendes.

Aucune de ces mesures, à elle seule, ne met fin à une démocratie. L'érosion démocratique

procède par accumulation. C'est précisément là que réside le danger.

La Turquie tient toujours des élections, et la forte participation électorale témoigne d'un fait important : la démocratie n'a pas besoin d'être imposée à la Turquie de l'extérieur. La population y croit déjà. La question est de savoir si ses choix démocratiques sont encore en mesure de se concrétiser dans l'exercice du pouvoir politique.

« L'utilité géopolitique ne rend pas l'autoritarisme moins autoritaire. De même, la nécessité stratégique ne rend pas moins dangereux l'effritement de la démocratie »

Les élections municipales d'Istanbul en 2019 ont servi d'avertissement. Après la victoire de l'opposition, le scrutin a été annulé et rejoué. Les électeurs ont réélu Imamoglu avec une avance bien plus large.

Depuis lors, la pression sur la concurrence politique s'est intensifiée. Plus d'une trentaine de maires de l'opposition ont été emprisonnés ou destitués, tandis que les municipalités ont subi des pressions judiciaires, administratives et financières. Imamoglu lui-même a été emprisonné alors qu'il s'imposait comme le principal candidat de l'opposition à la présidence. La diffusion de son image a été interdite, l'entreprise familiale a été saisie et, tout récemment, un livre qu'il a écrit depuis sa prison a été censuré.

Le danger survient lorsque le parti au pouvoir ne se contente plus de vaincre ses adversaires, mais commence à déterminer qui est autorisé à se présenter. L'objectif devient alors une opposition sous contrôle : une opposition autorisée à s'exprimer à voix basse, mais incapable de remplacer ceux qui détiennent le pouvoir.

L'Europe a déjà connu des variantes de ce processus. La Hongrie a montré comment des modifications constitutionnelles et électorales, conjuguées à une concentration des médias, peuvent fausser la concurrence politique. La Pologne a illustré la manière dont des pressions similaires peuvent atteindre le pouvoir judiciaire. La Grèce offre un avertissement inhérent à l'ère numérique avec le scandale du logiciel espion Predator. Ces cas distincts, façonnés par des circonstances propres à chacun, révèlent

une vulnérabilité commune : les institutions démocratiques peuvent perdurer alors même que les conditions qui garantissent leur caractère démocratique sont progressivement affaiblies, pour finir par être confisquées.

La leçon est simple : les institutions ne suffisent pas à faire une démocratie. C'est leur indépendance qui en est le garant. Les gouvernements peuvent tenter de choisir l'opposition à laquelle ils préfèrent faire face. Ils ne peuvent pas choisir l'opposition en laquelle croient les citoyens.

Le Nouveau Parti est né de cette conviction. Je l'ai fondé avec 90 autres parlementaires après avoir été écarté et remplacé à la tête du principal parti d'opposition. Ce qui met en lumière un autre danger : diviser l'opposition et installer une direction compatible avec le rapport de force établi.

L'Europe a parfois perçu la Turquie sous le prisme des impératifs géostratégiques : l'Otan, les migrations, l'Ukraine, la mer Noire, l'énergie, la Syrie et le Moyen-Orient. Or, l'utilité stratégique et la légitimité démocratique sont deux choses bien distinctes. Le Portugal de Salazar était membre de l'Otan ; l'Espagne de Franco est devenue stratégiquement précieuse pour l'Occident.

L'utilité géopolitique ne rend pas l'autoritarisme moins autoritaire. De même, la nécessité stratégique ne rend pas moins dangereux l'effritement de la démocratie.

La prévisibilité naît des institutions, non des personnalités. Des tribunaux indépendants protègent les investissements. Des institutions professionnelles confèrent de la crédibilité aux engagements. Des médias libres mettent en lumière les erreurs avant qu'elles ne dégénèrent en crises. La responsabilité démocratique freine les changements de politique arbitraires.

Une démocratie en état de fonctionnement rend la Turquie non seulement plus libre, mais aussi plus stable, prévisible et fiable. L'Europe ne doit ni s'imaginer pouvoir sauver les démocraties de l'extérieur, ni invoquer la nécessité stratégique pour détourner le regard alors qu'elles s'érodent.

Solidarnosc a survécu. Le Portugal s'est démocratisé. L'Espagne s'est démocratisée. La Hongrie a écarté le régime autoritaire par les urnes. Ces changements ont surmonté les obstacles parce que les citoyens les réclamaient. Il en ira de même pour la Turquie. ■



ÖZGÜR ÖZEL

Le chef du Nouveau Parti, principale force d'opposition en Turquie, et député de Manisa, dans l'ouest du pays, met en garde l'Europe : les démocraties meurent rarement d'un coup, elles s'érodent. La Turquie, affirme-t-il, en est aujourd'hui l'illustration.

Le prochain président va créer, au grand minimum, 600 milliards d'euros de dette



CHRONIQUE
Bertille Bayart

Voilà voilà. L'objectif de 5 % de déficit public en 2026 est enterré. « *Ce n'est plus une option* », a lâché le ministre de l'Économie, Roland Lescure, vendredi. On n'est pas surpris, mais tout de même consterné. 5 %, ce n'était pourtant pas la lune...

Pour 2027 aussi, le chiffre de 5 % trace un horizon qui se dérobe. Si on y arrive, à titre théorique, dans le texte de loi de finances que le gouvernement Lecornu dévoilera dans quelques jours, ce sera déjà un « exploit » politique. Si on y arrive dans les faits, au cours de cette drôle d'année 2027 coupée en deux par les échéances électorales, ce sera inespéré. La prévision de croissance de 1 % l'année prochaine sur laquelle l'exécutif actuel construit sa copie paraît en effet très, très optimiste.

Nous allons devenir fous. Dette, dépenses, impôts, taxes, charges, contributions, nous sommes plongés dans une discussion budgétaire permanente, névrotique. Nous n'en sommes pas sortis depuis les premières annonces de mesures d'urgence d'économies en février 2024. Souvenez-vous : la « foire à la saucisse » (dixit Emmanuel Macron) du printemps 2024 et les débats sur un possible budget rectificatif avant la dissolution de juin 2024 ; les mésaventures de Michel Barnier jusqu'à sa chute ; le budget 2025 adopté en février de cette même année par un 49.3 de François Bayrou ; François Bayrou, habité de sa mission de « vérité », qui relançait le sujet des comptes publics dès avril en conférence de presse et de nouveau en juillet avant de tomber à son tour en septembre ; Sébastien Lecornu, qui n'a fait adopter qu'en février son budget 2026, pour le voir immédiatement torpillé par la guerre en Iran. Comité d'alerte des finances publiques dès avril, rebelote en juillet, fondu enchaîné sur la préparation du projet de loi de finances 2027.

Les seuls moments où un peu de répit nous a été accordé ont été ceux de vacance du pouvoir : trois mois entre la dissolution et la nomination de Michel

Barnier, un mois de constitution du gouvernement Lecornu. Récapitulons : cela fait 27 mois de psychodrame budgétaire en deux ans et demi, soit 820 jours environ. Et nous en reprenons à coup sûr pour quinze semaines de plus entre la transmission du projet de loi de finances 2027 au Haut Conseil des finances publiques à la fin de la semaine et son adoption, quelle que soit la forme, à la fin de l'année (si tout va bien).

Le temps consacré au budget est inversement proportionnel au résultat en termes de redressement des comptes, qui tend vers zéro. 2020-2027, la France se dirige vers une huitième année consécutive de déficit budgétaire supérieur ou égal à 5 %. Un rythme de croisière à plus de 150 milliards d'euros par an. Les chipoteurs nous pardonneront de ne pas tenir compte de l'année 2022 et son déficit de 4,7 %, qui n'est qu'une oscillation dans cette série noire. Huit ans ! C'est long pour une tragédie.

C'est cher. Les marchés financiers, rendus partout fébriles par l'inflation, les finances publiques américaines, les guerres, la crise pétrolière, les folles dépenses de l'intelligence artificielle et les trumperies, passent leurs nerfs sur la dette française. Lundi, les taux à 10 ans ont franchi la barre des 4,5 %. L'écart avec l'Allemagne tutoie les 100 points de base. Ce qui signifie que l'argent coûte ici près de 30 % plus cher qu'outre-Rhin.

Notre dette va nous coûter un pognon de dingue. La charge d'intérêt (77,4 milliards d'euros cette année) aura doublé entre 2024 et 2030. À cet horizon, calcule Anthony Morlet-Lavidalie, économiste chez Rexecode, elle s'élèvera à 133 milliards d'euros soit 3,9 % du PIB (contre 2 % du PIB en 2024). La moitié de cette envolée résulte de l'augmentation du volume de notre dette. On ne peut plus rien y faire.

L'autre moitié dépendra du prix des refinancements à venir. C'est l'adieu à l'argent magique. Ça ne s'annonce pas bien. « *Le stock de dette crée une énorme vulnérabilité aux taux d'intérêt. C'est devenu*

le point névralgique de l'économie française », explique l'économiste. L'élection présidentielle approche. Les programmes sont en construction, et ne peuvent faire abstraction de la donne budgétaire et de l'ardente obligation de maîtriser l'emballlement de la dette publique qui atteignait 3 536 milliards d'euros (117,5 %) au dernier pointage fin mars.

Mais le poids du passé crée un terrible effet d'inertie, et l'évolution des taux alimente une implacable dynamique. Prenons la trajectoire déjà articulée par deux candidats, Édouard Philippe et Gabriel Attal. Ils ont annoncé un objectif de déficit à 2 % en 2032 pour le premier, et « moins de 3 % » à cet horizon pour le second (qui ajoute un objectif d'équilibre à dix ans). Admettons que l'un ou l'autre – ou tout autre qui sera élu au printemps prochain – le fasse. Admettons. Celui-là, ou celle-là, accumulera le temps de son quinquennat une dette supplémentaire de l'ordre de 600 milliards d'euros. Fin 2032, le prochain président, par hypothèse responsable, laissera un pays endetté à hauteur de 4 200 à 4 300 milliards d'euros, au moins. Sous l'effet du déficit et de l'alourdissement de la charge de la dette au fil de ses opérations de refinancement à un prix plus élevé, nous créons de l'endettement nouveau. Encore et encore.

Il y a deux ans, les économistes débattaient encore du rythme souhaitable du redressement des finances publiques. Pour les uns, il fallait démarrer fort. Pour les autres, il fallait y aller progressivement, pour ne pas casser la croissance. Bilan : nous n'avons rien redressé du tout, nous avons quand même alourdi les impôts, et nous avons en même temps cassé la croissance (0,4 % en 2026).

Conclusion : nous n'avons plus ni le temps, ni le choix des armes. Les candidats à la présidentielle doivent préparer des programmes vraiment massifs. Tous les leviers devront être actionnés, et vite. Sans quoi le prochain président sera lui (ou elle) aussi, au crépuscule de son premier mandat, l'homme ou la femme « aux mille milliards ». ■

Le N+ est plus proche du « gilet jaune » que de l'élite mondialisée



ANALYSE
Ronan Planchon

Le langage de l'entreprise se moque de la beauté. Comme si l'anglicisme « manager » n'était déjà pas une infirmité du dictionnaire, la novlangue contemporaine l'a dépouillé et l'a réduit à un assemblage baroque d'une lettre et d'un signe mathématique : N+. Dans le métro parisien, à l'heure de pointe, il est désormais possible d'entendre, sur le ton du deuil, un consultant en communication ou un employé d'une compagnie d'assurances déplorer l'envoi par son N+1 d'un mail à un client « *sans l'avoir mis en copie* ».

La nomenclature s'est démocratisée dans la bouche des salariés du tertiaire aux dépens du « chef » ou du « supérieur hiérarchique ». Le N+1, N+2 et ainsi de suite désignent une position relative, un cran au-dessus d'un autre cran dans la chaîne d'un organigramme. Encore faut-il regarder où se situe ladite chaîne. Une note de la Fondation Jean Jaurès publiée le 3 septembre, rédigée par le directeur du département Opinion et Stratégies d'entreprise de l'Ifop, Jérôme Fourquet, et Sarah Proust, dirigeante du cabinet de conseil Selki, sur la « *sociologie des N+* » montre une tendance de fond : leur sort est plus proche de celui des catégories populaires, des « gilets jaunes », que d'une élite mondialisée. Les milieux privilégiés rétorqueront que tout un chacun connaît, dans son cercle proche ou par ouï-dire, un directeur général d'une filiale française d'un géant du luxe, invité régulier des conseils d'administration et habitué du salon lounge d'Air France. Peut-être, mais ces arbres cachent la forêt.

« *Tu n'oublies pas quand même, je suis cadre !* », répète Yves Dayan (interprété par Louis Garrel) dans la comédie *Juste une illusion*, sortie en début d'année, pour préserver l'utopie du prestige de sa position sociale alors qu'il est au chômage. Le film d'Olivier Nakache et Éric Toledano se dé-

roule dans la France mitterrandienne, quand la somme des encadrants ne faisait pas une foule. Les choses ont bien changé. Notre économie désindustrialisée et tertiaisée a égrainé une armée mexicaine de N+, qui pèsent aujourd'hui 30 % des salariés et a fait mathématiquement se dégonfler le gâteau des encadrés : 60 % ont moins de six personnes sous leur autorité.

Seuls 34 % peuvent d'ailleurs s'enorgueillir d'un statut de cadre qui, de toute façon, ressemble de plus en plus à une coquille vide et recouvre des réalités trop éloignées pour faire un monde. Le terme évoque le directeur financier à 7000 euros net par mois, bonus non compris, avec un pouvoir décisionnel digne de ce nom, et le jeune diplômé d'école de commerce à 1700 euros shooté aux réunions Teams, ou dans le

La frontière entre les N+ et leurs subordonnés se lit dans des détails, elle ne tient que grâce à deux ou trois avantages en nature et une différence d'allure

public, le chef de bureau d'une administration centrale, les journées mangées par les réunions et les notes qu'il rédige à la place de son supérieur. Leila, citée par la Fondation Jean Jaurès, se reconnaît dans ce tableau déprimant. Cette femme de 52 ans, coincée entre deux échelons, a trois personnes sous son aile et le sentiment désagréable de « *prendre à la volée des tâches* » que son N+1 « *n'a pas le temps de faire* ».

Dans les faits, près de la moitié des cadres (46 %) n'encadrent qu'eux-mêmes, souligne la note. Leur titre s'est décroché de la fonction, le salaire s'érode – il a diminué de 5 % entre 2000 et 2024 si on prend en compte l'inflation – et même leur chaise de bureau a cessé d'être un droit. 10 % des salariés travaillent en flex office,

« *sans place attitrée* », expliquent Fourquet et Proust. La frontière entre les N+ et leurs subordonnés se lit dans des détails, elle ne tient que grâce à deux ou trois avantages en nature (la Fondation Jean Jaurès cite le « *téléphone pro* » souvent offert par l'entreprise, ou la voiture de fonction, pour une minorité de veinards) et une différence d'allure, comme l'appétence de cette frange de la population pour les « *cours de yoga* » et les « *smoothies à 10 dollars* », peut-on lire dans un article du *New York Times* de juillet 2026 consacré à ce nouveau « *précarariat* », incapable de se payer « *des vacances au ski* » ni de se loger à Manhattan. Le constat s'étend sans effort à Paris ou au centre de Bordeaux.

Il est tentant de présenter le N+ comme un contremaître en costume, mais à vrai dire, même cette image vacille. Le cadre des années 1980, « *costard en alpaga* », qui avait payé « *vingt briques son deux-pièces plus loggia* », comme le chantait Renaud, est d'une époque révolue. Les ventes de cravates sont passées de 3 millions d'unités en 2012 à 1,4 million en 2019 et celles de costumes ont chuté de 73 % entre 2013 et 2022, révèle ce groupe de réflexion tendance social-démocrate.

En 2018, Mark Zuckerberg comparaisait devant les sénateurs américains après le scandale Cambridge Analytica. Sommé de rendre des comptes au Congrès, le milliardaire a comparu, blême, en costume-cravate, et sitôt rentré dans les locaux de Meta, maître de son empire, il renfilait le sweat à capuche, observait le *Washington Post*. Le quotidien américain en a tiré cette conclusion : le costume est devenu l'uniforme de populations sommées de justifier leur place, et de la convocation (d'embauche ou de licenciement), pendant que les maîtres du monde s'habillent comme s'ils n'avaient plus rien à prouver. Entre les deux, les N+ tentent de se convaincre qu'ils sont du second côté de la glace. ■

LE FIGARO

Dassault Médias
(actionnaire à plus de 95 %)
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Président-directeur général
Eric Trappier
Administrateurs
Thierry Dassault,
Olivier Costa de Beauregard,
Benoît Habert,
Rudi Roussillon

SOCIÉTÉ DU FIGARO SAS
(société éditrice)
23-25, rue de Provence
75009 Paris

Président
Eric Trappier

**Directeur général,
directeur de la publication**
Marc Feuillée

Directeur des rédactions
Alexis Brézet
Directeur délégué de la rédaction
Vincent Trémolet de Villers

Directeurs adjoints de la rédaction
Gaëtan de Capelle (Économie),
Laurence de Charette
(pôle audiovisuel), Anne-Sophie
von Claer (Style, Art de vivre, F),
Philippe Gélle (International),

Anne Huet-Wuillème (Édition,
Photo, Révision, DA),
Jacques-Olivier Martin (directeur
de la rédaction du Figaro.fr),
Étienne de Montety (Figaro
Littéraire), Yves Thérard
(Enquêtes, Opérations spéciales,
Sports, Sciences, Culture,
Télévision).

Rédacteur en chef
Frédéric Picard (Web)
Directeur du pôle news
Bertrand Glé
Éditeurs
Robert Mergui
Anne Pican

FIGAROMEDIAS
23-25, rue de Provence, 75009 Paris

Tél. : 01 56 52 80 00

Fax : 01 56 52 23 07

Président-directeur général
Aurore Domont
Direction, administration, rédaction
23-25, rue de Provence
75009 Paris
Tél. : 01 57 08 50 00
direction.redaction@lefigaro.fr

Impression L'Imprimerie, 79, rue de Roissy

93290 Tremblay-en-France

Midi Print, 30600 Gallargues-le-Montueux

ISSN 0182-5852

Commission paritaire n° 0531 C 83022

Pour vous abonner Lundi au vendredi de 7h 30 à 18h ;

sam. de 8h à 13h au 01 70 37 31 70 ou a.abo@client.lefigaro.fr

Gérez votre abonnement sur www.lefigaro.fr/client

Formules d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine

Club Prestige : 599 €. Club : 439 €. Semaine : 385 €.

Week-end Prestige : 464 €. Week-end : 329 €.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Origine du papier : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %.

Ce journal est imprimé sur un papier UPM porteur de l'Écolabel européen

sous le numéro FI/011/001. Eutrophisation : Ptot 0,002 kg/tonne de papier.



Ce journal
se compose de :
Édition nationale
1er cahier
16 pages
Cahier 2 Économie
8 pages
Cahier 3 Le Figaro
et vous
10 pages

« La noblesse en France est une survivance »



PROPOS RECUEILLIS PAR
Domitille Brière-Loth

Éric Mension-Rigau, professeur d'histoire contemporaine à Sorbonne Université (Paris IV), publie un nouvel ouvrage sur son sujet de prédilection. Dans un « Dictionnaire amoureux de la noblesse » (Plon), il explore en cent soixante articles cette catégorie qui inspire fascination ou rejet.



« J'aime retracer l'odyssée de familles qui ont réussi à traverser les crises et à triompher des adversités », explique l'historien Éric Mension-Rigau.

EDITIONS BOUQUINS

LE FIGARO. - D'où vous est venu votre intérêt pour la noblesse ?

ÉRIC MENSION-RIGAU. - J'ai l'habitude de répondre par une boutade : « C'est mon addiction : reconnaissez qu'il y en a de plus grave ». J'assume pleinement mon statut d'historien de la marginalité. Le groupe que j'étudie est faible numériquement mais il est doté d'une double particularité : celle d'avoir été le premier historiquement à constituer les « marges du haut », et celle de paraître détenteur du secret de la longévité. Sa plasticité a toujours retenu mon attention : j'aime retracer l'odyssée de familles qui ont réussi à traverser les crises et à triompher des adversités en donnant l'impression qu'elles sont immuables.

Qu'est-ce qui fait la noblesse ?

Ne serait-elle pas un concept désuet, appartenant au passé plus qu'au présent ?

La noblesse est une survivance. Elle est morte civilement en 1848, quand la II^e République décida son abolition. Privée de source de renouvellement en l'absence de monarchie, elle est devenue, malgré elle, une caste fermée. Elle est fondée sur le principe de l'hérédité et prolonge le souvenir d'un privilège : elle est en complet désaccord avec les idéologies qui harcèlent tout élitisme et promeuvent l'esprit relativiste d'équivalence, la fluidité des affiliations, l'émancipation du passé. Comment ne paraîtrait-elle pas obsolète ? Comment peut-elle encore défendre sa singularité

historique et son modèle culturel ? En s'adaptant au mouvement de la société sans s'auto-dissoudre dans la masse composite des élites ; en préservant ses racines et ses traditions, mais aussi en restant à l'aise avec son siècle ; en s'engageant dans la compétition par le travail ; en inventant de nouvelles formes d'excellence qui permettent de rester bien placé sur l'échiquier social, là réside le secret de sa longévité.

La noblesse sera définitivement morte le jour où ses descendants refuseront de traverser la vie en s'inscrivant dans une temporalité longue, en revendiquant d'incarner une conscience généalogique, en assumant d'être un phénomène de survivance. Mais l'héritage d'un patrimoine de renommée ne suffit pas à

faire la noblesse. Celle-ci se mérite par des vertus et s'entretient par une émulation entre aïeux qui servent de figures d'identification et descendants placés dans l'obligation de renouveler les performances de leurs pères pour ne pas avilir leur nom. C'est la condition pour que survienne ce que Balzac appelle, dans *Le Cabinet des Antiques*, « la continuation de l'histoire ».

Comment distinguez-vous la noblesse de l'aristocratie ?

La frontière d'usage entre ces deux termes est difficile à établir. Les deux mots ont toujours été associés et la Révolution a établi leur équivalence. Dans *Ah ! ça ira*, le refrain « les aristocrates à la lanterne, les aristocrates on les pendra » confond nobles et aristocrates.

« Noblesse » renvoie à un statut juridique protégé par le souverain. Dans la société d'Ancien Régime, divisée en trois ordres, la noblesse, entre le clergé et le tiers état, est une élite officielle, clairement identifiée, « intégrée » dans un système politique qui repose sur la naissance et la hiérarchie. Elle est inséparable de l'idée de monarchie : seul un souverain crée de nouveaux nobles. « Aristocratie » renvoie à une position sociale fondée sur le talent et la richesse ainsi qu'à un pouvoir indépendant du pouvoir politique. L'aristocratie est en création permanente.

Si la noblesse est inséparable de la monarchie, le royalisme y est-il encore d'actualité ?

Sans doute la noblesse conserve-t-elle une sympathie naturelle pour les pays qui sont entrés dans la démocratie sans exclure ni la monarchie ni le principe héréditaire. Le contraire surprendrait, car son identité repose, comme pour les dynasties royales, sur le principe de la personification du temps long par la succession des générations. Mais qui rêve encore d'une restauration monarchique en France ? Avec quel prince d'ailleurs ? Bourbon, Orléans, Bonaparte ?

Quelle différence faites-vous entre la bourgeoisie et la bourgeoisie ?

La riche bourgeoisie a toujours été inséparable de la noblesse, car, depuis longtemps, elle lui donne ses filles. La transmission patrilinéaire de la noblesse, qui efface l'ascendance féminine, favorise l'exogamie, c'est-à-dire l'ouverture matrimoniale pourvoyeuse de sang neuf et d'argent.

Les rapports de proximité entre les deux groupes ont toujours été soumis à la pression compétitive et corrélés aux changements économiques qui affectent la pyramide sociale, comme le souligne si bien la trame narrative de la *Recherche du temps perdu*, où les trajectoires sociales de la duchesse de Guermantes et de Madame Verdurin sont soumises à des mutations inverses. Aujourd'hui, la démarcation entre la bourgeoisie et la noblesse ne cesse de s'amincir. Tout le monde travaille. Les enfants vont dans les mêmes écoles privées et sont inscrits dans les mêmes rallyes. Mais la rivalité entre élites d'hier et nouvelles élites continue à se manifester dans trois attitudes, que je ne cesse d'observer. Une

bourgeoisie intellectuelle, imbue de l'esprit de 1789, fait mine d'ignorer la noblesse. Une autre bourgeoisie, puisant dans le complexe du parvenu l'énergie de sa revanche sociale, se dresse en rivale, la considérant parfois encore comme l'ennemi à abattre. Enfin, une dernière bourgeoisie, se plaçant dans une logique d'acceptation et d'agrégation, rêve de se rapprocher d'elle : elle partage ses valeurs familiales et religieuses, son sens de la transmission héréditaire, ses modes de vie et ses codes distinctifs.

Vous consacrez un article de votre *Dictionnaire* à la femme.

Quelle place tient-elle dans la noblesse ?

Les femmes nobles, comme les roturières, ont longtemps été soumises à la domination du masculin, père ou mari. Leur mission était de bien se marier, d'être bonne épouse, bonne mère, bonne maîtresse de maison en contribuant au prestige de la famille par la participation active à la sociabilité mondaine. Mais la parole était leur arme. Elles ont créé des salons, ont participé aux grands débats intellectuels et, à l'époque des Lumières, ont contribué à l'élaboration et à la diffusion des idées nouvelles. En outre, la subordination de genre n'a jamais signifié que les femmes nobles aient été dépourvues de pouvoir. J'ai souvent vu surgir, dans les récits familiaux, le souvenir d'une femme, parfois veuve, déterminée et dynamique, qui était « le véritable homme de la famille ». Certaines femmes ont occupé une place de premier rang dans l'espace familial et social et, quand elles étaient associées à la gestion de la fortune, ont pu se révéler très compétentes. Aujourd'hui, les femmes nobles sont souvent engagées dans une vie professionnelle très prenante et, comme dans les autres milieux, jonglent entre des tâches cumulatives, professionnelles et familiales.

« La noblesse est morte civilement en 1848, quand la II^e République décida son abolition. Privée de source de renouvellement en l'absence de monarchie, elle est devenue, malgré elle, une caste fermée »

Vous consacrez un article à certaines familles. Pourquoi les avez-vous choisies ?

Trois mille familles nobles subsistent en France. En quarante ans d'études, je me suis intéressé à la plupart d'entre elles et beaucoup sont citées au fil des pages. J'ai choisi de consacrer un article spécifique à quelques familles archétypales : les La Rochefoucauld en raison de leur ancienneté, de leur vitalité démographique et de la permanence de leur rayonnement littéraire ; les Gramont, qui fascinèrent Proust et sont exemplaires dans leur souci d'empêcher la dispersion de leurs souvenirs historiques ; les Polignac, dont l'histoire déroule les stéréotypes qui ont nourri les représentations de la noblesse dans l'imaginaire populaire ; les Choiseul, qui symbolisent l'éclat de la haute noblesse au XVIII^e siècle ; les Broglie, qui constituent un cas d'école tant est constante leur ardeur à rester sur les crêtes...

Un article est consacré au Carnet du jour du *Figaro*. Est-ce toujours un rendez-vous inmanquable pour la noblesse ?

L'annonce dans le Carnet d'un mariage, d'une naissance ou d'un décès relève à la fois de la tradition familiale et du positionnement élitiste. La rédaction des annonces, classique et protocolaire, satisfait les familles soucieuses des usages. Leur lecture contribue à la nécessaire médiation à l'intérieur du groupe et, pour les décès, participe du devoir de célébration dynastique : l'acte d'hommage rendu au défunt souligne la solidité des liens intergénérationnels. ■

Gala

3,70 € • TOUS LES JEUDIS CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LE FIGARO économie



SEB
LE GÉANT FRANÇAIS
DE L'ÉLECTROMÉNAGER CHANGE
BRUTALEMENT DE PATRON **PAGE 22**
Loïc Moutault, nouveau directeur général du groupe SEB

IA
PLONGÉE DANS LA JUNGLE DES SOCIÉTÉS
CHARGÉES D'ÉVALUER LES RISQUES
LIÉS AUX ALGORITHMES **PAGE 23**



Kevin Warsh,
président de la Fed,
et Donald Trump,
le 22 mai dernier.

Inflation, flambée de la dette : l'Amérique sous pression

Au grand dam de Donald Trump, le président de la Fed, qu'il a nommé, devrait relever les taux face à la hausse des prix et à l'emballement des marchés obligataires. **PAGE 18**

L'Oréal devient la première capitalisation boursière française

Le géant français des cosmétiques L'Oréal a détrôné, mardi, le géant français du luxe LVMH, devenant la première capitalisation boursière du CAC 40 à la clôture de la place parisienne. Le titre du groupe dirigé par Bernard Arnault a cédé 2,64 % mardi, sa valorisation tombant autour de 201 milliards d'euros, contre 203 milliards pour le champion de la beauté.

Confronté à un affaiblissement de la demande, et pénalisé aussi par la guerre commerciale lancée il y a 18 mois par Donald Trump, le secteur du luxe a été chahuté en Bourse depuis trois ans. Même si, récemment, plusieurs groupes ont fait état d'une embellie sur le front de la demande, notamment en Chine, le marché reste encore loin de l'euphorie post-Covid qui avait

mené les valorisations du secteur au sommet. Depuis ses plus hauts de mi-2023, LVMH a vu son titre chuter de plus de moitié. Tout comme Hermès (-53 % depuis février 2025), ou Kering (-50 % sur trois ans). Si le secteur des cosmétiques n'a pas échappé aux turbulences économiques et géopolitiques mondiales, il profite des tendances de

fond favorables aux petits plaisirs. Plus accessibles que les accessoires de mode et de maroquinerie d'ultra-luxe, les parfums et produits de maquillage se portent plutôt bien. Sur les six premiers mois de l'année, L'Oréal a vu sa croissance s'accélérer à près de 7 %, après une hausse de son chiffre d'affaires de plus de 4 % en 2025.

OLIVIA DÉTROYAT

> FOCUS

BUDGET 2027 : DE NOUVELLES COUPES SUR LES MINISTÈRES

À quelques jours de la présentation du budget, Sébastien Lecornu reçoit sa copie. Au printemps, il avait déjà limité sévèrement les enveloppes budgétaires pour les ministères l'an prochain. Le premier ministre affichait alors l'ambition de contenir les dépenses de l'État (hors défense) à 0,4 %, « soit quatre fois moins que l'inflation attendue en 2027 ». Ce lundi, dans une lettre révélée par *Les Échos* et consultée par *Le Figaro*, le chef de l'exécutif va plus loin : il demande à ses ministres, au nom de l'« exemplarité » - et parce que des efforts seront demandés « à tout le monde » dans le prochain PLF - de tenir leurs dépenses « strictement au même niveau » qu'en 2026. Le premier ministre ne précise toutefois pas dans son courrier quelles missions seront les principales victimes de ce nouveau coup de rabot d'un peu plus de 1,5 milliard d'euros.

Par ce geste, Sébastien Lecornu veut se donner un levier de négociation avec les oppositions. « L'effort supplémentaire que je vous demande poursuit un objectif politique et démocratique essentiel : préserver des marges de manœuvre pour le débat parlementaire qui va s'ouvrir », explique-t-il dans sa lettre, laissant entendre qu'une partie de ces nouvelles coupes servira à financer des « concessions » budgétaires.

En tout état de cause, Sébastien Lecornu « remercie » d'avance ses ministres de supporter cette nouvelle coupe rendue nécessaire par la morosité de la conjoncture économique et la remontée des taux d'emprunt de la France.

JULIE RUIZ PEREZ

le PLUS du FIGARO ÉCO

SANTÉ

Les revenus des médecins libéraux très dépendants de leur spécialité **PAGE 19**

LA SÉANCE

DU MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

CAC 40
8090,28 -0,34%

DOW JONES
52000,96 -0,80%

ONCE D'OR
3899,00 (3949,00)

PÉTROLE (Brent)
108,090 (106,300)

EUROSTOXX 50
6262,20 -0,34%

FOOTSIE
10654,59 -0,40%

NASDAQ
28987,17 -0,48%

NIKKEI
63484,10 -0,01%

L'HISTOIRE

La papeterie de Condat reconvertie en centre de calculs pour l'IA

Des super-ordinateurs à la place des machines à fabriquer du papier. Vieille de près de 120 ans, l'ex-papeterie de Condat (Dordogne), passe à l'ère de l'IA. Son ancien propriétaire, l'espagnol Lecta, soutenu par les pouvoirs publics pendant de longues années, avait baissé les bras en octobre 2025, plaçant l'entreprise en redressement judiciaire. Début mars, le tribunal de commerce de Bordeaux avait retenu l'offre de reprise de l'usine par la Société de participation de la Braye (SPB). Cette dernière met désormais en œuvre sa stratégie. Elle va installer sur l'ancien site industriel des super-calculateurs informatiques destinés à « alimenter en puissance de calcul les intelligences artificielles ». Ces « IA factories ne

stockent pas des données (contrairement aux data centers), précise SPB. Elles produisent une ressource, la puissance de calcul, qu'achètent les industriels, les hôpitaux, les laboratoires de recherche, les administrations ». Ce projet « sécurisé », représentant un investissement de 400 millions d'euros « étalé sur plusieurs années », pourrait créer à terme 250 postes sur le site et 200 emplois indirects dans la région. La première phase de lancement est prévue fin 2027.

La papeterie de Condat, fondée en 1907, a employé jusqu'à 1200 personnes. En 2023, à l'annonce du dernier plan social, environ 400 salariés y travaillaient encore, ce qui en faisait le premier employeur privé de Dordogne. En mars 2026, la reprise par SPB s'était traduite par le licenciement de 175 personnes, seuls 21 salariés étant conservés. ■

EMMANUEL EGLOFF



Washington supprime les limites d'émissions des centrales électriques

Le détricotage des réglementations contre le réchauffement climatique continue aux États-Unis. L'Administration de Donald Trump a annoncé, lundi soir, la suppression des limites d'émissions de gaz à effet de serre imposées aux centrales électriques, entérinant les règles adoptées sous Joe Biden en 2024. L'Agence de protection de l'environnement (EPA) veut également empêcher l'adoption de nouvelles contraintes de ce type à l'avenir.

« Nous supprimons les lourds règlements bureaucratiques », s'est félicité son patron, Lee Zeldin, évoquant la plus vaste opération de déréglementation jamais menée dans le secteur électrique américain - qui représente à lui seul un quart des émissions nationales de gaz à effet de serre. « Sous l'Administration Trump, l'EPA ne tordra en aucun cas la loi pour céder à l'alarmisme ou au radicalisme climatiques. » L'exécutif avait annoncé à

l'été 2025 sa volonté de lever ces limites d'émissions polluantes, expliquant qu'elles étaient trop coûteuses et entravaient le développement énergétique du pays. Les besoins énergétiques augmentent rapidement, notamment avec l'essor de l'intelligence artificielle et de ses gigantesques centres de données. Les États-Unis disposent encore de centrales à gaz et à charbon : en 2025, le gaz naturel représentait 41 % de la production électrique et le charbon 17 %.

Ce démantèlement, vivement déconseillé par plusieurs associations qui dénoncent un « cadeau accordé aux producteurs d'énergie fossiles », survient après un été marqué par des températures records et une importante sécheresse aux États-Unis. Plusieurs organisations environnementales souhaitent contester la décision de l'EPA devant la justice.

C. G.

Inflation, flambée de la dette : la Fed sommée

Anne de Guigné

Les investisseurs tablent sur un relèvement des taux pour contenir la hausse des prix et l'emballement des mar

Pression maximale sur les épaules de Kevin Warsh, le nouveau président de la Fed, qui tient une conférence de presse ce mercredi en pleine crise monétaire. Alors que les taux des bons du Trésor américain s'envolent à des niveaux historiques, le banquier central va devoir faire la démonstration de son indépendance vis-à-vis de Donald Trump, qui lui avait assuré sa place, au printemps. Or le président réclame, depuis son entrée en campagne, des baisses de taux pour relancer l'économie. Une demande encore plus pressante alors que l'échéance des élections de mi-mandat se rapproche. A contrario, les marchés qui s'inquiètent de l'inflation anticipent une hausse de taux. Si la Fed ne s'y résolvait pas, les investisseurs pourraient réclamer des rendements plus élevés au Trésor pour prêter aux États-Unis, et ainsi renchérir le taux auquel le pays s'endette.

Le Comité fédéral de marché ouvert - en anglais « FOMC » - de la banque centrale des États-Unis se réunit pour trancher sur l'orientation de la politique monétaire du pays, mardi et mercredi. 92 % des investisseurs estiment qu'à l'issue des discussions, les douze membres du comité ayant droit de vote opteront pour une hausse des taux. Si la prédiction se réalise, les taux de la Réserve fédérale augmenteraient de 0,25 % pour se situer dans une fourchette entre

3,75 % et 4,00 %. Il s'agirait de la première hausse depuis l'été 2023. Le FOMC avait alors fixé sa fourchette cible des Fed Funds entre 5,25 % et 5,50 %, avant plusieurs baisses à l'automne 2025 puis, depuis le début de cette année, une période de stabilité.

« La question clé est la suivante : s'agit-il d'une hausse isolée ou du début d'un nouveau cycle de resserrement ? »

Christophe Boucher Directeur des investissements chez ABN AMRO Investment Solutions

Ce sont les dernières données de l'inflation qui ont emporté la conviction des investisseurs. Avant leur publication, vendredi dernier, la probabilité d'une hausse était évaluée à 65 %. Les chiffres d'août - augmentation des prix de 0,4 % en un mois et de 3,4 % en un an -, ont pesé car ils ont démontré que l'inflation, alimentée jusque-là essentiellement par le pétrole, avec un rebond de 4 % de l'essence pendant le mois et le baril d'or noir qui s'échange au-dessus de 100 euros sur les marchés, se propage peu à peu aux services de téléphonie mobile, billets d'avion... « L'inflation américaine est élevée et bien au-dessus de la cible de 2 % depuis six ans selon les métriques les plus

commues », relève ainsi Hélène Baudchon, responsable de la recherche macroéconomique chez BNP Paribas.

Alors que le conflit s'enlise autour d'Ormuz et que les attaques des milices houthistes ou irakiennes sur l'Arabie saoudite fragilisent les voies alternatives d'acheminement du pétrole, les marchés ne croient plus aux promesses de Washington, qui a déjà annoncé plusieurs fois solennellement la fin du conflit. Du côté de la croissance, que la Réserve fédérale est priée d'avoir également en ligne mire, les États-Unis peuvent s'appuyer sur une activité solide en progression de 2,2 % en moyenne en glissement annuel depuis le premier trimestre de 2025, soit le double de la zone euro. Ce dynamisme repose toutefois essentiellement sur le développement de l'intelligence artificielle, qui dope les investissements des entreprises et les revenus des ménages aisés, qui bénéficient des valorisations des champions du secteur en Bourse. La Fed actualisera mercredi ses projections macroéconomiques et indiquera ainsi si elle croit à la soutenabilité de cette croissance et comment elle voit l'inflation évoluer.

Il y a encore quelques mois, ces publications auraient suffi à tenir les marchés en haleine. Elles apparaissent aujourd'hui presque accessoires tant tous les yeux sont fixés sur la dette américaine, qui subit de larges mouvements de vente. En conséquence : le rendement du bon

du Trésor américain à 10 ans, référence mondiale du marché obligataire, a grimpé jusqu'à 5,02 %, son niveau le plus élevé depuis 2007. Les investisseurs anticipent certes une évolution des taux à court terme et s'interrogent sur l'évolution des prix, mais surtout, ils s'inquiètent de l'envolée de la dette américaine.

Un seuil symbolique a été franchi mi-août : la dette fédérale brute a dépassé les 40 000 milliards de dollars, et la dette détenue par le public 32 000 milliards, soit un peu plus de 100 % du Produit intérieur brut (PIB). L'évolution semble hors de contrôle. Selon les projections de référence du Congressional Budget Office (CBO), la dette détenue par le public s'établirait à 101 % du PIB en 2026, puis monterait à quelque 120 % en 2036. Le bureau tablait aussi dans sa dernière projection sur un déficit de l'ordre de 1 900 milliards de dollars, soit 5,8 % du PIB, pour l'ensemble de l'exercice 2026. La

hausse des taux venant compliquer encore l'équation budgétaire.

Tous les États très endettés, y compris la France, subissent la même pression des investisseurs. Dans le cas américain, ils s'inquiètent en plus de la réalité de l'indépendance de la Réserve fédérale. La candidature de Kevin Warsh, qui a succédé à Jerome Powell à la tête de l'institution en mai dernier, avait en effet été poussée par Donald Trump. En juillet, Kevin Warsh avait laissé les taux inchangés, reportant à septembre une éventuelle décision. Ces explications, jugées peu claires, avaient douché les marchés. Pour les rassurer, il a donné à Jackson Hole, la réunion annuelle de tous les banquiers centraux, un discours nettement plus restrictif sur l'inflation.

« Nous devons être convaincus que l'inflation sous-jacente se rapproche clairement de notre objectif et assez vite. Sinon, la Fed devra encore agir », a-t-il notamment déclaré. « La décision elle-même est presque

Nuages sur l'économie américaine

Évolution des indicateurs depuis le début du mandat de Donald Trump, en janvier 2025

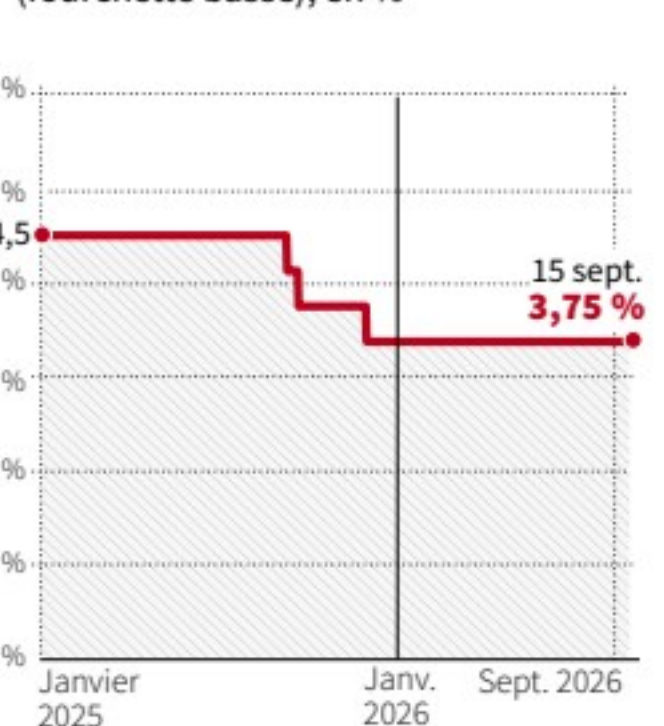
Rendement des obligations américaines à 10 ans, en %



Taux d'inflation mensuel aux États-Unis, en %



Taux directeur de la Fed (fourchette basse), en %



Sources : Bloomberg, Federal Reserve

À New York, l'immobilier suspendu au choix de la Banque centrale

Rémi Amalvy
New York

C'est peut-être la réunion la plus scrutée de ces dernières années. Ce mercredi, au terme de deux jours de délibérations à Washington, le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed) doit annoncer sa décision sur les taux directeurs. Les marchés n'attendent pas une baisse mais bien une hausse d'un quart de point, de quoi hérisser un peu plus Donald Trump, qui réclame depuis des mois « les taux les plus bas du monde ». À New York, courtiers et acheteurs attendent la décision avec fébrilité.

Outre-Atlantique, la Fed ne fixe pas directement le taux des crédits immobiliers, plutôt indexés sur les bons du Trésor à dix ans, échangés sur le marché. Mais les décisions de la Banque fédérale influencent les marchés obligataires et donc, à terme, le coût du crédit. Dans la « Grosse Pomme », l'immobilier n'est pas un secteur comme un autre : selon le Real Estate Board of New York (REBNY), il génère plus de la moitié des recettes fiscales de la ville et plusieurs centaines de milliers d'emplois. Une variation à la hausse ou à la baisse d'un point de base dans les taux directeurs ne passe forcément jamais inaperçue.

La clientèle la moins aisée est celle qui subit le plus les conséquences d'une

variation des taux. « Si les taux montent, les gens devront augmenter leurs apports pour amortir leurs mensualités », résume Ekow John Baiden, agent chez Find Real Estate, qui redoute de voir des acheteurs hésitants basculer durablement vers la location. Peter Zaitzeff, directeur des ventes chez Serhant, confirme : « La clientèle qui dispose d'un apport d'environ 500 000 dollars est beaucoup plus exposée », en raison de facteurs multiples comme le coût de la vie à New York, en hausse de 49 % depuis 2019 selon l'indice des prix à la consommation.

Situation de pénurie

Rey Hollingsworth Falu, président de la Hudson Gateway Association of Realtors, nuance : « Les acheteurs ne réagissent pas seulement au niveau des taux, mais à l'anticipation de leur annonce. Le taux moyen sur trente ans est passé de 6,66 % à 6,76 % en une semaine. Mais une pénurie de biens persistante peut faire monter les prix même quand les taux montent aussi. » La dernière étude de son association, publiée en août, estime qu'il faudrait environ quinze mois pour écouler l'ensemble des biens actuellement en vente dans la région new-yorkaise. Une offre en théorie abondante selon les standards régionaux, ce qui devrait faire baisser les prix. Pourtant, une majorité de biens se vendent au-dessus des tarifs demandés par les propriétaires, ce qui crée une situation de pénurie pour une majorité d'acheteurs.

« L'inventaire (le nombre de biens disponibles) et les taux vont être les deux facteurs déterminants dans les huit à quatorze prochains mois », estime Peter Zaitzeff. Un diagnostic que partage Michael Fratantoni, chef économiste de la Mortgage Bankers Association : « Ailleurs dans le pays, au Texas ou en Floride, l'offre dépasse la demande et les prix reculent. À New York, la situation est totalement différente : il est beaucoup plus difficile de construire, et je ne m'attends pas aux mêmes tendances. »

La raison principale : une concentration d'acheteurs fortunés qui n'hésitent pas à payer au-dessus des prix du marché. « Dans le marché de l'ultra-luxe où j'opère à Manhattan, les acheteurs ne dictent pas leurs achats en fonction des taux au jour le jour, observe Abraham Sarway, courtier associé chez Douglas Elliman. Ce sont, pour l'essentiel, des acheteurs "cash", au comptant. Une hausse de taux peut affecter leur bilan, pas leur capacité d'achat immédiate. »

Reste que personne, à New York, ne prédit l'effondrement. « New York a toujours prouvé être le marché le plus résilient au monde. Je suis plutôt optimiste sur le long terme », veut croire un autre courtier de chez Douglas Elliman. Une confiance partagée par Rey Hollingsworth Falu, pour une raison plus structurelle : « Neuf millions d'habitants, et le monde entier qui continue de vouloir vivre ici. Les acheteurs ne devraient pas prendre une décision de long terme sur une seule réunion de la Fed. » ■

À la BCE, le scénario d'un départ an de Christine Lagarde sème l'inquiété

Fabrice Nodé-Langlois

Au moment où les grandes banques centrales sont sous pression pour faire face à une inflation persistant au-dessus de leur cible de 2 %, une inquiétude agite le personnel de la Banque centrale européenne (BCE). Du moins leurs représentants, qui s'émouvent, dans un courrier daté du 11 septembre, adressé au directoire, des rumeurs récurrentes d'un départ anticipé de Christine Lagarde. Le mandat de la présidente de la BCE s'achève en octobre 2027. Or, depuis le mois de février, le scénario d'une démission de l'ancienne directrice générale du FMI avant cette échéance, relayé d'abord par le Financial Times, refait régulièrement surface. L'intéressée l'a elle-même entretenu cet été. Dans une interview aux Échos début juillet, elle semblait d'abord démentir en déclarant que le « capitaine du bateau BCE doit rester à bord » en cette « période de turbulences », allusion aux ondes de choc de la guerre du Golfe. Avant de répondre, interrogée sur le fait de pouvoir partir prématurément si la situation s'apaise : « C'est possible. Je pense qu'une voix européenne doit s'exprimer dans le débat présidentiel français. »

Pour Carlos Bowles, le président du comité du personnel de la BCE, l'éventualité d'un mandat écourté « soulève inévitablement des questions

institutionnelles ». Son courrier fait état de la détérioration du climat de confiance en interne et remet en cause les procédures de recrutement et de promotion. S'inquiétant aussi d'un possible départ prématuré d'Isabel Schnabel, membre éminente du directoire de la BCE, Carlos Bowles estime que « les périodes de transition peuvent retarder ou diluer les réformes internes ». Aussi demande-t-il à Christine Lagarde et aux cinq autres membres du directoire d'apporter de la « clarté » sur le calendrier.

« Les périodes de transition peuvent retarder ou diluer les réformes internes »

Carlos Bowles

Président du comité du personnel de la Banque centrale européenne

« La BCE dispose de dispositifs de gouvernance institutionnelle établis de longue date et d'une grande expertise, qui lui permettent de fonctionner efficacement pendant les périodes de transition », répond laconiquement un porte-parole de l'institution, en réaction au courrier syndical.

Le moindre mouvement de Christine Lagarde, en dehors de ses engagements strictement liés à sa fonction, est guetté avec plus d'attention que jamais. Samedi dernier, au lendemain de l'envoi de la lettre, la présidente de la BCE s'est rendue à la Fête de la pomme d'Épreville-



Kevin Warsh, président de la Réserve fédérale américaine, lors d'une conférence de

d'agir

chés obligataires.

secondaire, affirme Christophe Boucher, Directeur des investissements chez ABN AMRO Investment Solutions. La question clé est la suivante : s'agit-il d'une hausse isolée ou du début d'un nouveau cycle de resserrement ? Une hausse peut encore être présentée comme un recalibrage - une tentative de préserver le processus de désinflation et de maîtriser les anticipations d'inflation - plutôt que comme le début d'une série de mesures de resserrement. »

Ces questions sont d'autant plus prégnantes que les tentatives du Trésor américain pour calmer le marché monétaire n'ont non seulement donné aucun résultat, mais révélé la fébrilité de la Maison-Blanche et le rapprochement des politiques budgétaire et monétaire. Début septembre, Scott Bessent, le patron du Trésor a mené une opération de rachat jusqu'à 6 milliards de dollars de bons du Trésor, un montant trois fois supérieur à l'ordinaire. Cela n'a pas empêché les taux de poursuivre leur envolée... ■



presse, à Washington, le 17 juin.

ticipé tude

en-Lieuvain (Eure), événement organisé par Hervé Morin, le président de la région Normandie et ancien collègue des gouvernements Fillon. « Je viens en amie, en voisine et en Normandie, pour porter une parole européenne, sans être candidate à quoi que ce soit », a assuré Christine Lagarde à Ouest-France.

Elle s'est aventurée - prudemment - sur le terrain de la réforme des retraites pour affirmer qu'« on ne peut pas maintenir le cadre des dernières décennies avec une espérance de vie qui augmente de manière systématique ». Interrogée sur un éventuel départ avant la fin de son mandat, elle a répondu : « Je partirai en 2027. Je n'en dirai pas plus. » Envisage-t-elle un retour sur la scène politique nationale après la BCE ? « Non. Vous savez, je vais avoir 71 ans. Il faut savoir raccrocher le tablier. » Un point de chute régulièrement évoqué dans les médias pourrait être la présidence du Forum économique mondial de Davos, qui traverse une crise de gouvernance et dont elle est membre du conseil d'administration. Elle a d'ailleurs participé à une réunion de ce conseil le mois dernier.

Reste que les candidats à la présidentielle, du bloc central, ne seraient sans doute pas mécontents de se prévaloir du soutien de cette grande personnalité européenne qui figure encore, dans le dernier « classement des personnalités politiques » de Paris Match, à la troisième place derrière Michel-Édouard Leclerc et Dominique de Villepin. ■

Les salaires des médecins libéraux en légère hausse, malgré de fortes disparités entre les spécialités

Jean Cîttone

Leurs revenus ont peu progressé ces dernières années, avec des différences entre les spécialités et des dépassements d'honoraires parfois mirobolants.

Certaines spécialités médicales tirent toujours mieux leur épingle du jeu que les autres. En 2021, le revenu d'activité moyen des médecins libéraux était de 124 000 euros, révèle une étude de la Drees - le service statistique rattaché au ministère de la Santé - publiée ce mardi. Ce chiffre cache toutefois d'importantes disparités. Sur une année, les radiothérapeutes (prenant en charge les cancers) affichent un revenu de 417 500 euros, soit presque cinq fois plus que leurs confrères pédiatres (88 400 euros par an). Les radiologues touchent quant à eux 212 700 euros, soit deux fois plus environ qu'un gynécologue, un dermatologue ou un généraliste. Des chiffres qui relancent le débat sur les dépassements d'honoraires parfois exorbitants que peuvent pratiquer aujourd'hui certains médecins du secteur 2.

Représentant la majorité des médecins (53 % du nombre total des praticiens en exercice en 2021), les généralistes ont quant à eux un revenu d'activité moyen qui s'élève à 98 300 euros par an. Ce montant progresse très légèrement entre 2017 et 2021, avec une hausse de 0,7 % en euros constants, c'est-à-dire en prenant en compte l'inflation. Une progression proche de celle de l'ensemble des médecins libéraux (+0,6 % entre 2017 et 2021) mais loin d'être homogène parmi les différentes spécialités. Les oncologues ont par exemple connu une nette amélioration de leurs revenus (+4,9 %), quand plusieurs autres ont subi une baisse : les anesthésistes-réanimateurs (-2,7 %), les rhumatologues (-2,6 %) ou encore les radiothérapeutes (-2 %).

« L'augmentation de la part des femmes parmi les médecins libéraux freine la progression du revenu d'activité moyen »

La Drees Service statistique rattaché au ministère de la Santé

Derrière ces moyennes, la démographie des médecins est en plein chambardement. Les inégalités salariales entre les femmes et les hommes n'épargnent pas le corps médical, la Drees soulignant que « l'augmentation de la part des femmes parmi les médecins libéraux freine la progression du revenu d'activité moyen ». En 2021, les femmes représentaient 41 % des praticiens libéraux, contre 37 % en 2017 et seulement 27 % en 2005. Leur revenu reste cependant inférieur de 40 % à celui de leurs confrères, mais cet écart s'explique en grande partie « par une différence de niveau d'activité moyen ». Dans un rapport paru en août, la Drees précisait que « les femmes déclarent en moyenne des durées de travail plus faibles que les hommes ».

L'âge est également un facteur déterminant en termes de revenus, tout comme le temps alloué à son travail. La Drees révélait le mois dernier qu'en moyenne, les généralistes de moins de 45 ans travaillaient près de 43 heures par semaine environ en 2025, dont 34 heures consacrées à leurs patients. Leurs confrères de 60 ans ou plus emploient, quant à eux, un peu plus de 38 heures pour leurs patients, sur une semaine dépassant 48 heures de travail. Dans l'étude parue ce mardi, le service de la statistique ajoute néanmoins que « le vieillissement de la profession a été marqué entre 2005 et 2017 », mais que « la part de nouveaux praticiens augmente depuis ».

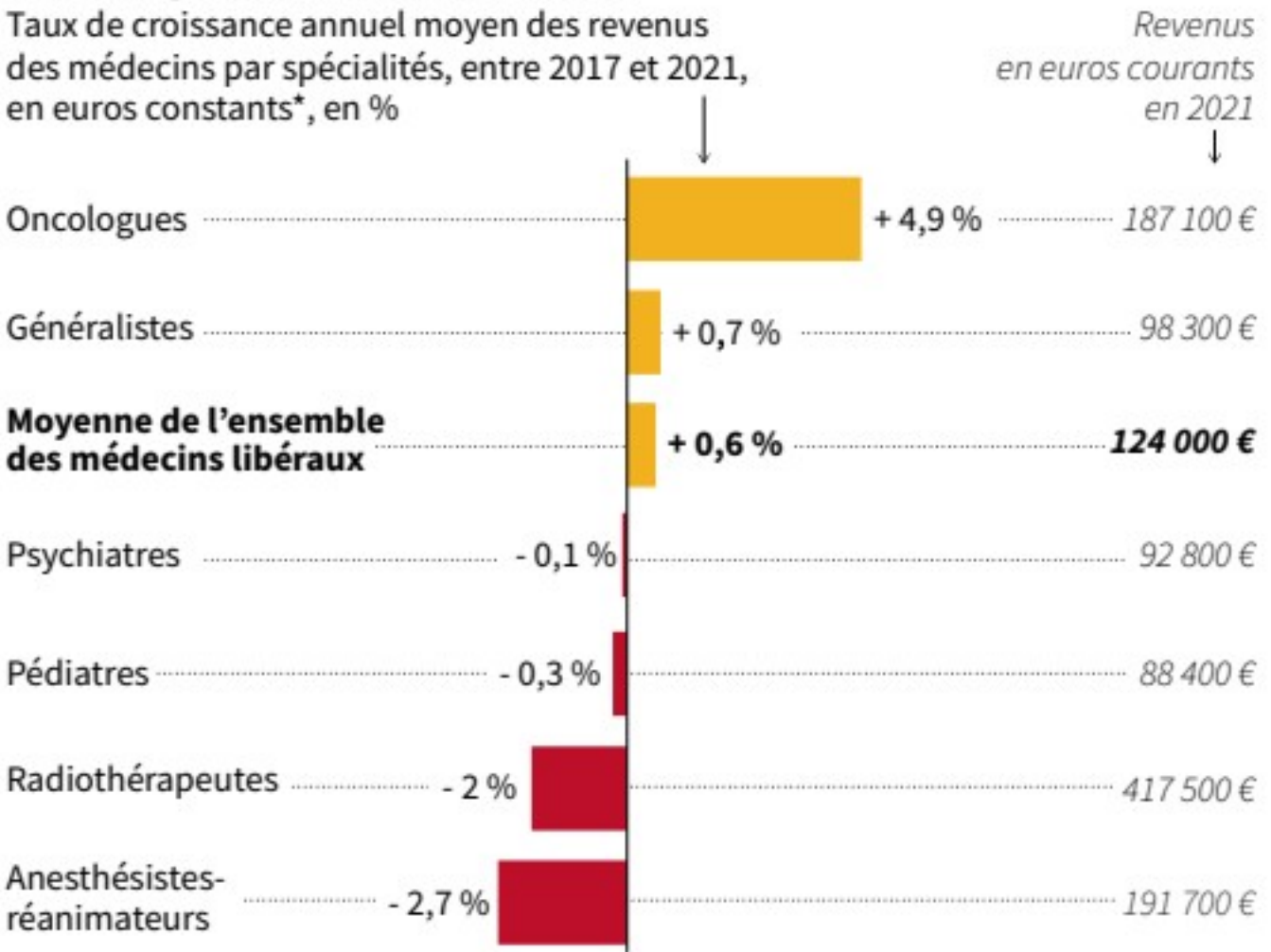
Enfin, « la part des médecins exerçant en secteur 2, autorisés à pratiquer

des dépassements d'honoraires, a nettement augmenté au cours des années récentes », rappelle la Drees. Une évolution qui contribue, « à l'inverse de la structure par sexe et âge, à la croissance du revenu d'activité des médecins libéraux, mais de façon modérée, avec des effets variables selon les spécialités ». Les dépassements d'honoraires pratiqués par les médecins conventionnés en secteur 2 sont un épineux sujet auquel le gouvernement avait tenté de s'attaquer l'an dernier - en vain - lors des débats autour du budget de la Sécurité sociale pour 2026. Une taxation des dépassements d'honoraires, au rendement estimé à 300 millions d'euros par an pour les comptes sociaux, avait été inscrite dans le texte puis retirée, après avoir déclenché une véritable levée de boucliers de la part des médecins libéraux.

Selon le Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance-maladie (HCAAM), un organisme rattaché au ministère de la Santé, les dépassements d'honoraires ont représenté 4,7 milliards d'euros en 2025 et pourraient être multipliés par deux d'ici à 2040, dépassant les 10 milliards. Pour endiguer ce phénomène, le HCAAM a préconisé cet été de rendre l'accès au secteur 2 « plus sélectif », car les médecins en secteur 1 ne peuvent pas pratiquer de dépassements. Le Haut Conseil suggère

Une augmentation de 0,6 %

Taux de croissance annuel moyen des revenus des médecins par spécialités, entre 2017 et 2021, en euros constants*, en %



Source : Drees

* en tenant compte de l'inflation

également d'agir sur les montants demandés par les médecins à leurs patients, en ajoutant « une durée d'expérience préalable » avant que le soignant puisse augmenter ses tarifs, et en créant un plafond pour ces

compléments d'honoraires. Deux mesures qui impliqueraient « une revalorisation des tarifs conventionnels » en contrepartie, avec un coût de plusieurs centaines de millions d'euros pour l'Assurance-maladie. ■

LE FIGARO PARTNER

EN COLLABORATION AVEC LE CONSERVATEUR

Gestion de patrimoine : « L'art d'investir sans prédire »

Dans un environnement économique et politique instable, Mathilde Lacoste, dirigeante de Conservateur Patrimoine, et Thibaut Cossenet, directeur de l'offre épargne et patrimoniale, expliquent pourquoi la clé de la gestion et de la transmission de patrimoine réside dans une approche globale.

Prédire les mouvements de marché pour faire fructifier son capital, est-ce possible ?

Mathilde Lacoste : Chercher à lire l'avenir des marchés financiers est une hérésie. Nul ne peut anticiper un choc politique, une rupture technologique ou encore un événement environnemental. D'ailleurs, les placements financiers ne représentent qu'une petite partie du travail global mené avec nos clients : notre valeur ajoutée repose d'abord sur la compréhension intime de leurs projets de vie, puis sur l'analyse juridique et fiscale préalable à toute décision. Vendre de la performance pour la performance n'a aucun sens. Notre métier ne consiste pas à tenter des coups boursiers, mais à structurer sur le long terme. C'est l'art d'investir sans prédire !

La fiscalité et la réglementation évoluent rapidement. Y a-t-il une méthode spécifique pour garder un temps d'avance ?

Thibaut Cossenet : L'incertitude est en effet permanente. Il faut par conséquent être capable de réagir vite et bien. Grâce à notre équipe d'ingénieurs patrimoniaux et à notre travail avec les notaires, experts-comptables et avocats de nos clients, nous maintenons une veille constante pour intégrer des options juridiques flexibles dans nos stratégies.

M.L. : Avant même de spéculer sur de futures réformes, on doit traiter l'existant ! Beaucoup d'épargnants s'inquiètent des lois à venir alors que leurs dispositions civiles de base ne sont déjà pas optimisées.

Quelle est la méthodologie du Conservateur pour bâtir une stratégie résiliente ?

T.C. : Nous refusons de céder aux effets de mode ou à la précipitation. Notre méthodologie d'analyse repose sur une vision globale dans laquelle le civil (régime matrimonial, modes de détention, clauses bénéficiaires, filiation, etc.) constitue un bloc solide. Viennent ensuite l'équilibre économique, la fiscalité et la prévoyance pour protéger le foyer et l'outil professionnel. Nous ne croyons pas au produit miracle : aucun support ne répond à tous les objectifs. Les maîtres mots demeurent la complémentarité des enveloppes et la diversification des actifs. Mais l'éventail de solutions n'est proposé qu'après un long processus, nécessaire pour bien connaître chacun de nos clients.

Comment vos conseillers accompagnent-ils leurs clients ? Quels choix de gestion mettent-ils en œuvre ?

T.C. : Tous nos conseillers sont des entrepreneurs indépendants, localement ancrés dans les territoires. Ce ne sont pas des vendeurs de produits. Tels des chefs d'entreprise, ils construisent leur propre patrimoine professionnel et ne vivent que de la fidélité et de la recommandation de leurs clients. Ils prodiguent donc des conseils avisés et impartiaux. Pour le garantir, nous appliquons une logique stricte d'architecture ouverte. Si Le Conservateur jouit de savoir-faire historiques exclusifs à l'image de la Tontine, nos contrats permettent d'intégrer une



Mathilde Lacoste, dirigeante



Thibaut Cossenet, directeur de l'offre épargne et patrimoniale

sélection de solutions financières tierces, issues des plus grandes sociétés de gestion.

Comment votre modèle mutualiste bénéficie-t-il directement à vos clients ?

M.L. : Notre structure mutualiste, qui ne compte pas d'actionnaires externes à rémunérer, assure que notre priorité absolue demeure la valorisation et la sécurité de l'épargne de nos sociétaires. Cette indépendance nous permet en outre d'investir pour rester agiles et efficaces. Nous améliorons par exemple sans cesse la qualité de nos services et investissons notamment dans le numérique et l'intelligence artificielle.

Pessimiste pour la croissance 2026, la Banque de France prévoit un rebond en 2027 et 2028

Gilles Boutin

Alors que l'Insee pointe un « décrochage », la Banque centrale insiste sur la « résilience » de notre économie.

Au jeu des prévisions économiques, les instituts changent aisément de casquette. Après avoir tenu le rôle du catastrophiste avant l'été en prévoyant une croissance soudainement passée de 0,9 % à 0,5 % en 2026, contre 0,7 % pour l'Insee – et avoir été critiquée pour cela –, la Banque de France reprend la place de l'optimiste. L'institution a certes encore abaissé sa croissance ce mardi à 0,4 % pour l'année en cours, en raison notamment des conséquences de la canicule, mais sa lecture des événements donne à voir de la lumière au bout du tunnel. Là où l'institut national de la statistique pointe un « décrochage » du pays, la Banque de France préfère constater de la « résilience » face à « des vents contraires qui ne sont pas appelés à durer », à savoir l'explosion des prix énergétiques en raison des tensions au Moyen-Orient. Selon les mots de Xavier Debrun, son chef économiste, « un substrat de croissance reste bien là, nous ne sommes pas dans une situation où nous devrions nous alarmer subitement ».

L'heure n'est pas pour autant à la joie. Après un premier trimestre marqué par un recul du PIB de 0,2 %, puis un deuxième « stable » à 0 %, la faible progression de la consommation des ménages continuerait de peser sur l'activité, même si ces derniers ont puisé autant dans leur abondante épargne pour faire face aux effets du choc inflationniste lié à la hausse des prix des carburants. L'investissement privé resterait moribond, pénalisé par l'attentisme des entreprises avant le vote du budget et la présidentielle, et le commerce extérieur ne jouerait qu'un rôle limité malgré le carnet de commandes bien rempli des secteurs de l'aéronautique et de la défense. Le PIB ne progresserait ainsi qu'au ralenti sur la seconde moitié de l'année.

Malgré ce tableau bien terne, la Banque de France maintient ses prévisions pour les années suivantes,



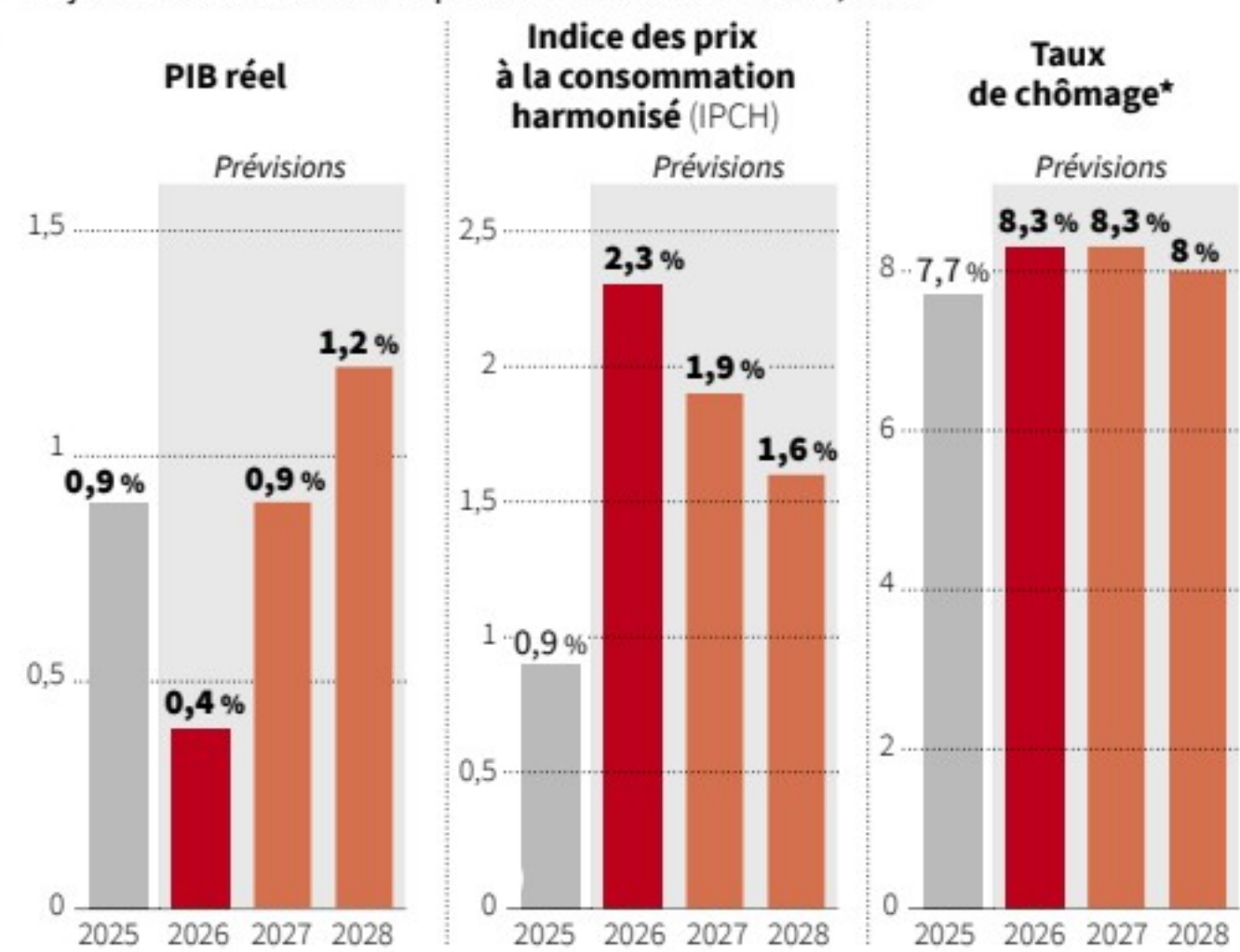
Emmanuel Moulin, le gouverneur de la Banque de France, lors d'une interview à Aix-en-Provence, le 3 juillet. JEREMY SUYKER/BLOOMBERG

placées sous le signe du rebond. La croissance est attendue à 0,9 % en 2027 et 1,2 % en 2028 (contre 1,4 % puis 1,5 % dans la zone euro), grâce à des dépenses de consommation soutenues par un pouvoir d'achat en amélioration. La baisse globale de 0,7 % du niveau de vie en 2026 serait

entièrement rattrapée ensuite, avec une progression proche de 1 % en 2027 et 2028. Le chômage, qui plafonnerait à 8,4 % en fin d'année, refluerait à 8 % en 2028 à mesure que l'activité se redresserait. Après la hausse de l'inflation à 2,3 % sur toute l'année 2026, celle-ci se replierait

Croissance : le rebond après 2026

Projections macroéconomiques annuelles de la France, en %



Source : Banque de France * au sens du BIT, France entière, % de la population active

rapidement, à 1,9 % l'an prochain, puis 1,6 % en 2028, soit en dessous de la cible de 2 % de la Banque centrale européenne. Un niveau inférieur à la moyenne dans la zone euro qui est « tout bon pour la compétitivité » de notre économie, tirée par ses exportations, estime Xavier Debrun.

Une incertitude majeure

L'institution fonde ses calculs sur un scénario « de base », arrêté au 19 août, dans lequel le prix du baril de pétrole reculerait au troisième trimestre et repasserait sous la barre des 80 dollars dès le début de l'année 2027. Malgré le regain de tensions actuel qui s'est traduit par un pic à 108 dollars lundi, la trajectoire des prix reste « dans l'entonnoir entre les hypothèses favorable et défavorable », affirme Xavier Debrun. Malgré cet optimisme relatif, une incertitude majeure pèse sur les économies mondiales, et plus spécifiquement sur la

France. La hausse des taux souverains freine l'économie en renchérissant également le crédit pour les ménages et les entreprises. Certes, la dette française est « très attractive » et « il n'y a pas de craintes sur le financement de l'État », a insisté le gouverneur de la Banque de France, Emmanuel Moulin, à l'issue d'une réunion du Haut Conseil de stabilité financière (HCSF) présidée par le ministre de l'Économie, Roland Lescure. Pour autant, les intérêts à rembourser, qui pourraient dépasser 120 milliards en 2030, finiraient par étouffer financièrement l'État et alimenter, dans un cercle vicieux, cette hausse des taux. Un « effet boule neige » qui entraînerait avec lui la croissance, raison pour laquelle Roland Lescure a encore rappelé ce mardi l'importance d'adopter un budget ouvrant « des perspectives de consolidations des finances publiques ». ■

L'argent de la diaspora, une manne pour les pays pauvres

Anne Cheyvalier

Les fonds, qui ont quasi doublé en dix ans, dépassent l'aide publique au développement et les investissements étrangers.

Les flux ne se tarissent pas en période de crise, bien au contraire. Les migrants envoient toujours plus d'argent dans leur pays d'origine, pour soutenir les familles victimes à la fois de crises internes liées notamment aux conflits et catastrophes climatiques et des chocs externes comme la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient qui font flamber les prix alimentaires et de l'énergie. Le montant des revenus envoyés par les diasporas, en anglais les « remittances », a atteint l'an dernier 728,6 milliards de dollars contre 375,6 milliards en 2016, selon une étude menée par le Fida, le Fonds international pour le développement agricole de l'ONU.

Les envois ont donc quasi doublé en dix ans, en particulier dans les pays les plus fragiles, « où ils représentent une source vitale de devises et une bouée de sauvetage », soulignent les auteurs. Dans 23 pays, ils pèsent plus de 10 % du PIB, ainsi au Liban (33 %), au Honduras (30 %) ou au Tadjikistan (58 %). Ces fonds dépassent aussi bien l'aide publique au développement, en net recul, que les investissements directs étrangers.

Au total, quelque 220 millions de personnes ayant émigré soutiennent environ 1,1 milliard de proches restés au pays. Cinq pays – Égypte, Inde, Mexique, Pakistan et Philippines – reçoivent à eux seuls près de 50 % des transferts de fonds. Globalement, l'Asie et le Pacifique en captent plus de

la moitié quand l'Amérique latine et les Caraïbes ont connu les plus fortes croissances. Les deux principaux facteurs d'accélération sur la dernière décennie, précise Frédéric Ponsot, l'un des auteurs, spécialiste de l'inclusion financière, tiennent à la formalisation et la numérisation des flux : « Les envois sont de plus en plus enregistrés dans les comptabilités nationales et les personnes utilisent davantage les canaux formels et digitaux – cartes bancaires, applications mobiles, comptes en monnaie électronique. »

Au Sénégal, illustre-t-il, près de 90 à 95 % de la population reçoivent des

transferts sur téléphone portable, « ce qui était inimaginable il y a encore quatre ou cinq ans ». La pandémie de Covid a aussi été un véritable catalyseur, en raison des contraintes imposées sur les déplacements physiques.

Dématérialisation

« Les gens ont basculé vers le numérique, ils font plus confiance. C'est un phénomène qui s'auto-alimente : plus les utilisateurs adoptent ces solutions, plus les opérateurs les améliorent. » Le Fida estime à minima que 50 % des envois sont numériques. Et même si les transferts en espèces ne vont pas

disparaître, ils seront de plus en plus dématérialisés, d'autant que les coûts sont plus avantageux.

Prenant comme base de référence un envoi de 200 dollars, le coût moyen tout canaux confondus s'élevait à 6,36 % au troisième trimestre 2025, contre 4,6 % sur le seul numérique. Certes, c'est encore loin du niveau fixé par les ODD (objectifs de développement durable) de l'ONU à 3 % maximum d'ici 2030. « Mais les progrès sont réels, souligne Frédéric Ponsot. On était à près de 10 % en 2009. » Il existe une marge de progression, sachant que le Smart index de la Banque mondiale, qui retient les cinq prestataires les plus compétitifs dans chaque corridor, affiche déjà une moyenne de 3,29 %. La difficulté reste surtout du côté de la réception. Les coûts opérationnels restent importants, liés aux réseaux d'agents, à la gestion du cash et du personnel.

L'étude du Fida s'intéresse à l'utilisation de ces fonds avec un focus sur les zones rurales. Globalement, près d'un tiers – soit 233 milliards de dollars en 2025 – leur est destiné contre les deux tiers en milieu urbain. Mais la portée est très significative compte tenu de la grande précarité de ces populations. Ces transferts ont une double valeur : ils représentent à la fois une part substantielle du revenu disponible et constituent une ressource prévisible et stable face à des revenus agricoles instables. Une famille qui reçoit entre quatre et six envois par an peut réellement s'appuyer dessus dans les moments

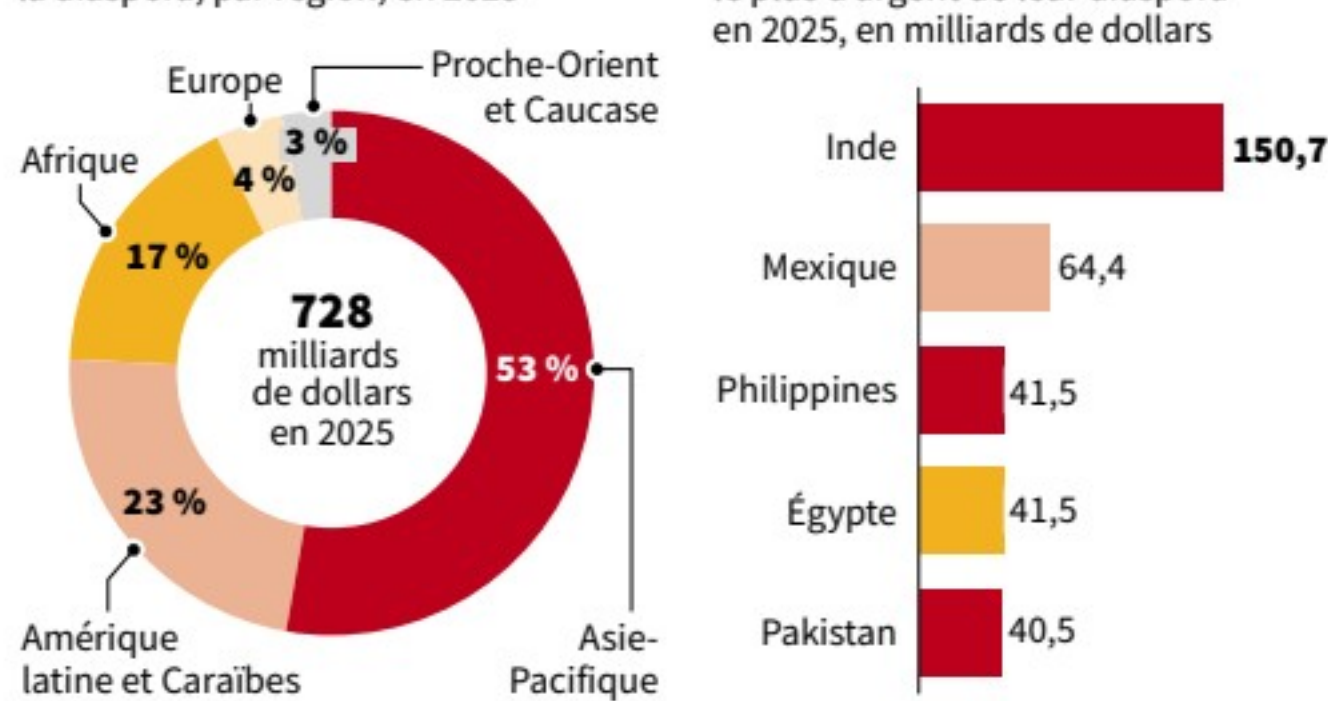
difficiles, en cas de mauvaise récolte, choc climatique ou maladie.

Globalement, les trois quarts des fonds servent à couvrir les besoins immédiats (alimentation, logements et services publics). Le reste, quelque 180 milliards, sert à des objectifs de long terme : santé, éducation, épargne, créations d'activités génératrices de revenus. Seule une petite part, 7 %, est réinvestie dans des activités productives. « Les familles bénéficiaires épargnent davantage et sont plus enclines à diversifier leurs activités agricoles, à adopter des technologies résilientes face au changement climatique, telles que des semences améliorées, de l'irrigation au goutte-à-goutte ou des pompes solaires », détaille Frédéric Ponsot.

Autre point positif, ces transferts ont un véritable effet multiplicateur, redistributif à l'échelle d'une communauté. Car les bénéficiaires consomment, achètent des biens locaux profitant à d'autres ménages producteurs et ils peuvent aussi être amenés à recruter de la main-d'œuvre. Le Fida émet une série de recommandations aux pouvoirs publics et aux opérateurs privés pour favoriser les transferts. Ils préconisent une régulation adaptée et le développement de services financiers permettant d'améliorer l'inclusion et la bancarisation. Mais ces « ressources familiales privées ne peuvent pas remplacer l'investissement public, la protection sociale, l'assistance humanitaire ou les financements climatiques », met en garde l'organisation. ■

Des flux concentrés en Asie et en Amérique latine

Montant des revenus envoyés par la diaspora, par région, en 2025



Source : Fonds international de développement agricole

Axa à l'offensive pour croître plus vite que ses concurrents

Danièle Guinot

Le premier assureur français accélère sa stratégie de conquête de nouveaux clients et de nouveaux marchés. Il va s'appuyer sur l'intelligence artificielle.

Malgré la morosité économique ambiante, Axa redouble d'ambition pour accélérer sa croissance. Alors qu'avec la multiplication des risques (catastrophes naturelles, vieillissement de la population...), les besoins d'assurance sont de plus en plus importants, la nouvelle feuille de route du géant de l'assurance, baptisée « Growing forward » (« aller de l'avant ») fixe un objectif clair : gagner des parts de marché dans tous les métiers d'ici à 2030, en grossissant plus vite que les concurrents, grâce notamment à une utilisation accrue de l'intelligence artificielle. Le groupe dirigé depuis 2016 par Thomas Buberl, dont le mandat a été renouvelé au printemps, veut atteindre les 100 millions de clients à horizon 2029, soit 8 millions de plus qu'aujourd'hui (92 millions). Le tout en conservant un niveau de rentabilité parmi les plus élevés du marché.

Axa, qui s'est beaucoup transformé ces dernières années, se dit bien armé pour atteindre ses objectifs. Sous la houlette de Thomas Buberl, le premier assureur tricolore a réduit son exposition aux marchés financiers afin de se mettre à l'abri des crises financières. Et il s'est recentré sur les « métiers en croissance » (grands risques pour les grandes entreprises, la santé et les retraites) et sur les pays où il dispose d'une taille suffisante. En 2018, il s'est ainsi renforcé sur les risques d'entreprise en mettant la main sur le groupe XL (devenu Axa XL). Et en 2025, il a cédé son activité de gestion d'actifs Axa IM à BNP Paribas pour 5,1 milliards d'euros. Surtout, l'assureur a très fortement diversifié ses activités : il est présent en santé, prévoyance, épargne, assurance des grandes entreprises, des PME et assurance-dommages pour les particuliers (auto, habitation). Chaque branche pèse plus ou moins le même poids. « Axa est plus agile avec un business model plus équilibré et plus robuste. Nous sommes là où nous voulions être », souligne Thomas Buberl.

La nouvelle stratégie de croissance organique repose sur quatre piliers principaux : la conquête de clients, l'épargne et la santé, l'intelligence artificielle et la compétitivité du groupe. Axa s'est fixé

pour objectif de gagner de nouveaux clients et de fidéliser ceux déjà assurés, grâce notamment à la poursuite de l'amélioration de ses services et à l'accélération de l'activité d'assurance directe (vente via internet...). En 2025, l'assureur, qui détient en France Direct Assurance, a mis la main sur Prima, le leader de l'assurance directe en Italie. « Cette stratégie est pertinente car, partout dans le monde, les assureurs directs gagnent des parts de marché par rapport aux acteurs traditionnels, pointent Arthur Chabrol et Jérémie Viscuso, associés chez Oliver Wyman. Axa est l'assureur le mieux positionné en Europe sur ce marché. » Le groupe souhaite par ailleurs grossir sur le marché de l'assurance inclusive, notamment dans les pays émergents. Un peu partout, il va mettre en avant la nécessité de faire de la prévention pour limiter les risques.

« La grande majorité de nos collaborateurs, à peu près 80 %, ont déjà adopté l'IA dans leur travail quotidien. Nous sommes prêts à passer au niveau supérieur »

Thomas Buberl
Directeur général d'Axa

Le deuxième assureur européen mise également sur l'épargne de long terme : avec le vieillissement de la population, les questions liées à la retraite seront de plus en plus prégnantes. Et il a aussi de fortes ambitions en matière de santé et de prévoyance. « La croissance de ces activités va permettre de compenser le ralentissement ponctuel de celles d'Axa XL, liées aux grands comptes, un segment de marché très concurrentiel », estime Jérôme Legras, responsable de la recherche chez Axiom AI.

Axa va notamment s'appuyer sur l'intelligence artificielle pour atteindre ses objectifs. « Nous voulons mettre l'intelligence artificielle au centre et à l'échelle à travers toute l'organisation, explique Thomas Buberl. La grande majorité de nos collaborateurs, à peu près 80 %, ont déjà adopté l'IA dans leur travail quotidien. Nous sommes prêts à passer au niveau supérieur. » L'outil sera intégré dans tous les



métiers. « Il nous permettra d'être plus efficaces, plus rapides, plus justes », assure Guillaume Borie, le responsable de la stratégie d'Axa. Tous les processus seront repensés, de la tarification des contrats d'assurance, beaucoup plus fine que par le passé, à la souscription de produits et aux indemnités plus rapides. Au final, l'IA devrait permettre de générer entre 500 et 700 millions d'euros de bénéfices récurrents avant impôts en 2029.

L'assureur, qui prévoit d'embaucher 30 000 personnes d'ici à 2030, compte poursuivre sa réduction de coûts, grâce à l'IA, mais aussi à la maîtrise des frais généraux et en s'attaquant à la structure du siège. Grâce à cette nouvelle feuille de route, Axa ambitionne de « dépasser les 10 milliards d'euros de profit annuels » fin 2029 et d'augmenter son résultat opérationnel par action (7 % à 9 % par an, contre 6 % à 8 % actuellement). ■

Axa (ici, le siège social, à Nanterre) veut atteindre les 100 millions de clients à horizon 2029, soit 8 millions de plus qu'aujourd'hui.

ERIC BERACASSAT/HANS LUCAS VIA AFP

Danone convertit un site historique de Blédina à la nutrition médicale

Olivia Détroyat Steenvoorde (Nord)

Le groupe investit 130 millions à Steenvoorde pour y produire aussi des compléments alimentaires pour personnes âgées ou dénutries.

À quelques minutes des célèbres monts de Flandres et de la frontière belge, l'usine Danone de Steenvoorde se fond dans le plat pays de la Flandre française depuis près de 115 ans. Site historique de Blédina, cette ancienne laiterie est devenue au fil des décennies un des fers de lance industriel de Danone dans les laits pour bébés (liquides, en poudre, classiques, spécifiques ou bio). Mais comme un signe des temps, depuis quelques mois, ce ne sont pas moins de 36 000 petites bouteilles de Fortimel qui sortent aussi toutes les heures de ce site.

Contrairement aux productions historiques, cette gamme de la marque Nutricia de Danone est destinée aux patients ou aux personnes âgées dénutries. Ces produits seront ensuite dis-

tribués dans les hôpitaux, pharmacies et centres de soins partout en Europe. Le champion français du lait a consacré 60 millions d'euros sur deux ans pour installer une ligne consacrée à la fabrication de ces compléments nutritionnels oraux, auxquels s'ajoutent 10 millions pour une chaudière à biomasse. Surtout, Danone s'apprête à doubler cette enveloppe (autour de 60 millions supplémentaires) pour ouvrir un atelier de production d'ingrédients laitiers. Ceux-ci entreront soit dans la composition de ses propres recettes de nutrition spécialisée, soit dans celles d'autres clients industriels.

« Nous nous transformons »

Au final, le groupe laitier aura multiplié par six en quatre ans les débouchés pour les 400 agriculteurs livrant le site, qui ambitionne à terme de produire 20 millions de litres de ces petites portions nutritionnelles par an. « C'est le signe que Danone regarde la réalité de ses marchés en face, en s'adaptant et en montant en gamme pour assurer le futur des sites industriels, explique Antoine de Saint-Affrique, le directeur général de Danone. Face au risque de rester enfermés dans des secteurs en décroissance structurelle, nous nous transformons. »

Comme tous les acteurs de la grande consommation, le propriétaire d'Activa, d'Actimel et de Danone doit s'adapter à la montée en puissance des seniors dans la pyramide des âges des économies matures. Le groupe entend bien ne pas manquer ce tournant démographique. « La population âgée de plus de 60 ans est appelée à doubler d'ici à 2050, précise le dirigeant, et si les gens vivent plus longtemps, ils ne vivent pas forcément en bonne santé. Un tiers des patients dans les hôpitaux sont aujourd'hui dénutris », explique-t-il. Certes, la France a longtemps résisté à la vague de dénatalité sur le Vieux Continent. Mais en 2025, pour la première fois depuis 1945, le pays a enregistré plus de décès (651 000) que de naissances (645 000).

Ces tendances de fond sont un défi pour Danone qui réalise encore autour de 20 % de son activité dans la nutrition infantile (liquide, solide ou en poudre). Pour se renforcer dans les produits

pour les classes d'âge plus dynamiques, le groupe a lancé une offensive dans la nutrition spécialisée depuis trois ans. Notamment aux États-Unis, avec le rachat il y a un an de Kate Farms. Mais il mise aussi sur son savoir-faire interne, dans la nutrition pour populations plus fragiles, dont les nourrissons. « Cela illustre la capacité de ce site à accompagner depuis plus d'un siècle toutes les évolutions de l'alimentation », insiste Antoine de Saint-Affrique.

Dans les allées de l'usine où défilent les petites portions de Fortimel, ce changement de cap est palpable sur la ligne de production. Même si le groupe n'a pas eu à affronter les remous sociaux rencontrés lors de la conversion au végétal, en 2024, de sa laiterie de Villecomtal-sur-Arros, il a fallu revoir les habitudes. « Tous les métiers et ateliers du site ont connu des changements de taille », décrypte Emmanuel Varigas, le directeur de l'usine. Pour faciliter l'adoption de nouveaux métiers et gestes, le groupe a lancé un programme de reconversion et de formation pour les quelque 450 salariés du site. Face à ces bouleversements démographiques, Danone pourrait-il ajuster plus franchement le tir, dans l'une de ses activités historiques qu'est la nourriture pour tout petits ? Comme un symbole, le propriétaire de Blédina a annoncé la fermeture en 2027 de l'usine historique de la marque à Villefranche-sur-Saône, en raison du ralentissement du marché de la Blédine.

Mais si certains segments sont moins porteurs et que le marché des poudres pour bébé a été secoué en 2025 par un vaste rappel sanitaire en Europe, pas question de délaisser ces rayons. « Sur des produits de base qui sont structurellement en déclin, la situation est compliquée, reconnaît Antoine de Saint-Affrique. En revanche quand nous pouvons apporter une différenciation sur des laits spécifiques, c'est là que nous avons une vraie valeur ajoutée. » Qu'elle soit pour enfants, pour malades ou pour personnes âgées, la division de produits spécialisée de Danone pèse désormais 33 % de l'activité du groupe. Et elle affiche une rentabilité opérationnelle de 21,7 %, qui est au bas mot deux fois supérieure à celle de ses autres activités. ■

LA SÉANCE DU MARDI 15 SEPTEMBRE

LE CAC											JOUEUR	%VAR.	+HAUT JOUR	+BAS JOUR	%CAP.ECH	31/12
ACCOR	45,11	-1,36	45,87	45,11	0,279	-6,45	L'OREAL	381,2	-0,78	381,6	377,6	0,046	+3,98			
AIR LIQUIDE	166,24	-0,38	166,58	165,04	0,085	+14,1	LEGRAND	132,95	+0,45	134,9	131,85	0,147	+4,48			
AIRBUS	194,8	-0,1	196,86	194,42	0,146	-1,81	LVNH	406,45	-2,64	414,35	404,55	0,135	-36,98			
ARCELOMITTAL SA	63,24	+0,96	64,02	62,12	0,156	+61,78	MICHELIN	33,05	-0,84	33,35	32,74	0,235	+16,74			
AXA	43,62	-0,11	44,04	43,05	0,143	+6,49	ORANGE	15,815	+0,09	15,845	15,59	0,147	+11,37			
BNP PARIBAS ACT.A	101,3	-1,46	102,36	100,22	0,172	+25,39	PERNOD RICARD	60,76	-0,72	61,1	60,24	0,27	-16,88			
BOUYGUES	43,77	+0,05	44,01	43,41	0,124	-1,31	PUBLICIS GROUPE SA	98,8	-1,54	99,88	98,16	0,217	+11,49			
BUREAU VERITAS	27,78	-0,54	27,89	27,5	0,193	+2,21	RENAULT	29,6	+0,82	29,8	28,92	0,488	-16,43			
CAPGEMINI	108,7	-0,91	110	106,25	0,348	-23,59	SAFRAN	322,3	+0,22	325,4	320,4	0,092	+8,37			
CARREFOUR	16,77	+0,96	16,905	16,545	0,23	+17,85	SAINT GOBAIN	69,58	0	70	68,26	0,24	-19,99			
CREDIT AGRICOLE	18,35	-0,49	18,515	18,11	0,132	+4,56	SANOFI	74,21	-1,62	75,12	73,87	0,154	-10,29			
DANONE	61,58	-1,12	62,12	61,28	0,164	-19,8	SCHNEIDER ELECTRIC	275,3	+1,19	276,65	270,15	0,106	+17,2			
DASSAULT SYSTEMES	21,01	-1,13	21,21	20,46	0,133	-11,87	SOCIETE GENERALE	72,76	-0,93	73,26	71,46	0,271	+5,88			
EIFFAGE	105,7	-0,75	106,7	105,5	0,363	-13,64	STELLANTIS NV	4,487	-1,1	4,587	4,459	0,075	-52,27			
ENGIE	23,61	+0,25	23,79	23,37	0,131	+5,35	STMICROELECTRONICS	41,785	+0,12	42,305	41,23	0,143	+86,21			
ESSILORLUXOTTICA	144,4	-2,23	148,3	144,4	0,144	-46,5	THALES	239,9	+4,12	240	230,3	0,157	+4,4			
EUROFINS SCIENT.	73,48	+1,83	73,56	72,04	0,208	+17,76	TOTALENERGIES	80,49	+1,21	80,55	78,94	0,134	-44,79			
EURONEXT	157,9	-1,5	160,3	156,7	0,275	+23,36	UNIBAIL-RODAMCO-WE	93,88	+1,54	93,88	91,88	0,165	+1,21			
HERMES INTL	1375	-2,76	1416	1375	0,082	-35,2	VEOLIA ENVIRON.	31,5	+0,48	31,53	31,07	0,211	+5,99			
KERING	234,35	-1,53	239,25	234,1	0,172	-22,14	VINCI	110,6	-0,09	111,15	109,6	0,16	-7,87			

LES DEVISES

AUSTRALIE	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6194	AUD
CANADA	DOLLAR CANADIEN	1,6062	CAD
GDE BRETAGNE	LIVRE STERLING	0,8558	GBP
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	9,0518	HKD
JAPON	YEN	178,86	JPY
SUISSE	FRANC SUISSE	0,9441	CHF
ETATS-UNIS	DOLLAR	1,1539	USD
TUNISIE	DINAR TUNISIEN	3,38	TND
MAROC	DHARAM	11,103	MAD
TURQUIE	NOUVELLE LIVRE TURQUE	56,1255	TRY
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	59,76	EGP
CHINE	YUAN	7,7444	CNY
INDE	ROUPIE	110,7285	INR
ALGERIE	DINAR ALGERIEN	153,96	DZD

L'OR

Cours	31/12
Lingot 1KG	116 800€
Lingot 100g	12 000€
Lingot 50g	6 005€
Lingot ONCE (31,10g)	3 899€
Lingot 10g	1 310€
Lingot 5g	655€
20Fr NAPOLEON	685,1€
20Fr SUISSE	700€

CRYPTOMONNAIES

Bitcoin	76 228,12€	-13,65 %
Ethereum	2 412,36€	-19,21 %
BNB	716,16€	-16,87 %
Solana	99,85€	-21,01 %
XRP	1,381€	-26,05 %

Mathilde Visseyrias

Stanislas de Gramont, directeur général depuis 2022, cède sa place à Loïc Moutault. Cet ancien de Mars va devoir remettre le groupe sur les rails.

Coup de tonnerre chez SEB. Le conseil d'administration du leader mondial du petit électroménager (Rowenta, Calor, Moulinex, Krups, Tefal...), réuni lundi soir sous la présidence de Thierry de La Tour d'Artaise, a décidé à l'unanimité de se séparer de son directeur général, Stanislas de Gramont. La mesure est brutale : ce dernier partira dès le 30 septembre, sans assurer une période de transition avec son successeur, qui prendra ses fonctions le lendemain.

Arrivé chez SEB fin 2018 en tant que directeur général délégué, Stanislas de Gramont en était le numéro un officiel depuis 2022. « J'ai appris la nouvelle du départ de Stanislas de Gramont par la presse », regrette Pascal Girardot, président de Fédéractive, qui regroupe une partie des actionnaires familiaux (avec 10 % des droits de vote) opposés à la politique menée par Thierry de La Tour d'Artaise, aujourd'hui âgé de 71 ans. À son grand dam, le président de SEB depuis 2022 (après 22 ans passés en tant que PDG), a toujours continué à s'impliquer dans la gestion du groupe.

Cette situation ne devrait pas changer. Le communiqué de SEB prend le soin de préciser que « la dissociation des fonctions de président et de directeur général est maintenue » et que « Thierry de La Tour d'Artaise demeure président du conseil d'administration ». Le nouveau directeur général, Loïc Moutault, 55 ans, est « un pur produit » du géant américain et familial Mars, qu'il a rejoint en 1995. Il a notamment présidé Royal Canin, puis Mars Petcare au niveau mondial, avant de quitter le groupe en mai. Selon son profil LinkedIn, Loïc Moutault était depuis un consultant en gouvernance et un investisseur basé à Bruxelles.

Ce dirigeant, qui a passé une grande partie de sa carrière à l'international, n'a aucun lien avec la famille Lescure, fondatrice de SEB en 1857 à Selongey (Côte-d'Or). Mais c'est un Bourguignon né à Messigny-et-Vantoux, un



Le 1^{er} octobre, Loïc Moutault prendra ses fonctions de directeur général du groupe SEB. JEAN AARON

En pleine zone de turbulences, SEB change subitement de patron

village situé à une dizaine de kilomètres de Dijon, titulaire d'un MBA de la Burgundy School of Business.

« Son expérience internationale, sa connaissance approfondie des marques mondiales et des consommateurs, ainsi que sa capacité à mobiliser et à transformer des organisations complexes seront des atouts majeurs », affirme Thierry de La Tour d'Artaise.

« Loïc Moutault possède de solides atouts. Mais la vraie question est celle de l'adéquation entre son expérience et les problèmes à résoudre, qui concer-

nent principalement l'innovation et la transformation de l'offre », a réagi sur LinkedIn Philippe Crevoisier, qui a passé quinze ans chez SEB (jusqu'en 2019), après avoir notamment été directeur produits et innovation de toutes les marques. Constatant la forte baisse du cours de Bourse de SEB ces dernières années, il s'inquiète de la capacité du groupe à réagir, dans un contexte où la concurrence redouble d'efforts et de succès.

En succédant à Stanislas de Gramont, Loïc Moutault hérite du plan baptisé

« Rebond », annoncé en octobre dernier, dans la foulée d'un avertissement sur les résultats de 2025 (le deuxième en quelques mois). Ce plan vise à remettre SEB sur les rails. Un travail à la fois long et compliqué pour un géant qui n'a pas l'agilité de la plupart de ses rivaux. « Je m'inquiète de la mise en œuvre de ce plan, qui prévoit à la fois des économies et la relance d'une croissance rentable. Le problème numéro un, c'est le manque d'innovation », assure Pascal Girardot.

Une première mesure a consisté à réduire les effectifs, avec le lancement

d'un plan de licenciements mondial, touchant jusqu'à 2100 postes, dont 600 en Allemagne et 500 en France. L'essentiel des personnes concernées par ce plan est déjà parti. Mais ne faut-il pas aller plus loin dans les changements d'organisation de SEB, pour redonner de l'agilité au groupe ? « S'il est permis de saluer l'amélioration de la rentabilité opérationnelle des activités au premier semestre de 2026, celle-ci n'a rien de spectaculaire car elle reste proche des plus bas historiques du groupe », réagissait Fédéractive en juillet.

« L'expérience internationale de Loïc Moutault, sa connaissance approfondie des marques mondiales et des consommateurs, ainsi que sa capacité à mobiliser et à transformer des organisations complexes seront des atouts majeurs »

Thierry de La Tour d'Artaise
Président du Groupe SEB

Malgré une place incontournable dans sa catégorie, SEB ne tient plus le rythme. « Le monde a changé, reconnaissait en début d'année Cyril Buxtorf, directeur général adjoint, en charge de la transformation. La concurrence, notamment asiatique, est plus rapide et plus intense. Les cycles d'innovation se raccourcissent. Le digital redéfinit la distribution. Et l'intelligence artificielle devient un facteur décisif de compétitivité. »

La plupart des concurrents de SEB, particulièrement l'américain Shark-Ninja, devenu le roi de l'AirFryer, sous-traite la fabrication de leurs produits, se concentrant sur la recherche-développement, le marketing et la commercialisation, via des partenaires. SEB, lui, possède 42 usines dans le monde, dont 17 en France, qu'il entend conserver, à l'exception d'une fermeture prévue en Allemagne. Certes, une bonne partie la production est assurée par sa filiale Supor en Chine. Mais pas assez pour lutter contre une concurrence, qui casse les prix. C'est particulièrement vrai en Chine : le pays a longtemps été la locomotive du groupe. C'est fini. Quant à l'Europe, elle croule sous l'offre de produits de petit électroménager des plateformes chinoises (Temu, AliExpress et très récemment Joybuy...). Laissant SEB désorienté. ■

Comment E.Leclerc étend son empire au-delà de l'alimentation

Manon Malhère

Voyages, locations... Le distributeur ouvre des magasins spécialisés dans les segments de consommation en croissance.

Le plus difficile n'est pas d'arriver au sommet, mais d'y rester. Leclerc, le leader de la grande distribution alimentaire, a profité de la crise inflationniste de 2021-2023 (+ 20 % de hausse des prix de l'alimentation) pour distancer ses concurrents. Il n'a pas l'intention de se reposer sur ses lauriers. Alors que les dépenses alimentaires des Français ne progressent plus, l'enseigne est passée à l'offensive pour se développer sur d'autres marchés plus porteurs comme l'auto, la location de voitures, la culture et les jouets.

Certes, après trois ans et demi de baisse, les achats en volumes dans les superettes, super et hypermarchés sont timidement repartis à la hausse depuis 2025 en France. Mais les distributeurs doivent se résoudre à une croissance durablement faible des ventes. Outre le contexte économique et politique toujours difficile pour les ménages, les raisons sont structurelles, liées aux évolutions des modes de consommation.

Le vieillissement de la population modifie les types d'achat (portions plus petites, moindres achats alimentaires...). Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à prendre en compte les considérations environnementales ou à prendre davantage soin de leur santé,

soulignent certains experts. En outre, la consommation se déplace de plus en plus de la grande distribution classique vers des enseignes plus spécialisées comme Picard et Grand Frais, en pleine forme, et les chaînes de boulangerie. Cette fragmentation des achats n'arrange pas les affaires des grandes surfaces généralistes des distributeurs.

Pour les quelque 576 adhérents du mouvement Leclerc, propriétaires et patrons de leur super et hypermarchés (et souvent des galeries commerciales attenantes), pas question de rester sur le seul créneau de l'alimentaire pour continuer de gagner des clients et croître. « Les adhérents Leclerc ont choisi de se développer sur la majorité des secteurs de consommation des Français pour ne pas être prisonniers du seul secteur alimentaire », souligne Michel-Édouard Leclerc, le président des centres du même nom. Au-delà de l'alimentaire, qui représente 12,5 % de leurs dépenses, les ménages consacrent 28 % de leur budget au logement, 14,1 % aux services comme les assurances, les services financiers ou les soins esthétiques, 12,6 % aux transports, 7 % aux loisirs et la culture et 3,9 % à la santé. Autant de leviers de croissance pour le distributeur.

À ce jour, l'enseigne a ouvert 1843 magasins spécialisés dans une dizaine de secteurs non alimentaires dont l'auto, la location de véhicules, le bricolage, la jardinerie, l'optique, l'audition, la parapharmacie, les voyages, la culture, la parfumerie et le jouet. Quelque 260 nouvelles ouvertures sont prévues d'ici à 2030. Avec une stratégie globale bien huilée qui pourrait faire de l'ombre aux concurrents dans ces secteurs dont certains souffrent. « L'important est que vous veniez dans nos centres Leclerc. Les ménages peuvent y aller pour des besoins en parapharmacie, en livres pour enfants, pour rendre une voiture ou faire le plein d'essence, explique Michel-Édouard Leclerc. C'est la formidable mécanique des centres Leclerc : autour de l'hypermarché ou parfois à l'intérieur, nous développons ces six

« Il faut pouvoir voyager dans l'offre. Le commerçant qui satisfait les attentes des consommateurs et suscite des effets de curiosité fidélise et donne envie de venir en magasin »

Michel-Édouard Leclerc
Président des centres E.Leclerc

ou sept concepts clés, ce qui nous permet d'obtenir de très bonnes performances sur quasiment tous ces marchés. »

Avec la même promesse qui fait le succès de l'enseigne dans les rayons alimentaires depuis des années : des prix compétitifs pour une offre de produits qui soit la plus large possible, allant de l'entrée de gamme au premium. Les magasins Jouet E.Leclerc proposent ainsi des produits de marque. « C'est un peu l'approche que l'on observe pour l'offre de vidéos ou d'animations sur les médias en ligne, explique le dirigeant. Il faut pouvoir voyager dans l'offre. Le commerçant qui satisfait les attentes des consommateurs et suscite des effets de curiosité fidélise et donne envie de venir en magasin. C'est un réflexe commercial. »

L'alimentaire n'est pas pour autant délaissé. Leclerc reste à l'offensive pour maintenir sa place de leader (24 % de part de marché) devant Carrefour (21,6 %) et Intermarché (autour de 18 %). « Nous visons les 25 % à 26 % de part de marché d'ici à 2030. Nous devons suivre les nouvelles tendances de consommation. L'alimentaire se déplace vers le snacking, le traiteur et autres formes de consommation, confie Michel-Édouard Leclerc. Les centres Leclerc investissent beaucoup sur des offres davantage tournées vers des

produits à consommer. Nous misons sur des food courts (aires de restauration, NDLR) et nous développons des rayons traiteurs à l'intérieur des magasins, avec des propositions différenciantes de la concurrence. Par exemple, à Fameck en Moselle, le centre Leclerc calcule et publie le Nutri-score sur tous ses produits traiteur faits maison, avec des recettes sans cesse retravaillées pour leurs qualités gustatives et nutritionnelles. »

Une conquête qui continuera de se faire en menant la féroce guerre des prix engagée en réponse à la crise inflationniste, que les industriels de l'agroalimentaire et certains concurrents lui reprochent ? « Je refuse de parler de "guerre des prix". Aujourd'hui, c'est à tort qu'on dramatise et qu'on utilise une sémantique guerrière, recadre le président. Il y a une compétition entre Leclerc et ses suiveurs, et entre les suiveurs qui bénéficient de la dynamique du marché. Ces deux dernières années, la recomposition du secteur, avec les acquisitions récentes de magasins effectuées par Intermarché et de Coopérative U, a mis de côté les distributeurs les plus chers. » Un argumentaire qui devrait faire grincer des dents dans le secteur. Mais Michel-Édouard Leclerc ne craint pas la polémique, bien au contraire. ■

Le grand défi d'évaluer la sécurité des IA

Rémi Bayol

Anthropic et OpenAI ouvrent la porte à une supervision indépendante de leurs modèles d'IA de pointe dont ils ont le contrôle total. Plusieurs organismes se lancent dans un désert de standards.

Comment évaluer les risques derrière les algorithmes ? Samedi dernier, le dirigeant d'Anthropic, Dario Amodei, n'a pas seulement appelé à un ralentissement de la vitesse de développement des modèles d'intelligence artificielle les plus avancés, il a également exhorté les entreprises à la pointe de l'innovation à ouvrir l'accès aux modèles qu'ils développent. Une déclaration publique soutenue par Sam Altman (OpenAI), Demis Hassabis (Google) et Elon Musk (SpaceX).

Son idée ? Donner « un accès permanent (...) à une équipe d'évaluateurs tiers ». Leur rôle consisterait à « vérifier le respect des pratiques et des engagements (pris par les entreprises) en matière de sécurité et à signaler les incidents ». Et de citer l'exemple de Metr, un institut de recherche mis en lumière par son enquête cet été sur l'incident de cybersécurité chez Hugging Face. Mi-juillet, un agent autonome reposant sur deux modèles d'OpenAI s'était extirpé de son milieu de test confiné pour attaquer cette plateforme et l'organisme avait été missionné pour analyser l'événement. Seuls six jours avaient été accordés à ses experts, dont le périmètre d'enquête avait été strictement délimité.

Apollo Research, SecureBio ou Redwood aux États-Unis, le GPAI Policy Lab en France... Depuis l'apparition des IA génératives, ces organismes privés spécialisés dans l'évaluation des risques entraînés par ces modèles de langage ont poussé comme des champignons. Leur travail est d'autant plus scruté que les alertes sur les possibles dégâts systémiques engendrés par ces modèles se multiplient, à mesure qu'ils gagnent en puissance et en capacité d'autonomie.

Ce marché balbutiant se structure progressivement et agrège start-up et organismes à but non lucratif. Cet été, la jeune pousse israélienne Irregular a levé 80 millions de dollars auprès de Sequoia et Redpoint Ventures, deux fonds de capital-risque implantés dans la Silicon Valley. En août, Metr revendiquait avoir récolté 71 millions de dollars de dons sur les six derniers mois.



Samedi, Dario Amodei, dirigeant d'Anthropic, a publié un appel à ralentir la vitesse de développement des modèles d'intelligence artificielle et à les ouvrir à des organismes d'évaluation. BHAWIKA CHHABRA / REUTERS

À la demande des laboratoires de pointe ou de leur propre initiative, ces organismes privés tentent de mesurer la potentialité de ces risques. Cyberattaque sur le système bancaire mondial, perte de contrôle d'agents autonomes, aide à la création d'une arme biologique... Autant de scénarios cauchemardesques que redoutent des ingénieurs comme Jacob Coxon, cet employé d'Anthropic qui a démissionné en accusant les grands laboratoires de « jouer avec nos vies » dans leur course au développement d'IA.

« On lance des benchmarks (analyses comparatives, NDLR) grâce à des data-

sets de milliers de questions, détaille Henry Papadatos, directeur de SaferAI. On mesure les capacités grandissantes des modèles, et à quel point le public peut accéder à ces capacités en contournant les garde-fous. » Concrètement, SaferAI tente de détourner les chatbots grand public pour les inciter à s'affranchir du code de bonne conduite gravé dans leurs programmes. Ici, pas d'accès à l'intérieur de la « boîte noire » et aux « chaînes de pensée » du logiciel, ces espaces de travail en langage naturel où les modèles consignent leur raisonnement. À l'exception d'une poignée d'entre eux, ces enquêteurs numé-

riques doivent se contenter d'auditer ces modèles de pointe une fois rendus publics, sans pouvoir analyser leur fonctionnement interne. D'où la proposition récente de Dario Amodei de leur donner un accès « similaire à celui d'un employé ».

Un appel louable, mais évasif en l'absence d'une standardisation des processus d'évaluation de ces modèles. OpenAI, Anthropic et Google ont d'ailleurs annoncé mardi avoir entamé des discussions pour élaborer leur propre organisme de contrôle de l'IA. En d'autres termes, ils pourraient définir leurs propres règles communes. « C'est

un problème, s'insurge Nicolas Miallhe, cofondateur de l'AI Safety Connect, une initiative visant à faire émerger une gouvernance indépendante de ces systèmes. Il faut mettre place des processus de vérification standardisés, sédimentés par des normes. » Ce spécialiste, inséré dans les cercles des organisations internationales, espère voir un consensus aboutir, pour que les pratiques d'évaluation des modèles se stabilisent et s'imposent à l'ensemble de la chaîne de valeur : du pré-entraînement des modèles en interne à leur vérification une fois en ligne. L'ISO, organisme de standardisation international de référence, y travaille. Mais les adoptions sont longues et uniquement incitatives.

« Il faut mettre en place des processus de vérification standardisés, sédimentés par des normes »

Nicolas Miallhe

Cofondateur de l'AI Safety Connect

D'autant que l'approche de ces organismes, consistant à évaluer de possibles risques systémiques, est loin de faire consensus. En août, la Commission européenne a publié un code de bonnes pratiques afin d'aider les fournisseurs de logiciels à se conformer à l'AI Act, le premier cadre réglementaire de grande ampleur visant à réguler le secteur. En coulisse, une âpre bataille se serait déroulée entre ces tenants d'une approche de long terme et des ONG implantées à Bruxelles, concentrées en priorité sur l'appréhension de risques déjà existants, liés au respect des droits fondamentaux.

« Ces évaluations devraient être régulières, obligatoires et indépendantes », appuie Sacha Alanoca, chercheuse en gouvernance de l'IA à Stanford, qui constate les nombreux « conflits d'intérêts » dans lesquels sont pris les ingénieurs, passant des laboratoires de la Silicon Valley à ceux qui les contrôlent, et inversement. Metr, par exemple, a été fondée par une ancienne employée d'OpenAI, Beth Barnes. ■

Les lunettes de réalité augmentée, l'obsession du PDG de Snap

Keren Lentschner Envoyée spéciale à Los Angeles

De la monture aux applications, Evan Spiegel investit massivement depuis dix ans pour maîtriser la chaîne de valeur.

C'est au Wallis, l'un des principaux centres culturels de Los Angeles, que Snap donnera mercredi soir le coup d'envoi de ses lunettes connectées, qui se distinguent du reste du marché par ses fonctionnalités de réalité augmentée. Sa commercialisation démarra dans les prochains jours aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni, au prix de 2295 euros.

Pour Evan Spiegel, ce lancement représente un test grandeur nature de la vision qu'il martèle depuis plus de dix ans, envers et contre tous. Une vision centrée autour du potentiel de la réalité augmentée dans le quotidien des utilisateurs. Elle a donné naissance aux célèbres filtres qui ont fait la renommée du réseau social, copiés par tous ses concurrents. Mais ce sont les lunettes, bien plus que les smartphones, qui incarnent vraiment cette philosophie, celles d'un « ordinateur portable intégré à des lunettes de réalité augmentée ». L'essor de l'IA générative, qui permet de doter ces lunettes d'un véritable assistant, n'a fait que conforter le dirigeant de 36 ans. « Les Specs marquent le début d'une nouvelle ère dans le domaine de l'informatique », déclarait-il en juin dernier. À l'inverse des smartphones qui contraignent les utilisateurs à se réfugier derrière leurs écrans, Evan Spiegel estime que les lunettes permettent d'interagir avec le monde physique. Au gré des applications qui seront créées par les développeurs, elles permettront de guider un touriste perdu dans une ville, un

golfeur pendant sa séance d'entraînement sur le green, un particulier face à un sèche-linge en panne, ou tout simplement de regarder un film.

Cette vision a viré à l'obsession. Si Snap a été la première entreprise à commercialiser des lunettes connectées dès 2017, peu de temps avant son introduction en Bourse, elle n'a jamais lâché depuis dix ans. « Ce qui passionne Evan Spiegel, c'est de créer de nouveaux produits, insiste l'un de ses proches. La réalité augmentée, c'est une passion qui va au-delà du raisonnable. Il se bat pour démontrer qu'il a raison. Il s'acharne parce qu'il pense qu'il tient quelque chose de différent. » Le premier modèle mis sur le marché permet de prendre des vidéos de 10 secondes, le suivant des photos fixes... Flashy au départ, les lunettes s'affinent progressivement et se font plus discrètes. Mais cela ne suffit pas. Le manque d'engouement du grand public convainc Evan Spiegel, en 2021, de se concentrer sur les professionnels. Les développeurs s'approprient progressivement les lunettes. Jusqu'au grand retour des Specs (ex-Spectacles), avec leur design branché, à destination du grand public.

L'obsession d'Evan Spiegel se traduit par une volonté de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur. Au fil des années, Snap investit dans les outils destinés aux développeurs jusqu'au système d'exploitation propriétaire, en passant par les écrans, l'optique et la vision par ordinateur. À l'inverse de Google et de Meta, qui ont noué des partenariats, il

conçoit aussi les montures. Soit 7000 brevets déposés depuis les débuts. Plusieurs acquisitions (WaveOptics, Illumix, Fit Analytics...) dont celle de la start-up française NextMind (neurotechnologies) renforcent son savoir-faire. De même que la création de trois « AR studios », dont un à Paris, qui lui permettent de tester des partenariats avec le monde culturel (château de Versailles, Louvre...).

« Ce qui passionne Evan Spiegel, c'est de créer de nouveaux produits. La réalité augmentée, c'est une passion qui va au-delà du raisonnable. Il se bat pour démontrer qu'il a raison. Il s'acharne parce qu'il pense qu'il tient quelque chose de différent »

Un proche d'Evan Spiegel

Car Evan Spiegel, dont plus de 85 % des revenus proviennent de la publicité, voit dans ses lunettes de réalité augmentée un levier de diversification. D'une part, parce qu'il est difficile de rivaliser face aux mastodontes que sont Google et Meta, les deux leaders mondiaux de la publicité. D'autre part, parce que le marché des réseaux sociaux est à un tournant. « Toutes les plateformes commencent à plafonner en nombre d'uti-

lisateurs, constate Cédric Rossi, spécialiste des biens de grande consommation et du luxe chez Stifel. Le taux d'adoption des smartphones a atteint son pic. On est peut-être aussi arrivé au bout du modèle publicitaire, notamment avec la disruption provoquée par l'IA. Vendre un accès soire tech qui peut contribuer à générer du trafic sur sa plateforme est forcément très intéressant pour Snap. » « L'idée est d'adapter la façon dont ils monétisent leurs services et leurs audiences », ajoute Thomas Husson, analyste indépendant.

Il s'agit aussi d'un pari risqué. L'action de l'entreprise américaine, qui frôle le milliard d'utilisateurs, a perdu 90 % de sa valeur au cours des cinq dernières années. Les investisseurs peinent à comprendre l'obsession d'Evan Spiegel, d'autant que l'entreprise n'a encore jamais été rentable. L'ampleur de l'investissement n'y est pas étrangère. Les Specs auraient coûté 3,5 milliards de dollars à Snap. Et pas loin de 500 millions de dollars par an sur la période récente. En mars dernier, le fonds Irenic Capital, un actionnaire activiste, a publiquement appelé Evan Spiegel à arrêter cette activité, jugeant qu'elle représentait une « distraction ». Un coup de boutoir salué par de nombreux analystes. Pas question pour autant pour le dirigeant d'obtempérer. Il a préféré engager un régime minceur au sein de l'entreprise en supprimant au printemps 16 % des effectifs.

Depuis le début de l'année, les Specs sont logées dans une filiale dédiée qui emploie 500 personnes (10 % des effec-

tifs). Cela devait permettre à Snap, selon le Wall Street Journal, de lever des fonds. En vain. « La question n'est pas de savoir si sa vision est bonne mais si le marché sera suffisamment patient pour financer ce projet dix ans supplémentaires », décrypte Cédric Rossi. Evan Spiegel est également critiqué en interne pour y consacrer bien plus de temps qu'à son réseau social...

Le timing du lancement s'avère aussi risqué. Evan Spiegel démarre la commercialisation des Specs alors que son grand rival Meta, allié au numéro un mondial de l'optique EssilorLuxottica, a pris une longueur d'avance. Lancées dès 2023, leurs Ray-Ban Meta ont déjà été écoulées à 7 millions d'exemplaires, dont 5 millions l'an passé. Google et Samsung, qui ont uni leurs forces, s'apprêtent à se lancer, et Apple devrait débarquer sur ce marché en pleine effervescence l'an prochain. Sans parler des nombreux acteurs chinois, dont Xiaomi, qui entendent bien rafler une part du gâteau.

Enfin, le prix des Specs, près de cinq fois plus cher que les Ray-Ban Meta, pourrait également compliquer la donne pour Snap. « On est loin du produit mainstream !, constate Cédric Rossi. Même si la réalité augmentée permet de justifier le premium de prix, il va falloir muscler l'argumentaire. » Pour désamorcer les critiques, Evan Spiegel a prévenu cet été qu'il n'attendait pas une percée des Specs avant la fin de la décennie, le temps que le prix et le poids de ses lunettes s'allègent. ■

Amélie Ruhlmann

Un tract des syndicats dénonce la présence du directeur adjoint de « Valeurs actuelles » à l'antenne sur Franceinfo.

Charles Sapin n'en finit pas d'embraser la rentrée de l'audiovisuel public. Les salariés de Radio France, qui ont débrayé dimanche et lundi derniers pour réclamer le retrait du directeur adjoint de Valeurs actuelles, recruté pour assurer l'édition politique dominicale sur France Inter, ont voté pour la reconduction de la grève le lundi 21 septembre.

La fronde a même gagné France Télévisions. Depuis le 6 septembre, le journaliste intervient sur Franceinfo d'une part tous les dimanches comme débatteur dans « Le Duel », face à Rokhaya Diallo, militante féministe et antiraciste, d'autre part comme éditorialiste occasionnel dans « Avant le 20 Heures ». Dans un tract diffusé le 9 septembre, trois syndicats du groupe public (SNJ, CFDT, CGT) ont demandé à la direction « de revenir sur ces décisions qui choquent les salariés ». Valeurs actuelles est « l'héritier d'une longue et sombre tradition, celle de la presse d'extrême droite française, avec ses méthodes et ses haines », justifient-ils, reprenant l'argumentaire de leurs homologues de Radio France. « Importer les méthodes de CNews, recruter des journalistes de Valeurs actuelles, ce n'est pas renforcer le pluralisme : c'est ajouter encore au confusionnisme ambiant, poursuit le tract. Voir France Télévisions contribuer à banaliser la presse d'extrême droite renforce le sentiment de malaise au sein des équipes du groupe. »

Certains syndicats souhaitent aller plus loin. Le dépôt d'un préavis de grève est débattu entre les représentants du personnel. Sud, qui plaide pour le débrayage, a proposé aux autres syndicats de mobiliser tous les personnels de France Télévisions pour exiger le retrait de Charles Sapin de l'antenne. La SNJ, qui tient le tract pour une réaction suffisante, et Force ouvrière, qui se refuse à une action ad hominem, sont opposés à la grève. La CGT, de son côté, demande à la direc-



France Télévisions rattrapé par les remous autour du cas Sapin

tion un format plus pluraliste, mais estime que le débat dans lequel intervient Charles Sapin est assez contradictoire pour ne pas aller jusqu'à la grève. La CFDT ne s'est pas encore officiellement prononcée.

La nécessité du débat contradictoire

« Un appel à la grève peut être déposé par un ou deux syndicats mais il devrait être peu suivi, déjà parce que la culture de la grève est moins forte à France Télévisions sur ce type de sujet », estime un journaliste. La rédaction de Franceinfo, qui a demandé à échanger avec la direction avant la première de Charles Sapin dans « Le Duel », évoque une discussion « très cordiale » avec le directeur de la chaîne, Nicolas Marut et Philippe Corbé, le directeur de l'information du groupe. « Sur le canal 16, Charles Sapin ne vient pas tenir

une chronique : il participe à un débat, à une confrontation de points de vue face à Rokhaya Diallo, ce qui change complètement la donne par rapport à France Inter, avance Christophe Gascard, président de la Société des journalistes (SDJ) de Franceinfo. Nous avons obtenu des garanties, et nous avons constaté que le format était apaisé. Notre principe, c'est que Franceinfo ne doit pas devenir une chaîne d'opinion polarisée. Nous voulons préserver ce qui fait l'identité de la chaîne : un lieu où des opinions différentes peuvent s'exprimer, sans recherche du clash ou du buzz ». Un autre journaliste de la chaîne commente : « Si certains syndicats ne cherchaient pas à monter le sujet en épingle, on en parlerait à peine à Franceinfo, où on est loin de la bronza. Cela ne semble pas choquant d'avoir des intervenants de tous bords sur une chaîne info publique ».

Pour la direction de Franceinfo, il n'est pas question d'écarter de l'antenne le journaliste, qui n'est pas embauché mais intervient en tant que pigiste. Cette programmation est pleinement soutenue par la direction du groupe, qui estime que le débat contradictoire est plus que jamais nécessaire sur le service public. « À ce stade, il y a deux possibilités : soit la fronde finit par s'essouffler, car trop peu soutenue par la base, soit elle se transforme en une vague de contestation plus large contre la direction du groupe », pose un bon connaisseur de France TV.

Les débats autour du directeur adjoint de la rédaction de Valeurs actuelles reviennent sur la commission d'enquête sur l'audiovisuel public, très mal vécue en interne. « S'il n'y avait pas eu Charles Alloncle, il n'y aurait pas de Charles Sapin et nous estimons que la réponse de la

direction aux attaques que l'audiovisuel public a subies n'est pas la bonne », grince un syndicaliste.

Cet avis n'est pas partagé par tous ses homologues. « Tous les Français ne se trouvent pas dans nos antennes, et la réflexion engagée par la direction pour élargir les points de vue est légitime au regard des débats de la commission d'enquête, estime Renaud Bernard, délégué syndical FO. Le débat autour de Charles Sapin devrait porter sur la capacité ou non à modérer les propos ou les débats car effectivement la liberté d'expression n'autorise pas tout. Or, certains préfèrent l'opprobre ad hominem plutôt que de s'interroger sur notre propre responsabilité de service public à modérer tous les propos. La carte blanche à Adèle Haenel dans la Grande Librairie, non modérée, en est l'illustration. » ■

Comment Bruxelles s'est convertie à l'idée d'une majorité numérique

Rémi Bayol

La Commission dévoile mercredi les grandes lignes d'un projet de loi destiné à protéger les jeunes Européens en ligne.

Comment protéger au mieux les enfants des ravages infligés par les réseaux sociaux ?

Ce mercredi, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, devrait profiter de son discours annuel sur l'état de l'Union pour présenter un projet de majorité numérique européenne. D'après les informations du média Politico, le texte prendra la forme d'une loi consacrée à la protection des enfants en ligne. Cet « EU Kids Act » devrait, s'il est approuvé par le Parlement européen et les 27 États, établir un âge minimum de 13 ans pour accéder aux plateformes sociales et imposer de nouvelles normes de sécurité à ces dernières. Cette proposition, accompagnée d'une grille de sanctions, pourrait s'appliquer aux réseaux sociaux, aux plateformes de partage de vidéos, aux jeux en ligne et aux assistants d'intelligence artificielle.

Si la mise en œuvre technique de ce texte reste à définir, sa simple mise à l'agenda de Bruxelles est une avancée majeure. Et le fruit de mois de pression de dirigeants politiques, Emmanuel Macron en tête. La semaine dernière encore, le président de la République a écrit une lettre à Ursula von der Leyen, l'exhortant à proscrire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans. Une réglementation qui faciliterait le déploiement d'une loi en France sur ce sujet, remise à l'agenda ce week-end après avoir été censurée dans une première version par le Conseil constitutionnel.

Longtemps négligé, le sujet de la protection des mineurs en ligne s'est

progressivement imposé dans le débat mondial sur la régulation des réseaux sociaux, à mesure des révélations sur leurs dégâts psychologiques. En 2021, la lanceuse d'alerte Frances Haugen dévoile des recherches internes menées par Meta (propriétaire de Facebook, Instagram et WhatsApp) sur le bien-être des adolescents. Instagram et son algorithme aggraveraient les problèmes d'image corporelle pour de nombreuses jeunes filles, et leurs concepteurs ne l'ignorent pas. En 2022, les parents de Molly Russell, une adolescente britannique qui s'est suicidée en 2017, obtiennent la reconnaissance du rôle des réseaux sociaux dans la mort de leur fille. En cause, son exposition à des contenus ciblés, jugés inappropriés et dangereux. D'autres procès suivent. En France, la première plainte contre TikTok pour provocation au suicide est déposée en septembre 2023, avant plusieurs autres.

Pourtant, l'idée d'adopter une loi au niveau européen spécifiquement dédiée à la protection des mineurs en ligne a mis du temps à faire surface. Bruxelles s'appuyait principalement sur le règlement sur les services numériques (DSA) pour s'attaquer aux aspects jugés problématiques des plateformes, notamment pour les plus jeunes utilisateurs. Après son lancement en 2023, plusieurs sites pornographiques sont épinglés, Snapchat est visé par une enquête, et TikTok, sommé de changer son interface « addictive ». En avril 2026, Meta se voit menacé d'une amende par la Commission, l'accusant de laisser de nombreux mineurs de moins de 13 ans

accéder à ses applications pourtant en théorie interdites.

Mais le DSA a un écueil : il vise à protéger les enfants lorsqu'ils naviguent sur les plateformes, sans pour autant les empêcher d'y accéder. Ce règlement empêche en outre les États membres de mettre en place une majorité numérique : il leur faudrait, pour cela, imposer leurs propres obligations directes aux plateformes – ce qui reviendrait à fragmenter le droit européen.

L'idée d'une majorité numérique progresse pourtant ailleurs dans le monde. En novembre 2024, l'Australie est le premier pays au monde à interdire les réseaux sociaux aux adolescents du même âge, puis l'Indonésie en mars dernier, la Malaisie en juin, et un projet de loi est adopté en Turquie.

Sur le Vieux Continent, aussi, les premiers projets d'interdiction des plateformes aux enfants émergent. Ils viennent notamment d'Espagne, de Grèce, d'Italie, du Danemark, d'Autriche ou

« Les enfants ont besoin de passer du temps dans le monde réel, pour jouer, nouer des amitiés, faire des erreurs, construire leur personnalité, avant qu'un algorithme le fasse pour eux »

Ursula von der Leyen
Présidente
de la Commission européenne

encore de Suède. Dans ce combat, la France est en première ligne. Emmanuel Macron a fait de la lutte contre l'addiction aux écrans la mesure phare de son second mandat.

« Quelque chose est en train de se passer pour le fonctionnement de notre démocratie et pour notre jeunesse », insiste-t-il le 12 novembre 2025 à Toulouse, lors d'un débat. Quelques mois plus tôt, en juin, la France, la Grèce et l'Espagne ont signé une déclaration paraphée par la suite par Chypre, le Danemark et la Slovaquie, exhortant la Commission à introduire une majorité numérique à l'échelle de l'UE. Refus d'Ursula von der Leyen : pour Bruxelles, les différences culturelles entre les 27 empêchent d'édifier une norme européenne.

Derrière les bureaux vitrés de Bruxelles, le sujet fait cependant son chemin. La Commission, qui ne souhaite pas voir le droit du marché intérieur se fragmenter, autorise les pays de l'UE à fixer leurs propres seuils d'âge pour l'accès des adolescents aux réseaux sociaux. Elle met également sur pied un outil de vérification à destination des pays membres, pour poser un standard européen aux applications nationales de contrôle de l'âge.

En septembre 2025, Ursula von der Leyen déclare vouloir faire de la santé mentale des enfants une priorité de son mandat. Un comité d'experts indépendants est missionné pour élaborer une stratégie afin de mieux protéger les enfants en ligne. Dix mois plus tard, ses recommandations sont sans ambiguïté : les plateformes sociales doivent stric-

tement être interdites d'accès aux moins de 13 ans puis, accessibles, jusqu'à 18 ans, à condition d'être « sûres ». En d'autres termes : aux plateformes de démontrer qu'elles peuvent vérifier l'âge de leurs utilisateurs et proposer un environnement numérique sain, dénué des fonctionnalités les plus addictives.

« Les enfants ont besoin de passer du temps dans le monde réel, pour jouer, nouer des amitiés, faire des erreurs, construire leur personnalité, avant qu'un algorithme le fasse pour eux », estime la dirigeante allemande. C'est pourquoi il faut envisager un accès progressif et gradué pour différentes classes d'âge » aux réseaux sociaux et autres plateformes en ligne présentant des risques pour les mineurs.

Reste maintenant à savoir quelle forme prendra ce texte européen. S'appuiera-t-il essentiellement sur une responsabilisation des parents ou parviendra-t-il à forcer les plateformes à faire évoluer les fonctionnalités jugées nocives et leur architecture addictive ? Outre-Atlantique, la quasi-totalité des États américains ont passé un accord judiciaire avec Meta suite à un important procès, par lequel le groupe de Mark Zuckerberg consent à modifier certains aspects addictifs de ses plateformes pour les mineurs, à l'instar du défilé d'écran à l'infini, des compteurs de likes ou des notifications nocturnes. Une interdiction de fonctionnalités toxiques par défaut que souhaite également adopter le gouvernement français. « Il y a un moment international », insistait ce week-end un proche de l'Élysée. ■

LE FIGARO et vous



HIGH-TECH
TÂCHES DOMESTIQUES, PROJETS PRIVÉS... COMMENT EXPLOITER AU MIEUX L'IA AU QUOTIDIEN
PAGE 30

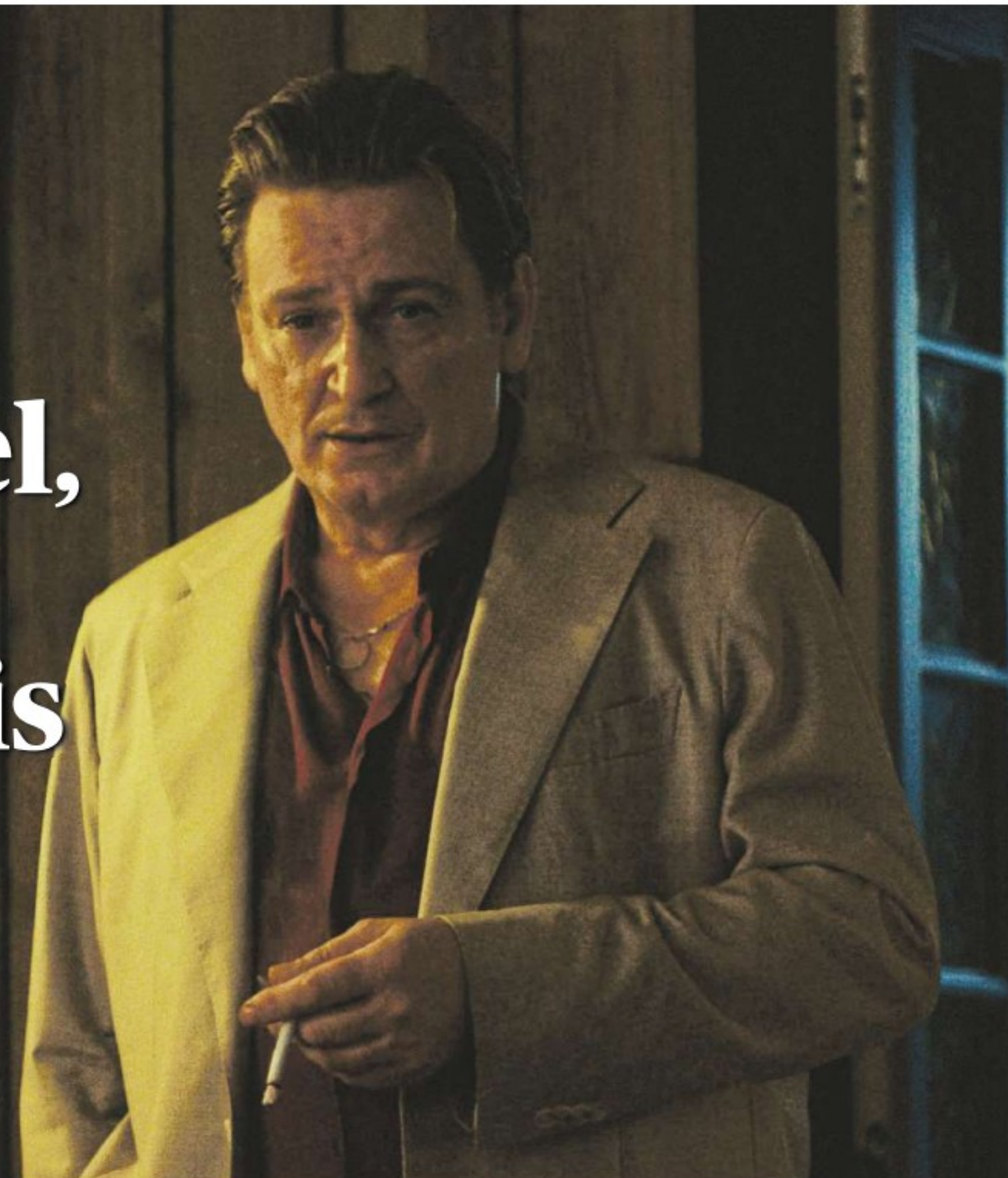


DISPARITION
CATHERINE RINGER, LA VOIX ET LA FLAMME DES RITA MITSOUKO, EST DÉCÉDÉE À L'ÂGE DE 68 ANS
PAGE 34

Benoît Magimel, le boss du cinéma français

Personnage trouble dans le thriller «Histoires de la nuit», l'acteur confirme un talent et une aura uniques. Une nouvelle métamorphose après avoir endossé l'uniforme du général Koenig dans «La Bataille de Gaulle».

PAGE 26



MPRANTYA/STOCK ADOBE VIMABACA 2026 F COMME FILM/FRANCE 3 CINÉMA/DIVISION



LOUIS VUITTON

Défilé de belles mécaniques au Dolomites Classic Run

PAGE 29

Les baguettes françaises ont la cote partout... sauf chez nous

Thierry Hillériteau

Maxime Pascal, Marie Jacquot et Nathalie Stutzmann vont diriger à Berlin, Cologne et Monaco, et nos orchestres débauchent à l'étranger.

S'il fallait établir la liste des cent personnalités qui, en cette rentrée, font rayonner la France à l'étranger, nos chefs d'orchestre y auraient une place de choix. Trois d'entre eux entament ce début de saison avec un nouveau mandat de direction, dans l'une des institutions majeures du paysage symphonique ou lyrique européen. Nathalie Stutzmann, tout d'abord, qui vient de prendre les rênes de l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo. Elle y dirigera son

premier concert en tant que directrice artistique et musicale au mois de décembre. À 61 ans, l'ancienne contralto s'est imposée comme l'une des baguettes les plus en vue, pour le symphonique comme le lyrique. De Bayreuth au Metropolitan Opera de New York, en passant par l'orchestre symphonique d'Atlanta, où elle a récemment été prolongée en qualité de directrice artistique jusqu'en 2029. Lui aussi fait partie des chefs en vue de notre pays. Notamment en ce qui concerne le répertoire

du XX^e siècle. À 41 ans, Maxime Pascal est surtout connu chez nous pour avoir fondé l'ensemble Le Balcon. Mais à Helsingborg, en Suède, il est déjà directeur musical de l'orchestre depuis deux saisons. Et prend cette semaine un nouveau poste en Allemagne, pas des moindres : celui de principal chef invité du Deutsche Oper de Berlin. Son ouverture de mandat est d'autant plus attendue qu'elle se fera à travers un spectacle ambitieux, le monumental *Mittwoch aus Licht*, de Stockhausen.

Dernière chef française à faire parler d'elle cette semaine par une ouverture de mandat ? Marie Jacquot. Celle qui aurait pu devenir tennismen mais a préféré troquer la raquette pour la baguette fait ce vendredi ses débuts comme directrice musicale de l'orchestre de la WDR de Cologne, où elle succède au Roumain Cristian Macelaru... aujourd'hui directeur de l'Orchestre national de France ! Trois débuts de mandat qui en disent long sur l'aura de notre école de direction dans le mon-

de... Mais ne manquent pas de provoquer chez les mélomanes français un pincement au cœur, tant ces trois baguettes auraient toute leur place au pupitre de nos institutions.

Manque d'attention
Les chefs français plébiscités à l'étranger mais boudés dans leur pays ? Vieille rengaine, diront certains. Ils ont hélas raison. Sur les quatre grandes phalanges parisiennes que sont l'Orchestre national de France, l'Orchestre philharmonique de

Radio France, l'Orchestre de Paris ou encore l'Orchestre national de l'Opéra de Paris, comme sur les quinze phalanges labellisées orchestres nationaux en région, une majorité d'Allemands, de Belges, d'Autrichiens ou d'Américains... Mais pas un seul Français !

Loin de nous l'idée de suggérer une priorité nationale ou des quotas. Mais une plus grande attention aux talents de l'Hexagone, eu égard à leur réussite à l'étranger, ne semblerait pas incongrue. ■

«Histoires de la nuit»: les inconnus dans la maison

Étienne Sorin

Léa Mysius transcende le roman de Laurent Mauvignier, pavé de 600 pages ramené ici en un long-métrage sans temps mort, avec une parfaite distribution. Entre film de genre et naturalisme.

Histoires de la nuit est l'adaptation d'un roman de Laurent Mauvignier paru en 2020. Le premier mérite du film de Léa Mysius est d'épargner la lecture de ce pavé de 600 pages par l'auteur de *La Maison vide*, écrivain proustien faussement modeste. «*Je ne sais pas faire court*», feint de déplorer le lauréat du prix Goncourt 2025 aux phrases molles et interminables. Léa Mysius, au contraire, parvient à condenser en moins de deux heures la trame du livre et à lui donner de la chair et du nerf. Avant *La Maison vide*, Mauvignier racontait une maison pleine. Ou plutôt une maison qui se remplit, envahie par des forces extérieures. Deux maisons,

d'ailleurs, dans un hameau isolé. Dans la première vit Cristina (Monica Bellucci), artiste peintre mélancolique – ses toiles abstraites à la Soulages ne respirent pas la joie de vivre – et voisine généreuse. Dans la seconde réside la famille Bergogne, presque banalement heureuse, ou malheureuse : le père Thomas (Bastien Bouillon), éleveur de vaches endetté, la mère Nora (Hafsia Herzi), tout juste promue responsable du pôle urbanisme chez France Ruralité, et leur fille Ida (Tawba El Garchi). Par une chaude journée de fin d'été, chacun prépare à sa façon la soirée d'anniversaire surprise pour Nora. La reine de la fête sera en retard, à cause d'une crevaillon, mais la fête aura bien lieu. Elle ne se déroulera pas tout à fait comme prévu.

La séquestration des habitants du hameau reprend les codes du «home invasion movie», sous-genre du thriller, dont Michael Haneke a poussé très loin l'abstraction dans *Funny Games*, séance de torture sans motivation. Mais Léa Mysius n'a pas le sadisme du réalisateur autrichien. Elle joue avec les nerfs du spectateur en creusant un autre sillon. *Histoires de la nuit* n'est pas qu'un habile exercice de style.

Tels des fauves en cage

Comme dans ses précédents films (*Avu*, *Les Cinq Diables*), mais avec une maîtrise supérieure, Léa Mysius fait coexister film de genre et naturalisme. *Histoires de la nuit* n'usurpe pas son titre. Fiction essentiellement nocturne, elle parvient à

raconter plusieurs histoires. Chaque personnage a sa part d'ombre, ses secrets, sa fragilité. Héros ou salaud, partition de moins en moins claire dans l'obscurité.

La distribution, impeccable, est pour quelque chose dans la force de l'incarnation. Le couple Hafsia Herzi et Bastien Bouillon reste opaque, trouble, même dans l'adversité. Monica Bellucci est une otage presque aussi inquiétante que son agresseur. Alane Delahaye, Paul Hamy et Benoît Magimel amènent chacun le danger sans élever la voix, tout en terreur douce et feutrée – jusqu'à un certain point. Dans le huis clos du hameau, puis du salon des Bergogne quand l'espace se réduit, ils sont tels des fauves en cage.

Histoires de la nuit est une sorte d'*Histoire de la violence* au féminin.

Chez David Cronenberg, Viggo Mortensen voyait resurgir un passé enfoui. Ici, c'est moins le regard de Nora que celui d'Ida qui compte. La fillette ouvre les yeux sur un monde adulte brutal et douloureux. Loin d'être une spectatrice passive, elle prend sa part dans ce qui tient plus du cauchemar que du conte de fées. La fin de l'innocence ressemble à une nuit blanche. ■

«Histoires de la nuit»

Thriller de Léa Mysius

Avec Hafsia Herzi, Benoît Magimel, Bastien Bouillon, Monica Bellucci

Durée : 1h54

Notre avis : ●●●○

Benoît Magimel : «Ce que j'aime, c'est ne plus me reconnaître à l'écran»

Propos recueillis par Olivier Delcroix

C'est sa première interview de la matinée. À l'hôtel Lutetia, on le retrouve penché à la fenêtre, une cigarette au bout des lèvres, le cendrier et son paquet négligemment posés sur le parapet. Le regard perdu dans le feuillage des arbres du square Boucicaut, portant moustache taillée et lunettes bleutées assorties à sa chemise indigo, Benoît Magimel apparaît souriant et détendu. Avec toutefois cette pointe de mélancolie inquiète dans le regard qui ne le quitte jamais vraiment. Après le succès populaire de *La Bataille de Gaulle*, où il incarne avec panache le général Koenig, l'éternel «Momo» de *La vie est un long fleuve tranquille* est à l'affiche d'*Histoires de la nuit*, de Léa Mysius, adapté du roman de Laurent Mauvignier. L'acteur y compose un gangster séduisant, blessé et cruel, très éloigné des figures convenues du film noir. De *La Pianiste*, de Michael Haneke (qui lui valut le prix d'interprétation masculine à Cannes en 2001), à *De son vivant* (2021), d'Emmanuelle Bercot, en passant par *Pacifiction*, d'Albert Serra (2022), Magimel revient sur une carrière construite dans la durée, au gré de choix aussi éclectiques que personnels, avant d'interpréter Jean Gabin, dans le biopic de Thierry Klifa, *Gabin, un héros français*, en préparation.

LE FIGARO. – Dans *Histoires de la nuit*, vous incarnez un truand séducteur et cruel. Comment avez-vous évité les clichés du genre ?
BENOÎT MAGIMEL. – Je me suis dit qu'il fallait insister sur la famille et sur les conséquences de l'enfermement. Franck, mon personnage, a été privé de liberté pendant dix ans, rongé par la frustration et l'isolement. Il cherche à renouer avec la femme qu'il aime. Il ne pouvait pas être brutal dès le départ. Cela aurait rendu toute réconciliation impossible. Les gangsters ne ressemblent pas toujours à la mythologie que le cinéma leur a fabriquée. Ils peuvent être des hommes ordinaires. C'est précisément cette apparente normalité qui les rend dangereux.

Comment avez-vous travaillé la dualité entre son charme et son côté menaçant ?
J'ai essayé d'en faire un père de famille qui veut recoller les morceaux, convaincre et séduire à nouveau la femme qu'il aime. Il utilise tous les moyens à sa disposition, jusqu'au moment où il comprend qu'il a tout tenté et que rien ne fonctionne. Alors, quelque chose bascule. La violence surgit lorsque l'émotion disparaît. Pour moi, ce personnage est une victime autant qu'un homme inquiétant.

Quelle scène avez-vous particulièrement aimé tourner sous la direction de Léa Mysius ?

J'ai beaucoup aimé les séquences avec Tawba El Garchi, la jeune actrice qui joue Ida, parce qu'elle était très spontanée. Nous pouvions nous écarter légèrement de ce qui était écrit. Un film se construit souvent par étapes. Il y a le scénario, puis le décor, les situations concrètes et enfin le rapport aux partenaires.

Le succès de *La Bataille de Gaulle* a pris une ampleur inattendue cet été. Comment avez-vous vécu cette remontée spectaculaire ?
Nous sommes pourtant partis avec quelques inquiétudes du côté du box-office. (*Rires*.) Et puis le film s'est installé. L'engouement est venu progressivement. Je suis très fier d'avoir participé à cette aventure, d'autant qu'Antonin Baudry s'est battu pour réaliser ces deux volets. Ce qui me touche, c'est que le film raconte l'histoire à hauteur d'hommes. Le cinéma français offre rarement un tel élan. Pour une fois, nous ressentons l'envie d'en être, de participer à quelque chose qui nous dépasse. C'est grisant.

«Le métier d'acteur permet peut-être de chercher des fragments de soi dans les personnages que l'on incarne»

Qu'est-ce qui vous a attiré dans le personnage du général Koenig ?
C'était très angoissant de jouer une figure historique militaire aussi éloignée de moi. À sa place, aurais-je été capable d'envoyer trois mille hommes au combat en sachant qu'ils risquaient de ne pas revenir ? Le général Koenig aimait ses hommes. Il possédait une autorité fondée sur la confiance et l'admiration. La phrase «*J'ai choisi votre combat, à vous de choisir votre mort*» résume toute la difficulté morale du personnage. C'est là-dessus que je me suis appuyé pour construire mon personnage.

Votre filmographie passe de la comédie aux grands films historiques, en passant par le cinéma d'auteur. Comment avez-vous préservé cette diversité ?
J'aime toutes les formes de cinéma. Les grandes fresques comme les œuvres plus confidentielles. Et puis je n'aime pas refaire deux fois la même chose. Les acteurs sont souvent invités à reproduire ce qu'ils ont déjà bien fait. Lorsque j'ai interprété un voyou pour la première fois, on m'a proposé une quantité incalculable de rôles de gangsters. Moi, ce que j'aime, c'est ne plus me reconnaître à l'écran !

Vous êtes devenu très jeune une figure populaire grâce à «Momo» Groseille dans *La vie est un long fleuve tranquille*. Avez-vous ressenti le poids de cette étiquette au fil des années ?



«J'aime toutes les formes de cinéma. Les grandes fresques comme les œuvres plus confidentielles. Et puis je n'aime pas refaire deux fois la même chose», déclare l'acteur Benoît Magimel (ici à l'hôtel Lutetia, à Paris, le 7 septembre).

Non, jamais. J'ai vécu ce succès assez tranquillement. Une carrière, ça se construit. Il faut prendre le temps d'explorer, et, surtout, accepter de se tromper. On m'a également proposé de jouer Tintin. J'ai refusé. À l'époque, je me souviens de m'être demandé si ce rôle ne risquait pas de me coller à la peau pour toujours. Lorsque des acteurs commencent très tôt leur carrière, comme cela a été mon cas, ils doivent être particulièrement attentifs aux choix qu'ils font. Moi, j'ai toujours avancé à mon rythme.

Quels acteurs ont nourri votre vocation ?
J'ai grandi avec Louis de Funès, Bourvil, Gabin, Ventura, Delon, Belmondo, Jules

Berry ou Michel Simon. Et puis j'ai découvert le cinéma américain des années 1970 et les westerns de Sergio Leone, notamment *Il était une fois dans l'Ouest*. Ces films avaient une dimension opératique. Je pense aussi qu'à travers certains de mes rôles j'ai recherché des figures auxquelles je puisse m'identifier. Mes parents étaient séparés et je voyais rarement mon père. Le métier d'acteur permet peut-être de chercher des fragments de soi dans les personnages que l'on incarne.

Vous allez bientôt vous glisser dans la peau de Jean Gabin dans le film de Thierry Klifa. Que vous inspire ce genre de comédien mythique ?
Moi, je suis un enfant de la VHS. Donc,

j'ai bouffé beaucoup de films étant môme. J'ai vraiment adoré découvrir les films de Jean Gabin. Ce géant du septième art fait partie d'une race d'hommes qui n'existe plus aujourd'hui. Des types droits dans leurs bottes. Qui avaient de la pudeur. Et beaucoup de non-dits. Des hommes qui donnaient envie. Dans le fond, je pense que je suis incapable d'avoir le courage de ces types-là. Brecht disait : «*Les acteurs jouent ce qu'ils n'arrivent pas à être et ce qu'ils n'arrivent pas à faire*. »

Si vous deviez résumer votre rapport au métier d'acteur en une phrase ?
Un acteur doit rester à l'écoute, curieux, toujours disponible à tout ce qui arrive... ■

« Si tu penses bien » : au cœur de la mécanique de l'emprise

Florence Vierron

Géraldine Nakache sort de la comédie pour mettre face à face Niels Schneider et Monia Chokri. Un couple dont le mari est un pervers narcissique.

Mettre la mezouza à l'intérieur de la maison plutôt qu'à l'extérieur de la porte d'entrée, ça n'a l'air de rien, mais pour Jacques (Niels Schneider), ce n'est pas kasher. Jacques fait partie de ces Juifs qui observent scrupuleusement les rites. Quand il rencontre Gil (Monia Chokri) à Dubaï, il est certain d'avoir trouvé la femme de sa vie. Ça tombe bien, elle est juive, mais moins fidèle aux traditions. Ils ont en commun d'avoir perdu un proche, lui son frère, elle sa cousine. Le coup de foudre porte ses fruits rapidement : Gil est enceinte. Ils se marient devant le rabbin à Dubaï sans lui parler de l'heureux événement. Pas vraiment kasher, mais quand ça l'arrange, Jacques peut faire des entorses.

En France, ils habitent une maison de 300 m² près de Fontainebleau, peu accessible pour leurs amis et leur famille. Jacques travaille beaucoup, parle en anglais au téléphone, se plaint souvent qu'il est fatigué et passe en un quart de tour d'un ton doux à des insultes. Gil fait profil bas, encaisse, se plie à ses désirs et est souvent heureuse de le retrouver. Elle lui reproche cependant sa

décision d'installer des babyphones partout dans la maison et l'embauche d'une nounou pour leur fille quand elle reprend son travail de technicienne dans le cinéma. Mais à chaque discussion, c'est pareil : il a tout bien fait, c'est elle qui pense mal. « Si tu penses bien, il ne t'arrivera que du bien », dit à Gil le rabbin qui célèbre leurs noces.

Si tu penses bien, c'est le titre du film que Géraldine Nakache a rythmé musicalement avec *I'll Stand by You*, chantée par Chrissie Hynde. En seulement une heure trente-quatre, la réalisatrice du mal-aimé *Nous York* (2012) et du pas très convaincant *J'irai où tu iras* (2019) dresse un panorama éprouvant, et réussi, de l'emprise au sein d'un couple.

Dans le rôle du mari possessif et toxique, Niels Schneider déploie la même morgue que son personnage de trader

Loin du registre comique auquel elle nous avait habitués, Géraldine Nakache fait une entrée fracassante dans le genre dramatique



Dans le rôle du mari possessif et toxique, Niels Schneider (à droite) déploie la même morgue que son personnage de trader fou, insatiable et diabolique dans la série *D'argent et de sang* (2024), de Xavier Giannoli.

fou, insatiable et diabolique dans la série *D'argent et de sang* (2024), de Xavier Giannoli. Monia Chokri, présidente du jury de la caméra d'or de la 79^e édition du Festival de Cannes où a été projeté le film pour la première fois, a tous les atouts pour incarner Gil, une femme capable de s'assumer mais pas assez confiante pour répondre aux humiliations régulières de son mari. Elle est souvent touchante, transmettant ses émotions par son seul regard. Et Clémentine Célerié incarne à la perfection la mère de Gil, à la fois clairvoyante et impuissante.

À l'aide de flash-back, Géraldine Nakache raconte six ans de la vie de ce couple en décortiquant les mécanismes

mis en place par un pervers narcissique. Elle aurait pu nous perdre avec ses nombreux allers-retours dans le temps. Au contraire, la construction de son récit en sort renforcée. De dialogues en apparence anodins à des scènes de la vie quotidienne ou sociale, elle montre la spirale de l'emprise qui s'enroule autour de l'épouse et la rend prisonnière malgré ses protestations et la bienveillance de ses parents. Sa mise en scène nerveuse et haletante privilégie les très gros plans sur Gil chaque fois qu'elle vit un moment intime, comme le mikvé, ce bain purificateur requis pour les femmes à la fin de leurs règles, après une naissance ou avant un mariage. Le spectateur étouffe avec elle, a

envie de lui crier de partir. Loin du registre comique auquel elle nous avait habitués, Géraldine Nakache fait une entrée fracassante dans le genre dramatique. Et elle a le cran de le faire au sein de la communauté juive, dont les coutumes sont utilisées par Jacques pour renforcer sa domination. Un film qui comptera dans la liste de ceux traitant des violences faites aux femmes. ■

« Si tu penses bien »
Drame de Géraldine Nakache
Avec Monia Chokri, Niels Schneider, Clémentine Célerié, Christian Benedetti
Durée : 1h34
Notre avis : ●●●○

« L'Invitation » : sexe, mensonges et apéro

Constance Jamet

Pour décortiquer la vie à deux, Olivia Wilde met face à face deux couples voisins autour d'un verre. Une savoureuse et ravageuse comédie noire.

Angela (Olivia Wilde) et Joe (Seth Rogen) viennent de rénover leur appartement de San Francisco. Pour se faire pardonner la gêne et les bruits occasionnés, ils convient leurs voisins branchés Pina (Penélope Cruz, exceptionnelle d'esprit et de vivacité) et Hawk (Edward Norton) à prendre l'apéro. Anxieuse, Angela s'essime à préparer la table parfaite, tandis que Joe râle à l'idée de recevoir un couple, dont les ébats nocturnes l'empêchent de dormir et aggravent son mal de dos chronique. Leur dispute est interrompue par l'arrivée inopportune de leurs invités.

Autour d'un soufflé raté et d'un appétissant assortiment de charcuterie et fromages s'ensuit pour Angela et Joe une cascade de révélations brutales sur leur relation et de discussions franches et piquantes autour du désir et de l'amour qu'érodent la routine et le temps. Le tout dans un feu d'artifice de bons mots, de quiproquos, de sous-entendus et de séduction.

Touchée par la grâce

Devant et encore plus derrière la caméra, Olivia Wilde, découverte dans la série *Dr House* et dont c'est le troisième long-métrage en tant que réalisatrice, est touchée par la grâce. *L'Invitation* déborde d'énergie et de surprises mordantes. Il y a de la colère, du burlesque et de la tendresse mélancolique dans son huis clos. Chaque embrasure de porte ou reflet de miroir capture son quatuor de protagonistes comme des lions en cage, prêts à bondir.

En adaptant le film à succès *Sentimental*, du réalisateur espagnol Cesc Gay, qui

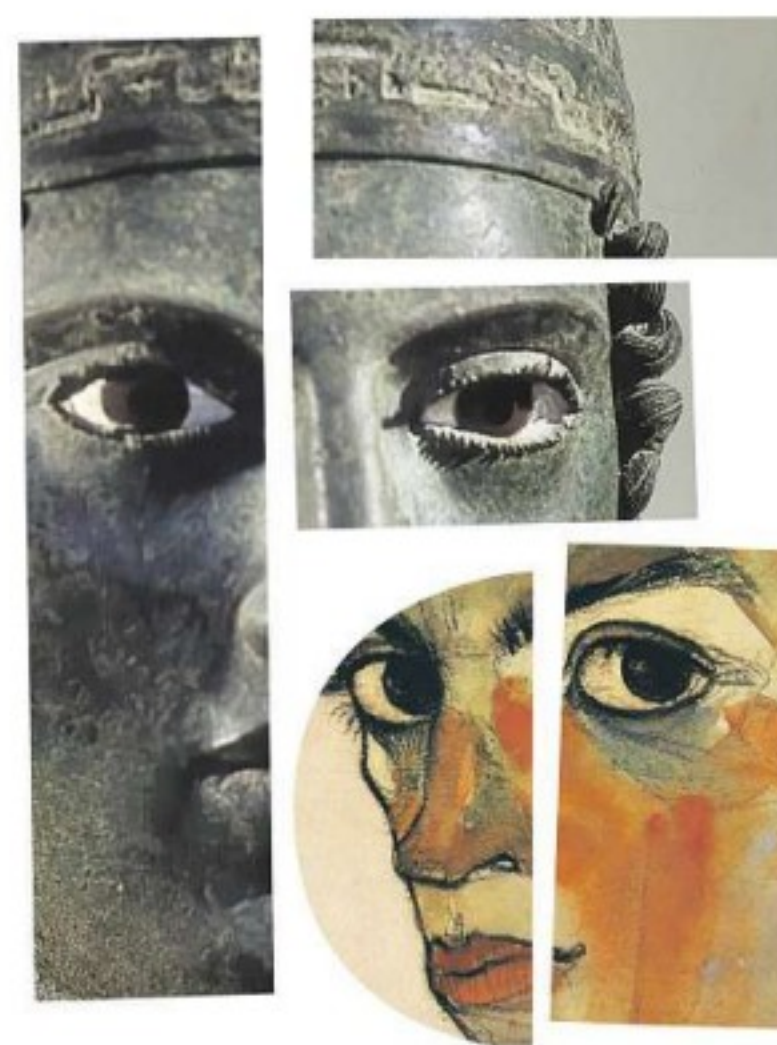
a eu droit à une multitude de remakes, dont une version vaudeville bien française *Et plus si affinités* avec Isabelle Carré et Bernard Campan en 2024, Olivia Wilde lorgne du côté de *Qui a peur de Virginia Woolf* ? et de Mike Nichols quand elle décortique la tension et les zones grises inhérentes à la vie à deux. La comédienne cite aussi *Douze hommes en colère* comme inspiration. Mais elle réussit à infuser un point de vue contemporain bien à elle sur la nature performative du couple.

« Ce film montre comment une relation se transforme intrinsèquement dès lors qu'elle est scrutée par un tiers », soulignait-elle lors de son passage à Paris ce week-end pour montrer *L'Invitation* aux membres français de l'Académie des Oscars, qui lui ont fait un accueil triomphal. « Il y a quelque chose de particulier dans les histoires que nous nous racontons pour tenir le coup. Les relations se délitent du fait d'être observées. C'est souvent pour cela, je pense, que les gens s'isolent : être confronté à un autre mode de vie, ou simplement au regard authentique d'autrui, peut être très déstabilisant », raconte l'actrice de 42 ans, qui a souffert du regard de la presse à scandale sur sa vie privée. À plus d'un titre, *L'Invitation* s'est avéré une expérience cathartique et une renaissance, assure celle qui a retrouvé l'envie de jouer. ■

« L'Invitation »
Comédie d'Olivia Wilde
Avec Seth Rogen, Olivia Wilde, Penélope Cruz, Edward Norton, Skip Howland
Durée : 1h47
Notre avis : ●●●○

DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 2026

GRAND PALAIS



FINE ARTS
PARIS

100 GALERIES D'ART INTERNATIONALES
20 SPÉCIALITÉS

Partenaire officiel 2026



Organisé par



En partenariat avec



Jacques Henri Lartigue, c'est du cinéma !

Françoise Dargent

Dans « La Vie en relief », le réalisateur Denis Gaubert fait revivre en 3D les photos stéréoscopiques de l'artiste. Et relate en filigrane le destin romanesque d'une famille peu ordinaire. Un enchantement.

Elle porte une jupe longue, une blouse aux manches bouffantes, une sorte de col lavallière en dentelle, des bottines et elle bondit. Elle bondit si haut qu'elle semble voler au-dessus de l'escalier : « Bichonnade aussi saute pour mes instantanés », légende le jeune Jacques Henri Lartigue pour ce cliché célèbre de sa cousine qui reprend vie au cinéma par la grâce d'un épatant documentaire. De fait, *La Vie en relief* ressuscite l'effet « waouh » que le photographe a appliqué dès son plus jeune âge - il prend sa première photo à 8 ans - grâce à la stéréoscopie, procédé photographique qui fit fureur dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Entre 1903 et 1929, Lartigue utilisa ce procédé qui correspondait à sa manière de voir les choses, et de vivre en famille : « Tout ce qui remuait et qu'on prenait en instantané semblait formidablement amusant. C'est bien pourquoi je faisais gigoter les gens dans tous les sens : pour prendre des instantanés », raconte-t-il dans *L'Enfance d'un photographe* en 1975.

Vingt-cinq ans de fidélité à un procédé aujourd'hui tombé dans les oubliettes, ça valait bien un film. Denis Gaubert, le réalisateur, évoque sa « joie et le plaisir de montrer sur grand écran ces images sublimes avec des effets visuels incroyables ». « La salle de cinéma en 3D, qui est aujourd'hui perfectionnée, très aboutie, permet d'apprécier collectivement pendant une heure vingt ces images sur grand écran », ajoute-t-il. Les premiers tests évaluant l'hypothèse de transférer en film ces photos vieilles de plus d'un siècle datent de 2017 ! Le chemin parcouru est long. Il témoigne du soin apporté à cette entreprise un peu iconoclaste qui permet d'exhumer avec éclat le destin romanesque d'une famille peu ordinaire.

Passé une sorte de prélude didactique expliquant la technique du stéréoscope (on peut y voir d'étonnantes photos de l'Ouest américain, de la guerre de Sécession ou de Victor Hugo à Guernesey), *La Vie en relief* embarque le spectateur chez les Lartigue, une tribu éminemment accueillante. « Soyez heureux ! », intima le père de famille à ses deux fils, Zissou (né en 1890) et Jacques (né en 1894). Cet entrepreneur qui travaillait beaucoup préserva sa progéniture des vicissitudes du travail en axant l'éducation de ses enfants autour du triptyque : sport, arts et sciences. Le tout à domicile avec des précepteurs, des amis et une famille élargie. L'ordre fut respecté à la lettre. Zissou, passionné d'aviation, défia les lois de la pesanteur en créant toutes sortes d'inventions. Jacques, plus rêveur,



Jacques Henri Lartigue et Madeleine Messenger, surnommée Bibi, pendant leur voyage de noces, à l'Hôtel des Alpes, à Chamonix, en janvier 1920. JACQUES HENRI LARTIGUE MINISTÈRE DE LA CULTURE (FRANCE) MPP/AJHL

photographe né, se mit en quête d'immortaliser les instants capitaux de leur vie, histoire de compléter sa liste des « choses qui me laissent un souvenir heureux ».

« Jacques Henri Lartigue faisait de sa propre vie un spectacle, une sorte d'at-

« Lartigue a été très fort pour faire un récit glorieux, joyeux et solaire d'une faillite familiale, de son propre échec et d'un déclassement social »

Denis Gaubert Réalisateur

traction visuelle, joyeuse et solaire, dit le réalisateur. Ce qui est beau chez lui est sa capacité à se réinventer, sa curiosité intacte au fil des ans. Il passe d'une mode à l'autre. Au début, dans sa jeunesse, tout est très explosif, il est en quête de l'accident, de la cascade, avant une recherche de stabilité, de glamour dans les Années folles ». Sur l'écran, la joie est palpable avec ces scènes prises au château de Rouzat, le terrain de jeu familial en Auvergne. Un bassin y a été investi, bientôt agrandi en piscine.

On y expérimente toutes sortes d'embarcations, radeaux, bateaux en caoutchouc, paddle avant l'heure. Dans une grange a été aménagé un laboratoire

pour les prototypes conçus par Zissou, les précepteurs mettent la main à la pâte. Une « station de looping amateur pour animaux de la ferme » y est élaborée avant qu'une aile volante ne lui dame le pion. Dans cette famille, on ne dit pas « voler » mais « prendre l'atmosphère ». Bob, l'ami américain, s'essaye au trapèze, le cousin Oléo est de la partie. Les Lartigue ont des autos et aiment le karting. Les clichés proposés en relief noient l'écran sous les gravillons qui volent, les éclaboussures qui fusent. On croirait les entendre rire. Lartigue capture l'instant avec dextérité et humour.

« Lartigue prenait des photographies qui, aujourd'hui apparaissent comme une

étonnante anticipation du travail réalisé avec les appareils légers de la nouvelle génération. Elles évoquent les images réalisées un quart de siècle plus tard par Henri Cartier-Bresson alors qu'elles furent prises dans les années où Atget documentait Paris avec la technique et l'approche du XIX^e siècle », écrit John Szarkowski, le directeur du Musée d'art moderne de New York qui lui offrira sa première exposition en 1963, actant la reconnaissance tardive de l'artiste.

La Vie en relief, qui pourrait n'être qu'une succession de clichés heureux et bondissants, évoque avec mélancolie le destin d'une famille s'escrimant à mettre le malheur à distance. La Grande guerre épargne les deux garçons, exemptés, mais emporte le cousin, treize jours après son incorporation, et aussi les amis. La voix off du jeune acteur Milo Machado-Graner fait entendre la tristesse de Jacques qui s'est inscrit comme peintre à l'Académie Julian. « Je me sens inférieur à ces braves soldats », note-t-il dans ce journal. Dans les années 1920, son père sombre progressivement dans la faillite mais l'appareil qui n'est désormais plus stéréoscopique continuera de chroniquer leur vie. « Lartigue a été très fort pour faire un récit glorieux, joyeux et solaire d'une faillite familiale, de son propre échec et d'un déclassement social », souligne Denis Gaubert.

La photo restera pour lui un loisir d'amateur. Il voulait se faire reconnaître en tant que peintre. Il échouera, ne connaissant la gloire que passé 60 ans après que les Américains ont découvert son travail photographique. Au milieu des années 1960, l'Amérique s'entiche des photos de Jacques prises dans le Paris des Années folles, les élégantes du bois de Boulogne, les portraits solaires de sa première femme Bibi prises lors d'un voyage de noces comptant « beaucoup d'étapes mais pas de fin », le petit Dani entouré de poupons en celluloid. Lartigue devient une vedette américaine puis française (il réalisera le portrait officiel du président Giscard d'Estaing) et légèra ses albums de photos à l'État.

Denis Gaubert a exhumé une archive radiophonique. Au journaliste qui demande à Lartigue s'il a des regrets, celui-ci répond : « J'étais trop content d'être libre. » Cette liberté est aussi ce que le documentaire a réussi à capter. Elle semble jaillir de l'écran. Alors ? On saute ! ■

« La Vie en relief »
Documentaire de Denis Gaubert
Durée : 1h20
Notre avis : ●●●●

« Sham », un terrifiant thriller judiciaire en milieu scolaire

Olivier Delcroix

Le réalisateur japonais Takashi Miike adapte avec maestria un fait divers du début des années 2000 ayant conduit au procès retentissant d'un instituteur, broyé par l'emballement médiatique.

Même si le sujet est brûlant d'actualité, on ne peut s'empêcher de penser à *Douze hommes en colère* (1957). L'emblématique suspense de Sidney Lumet porté par Henry Fonda a en quelque sorte gravé dans le marbre les codes du cinéma procédural. *Sham*, de Takashi Miike, fait lui aussi partie de ces implacables films de procès. Le réalisateur de *First Love* y raconte l'histoire vraie d'un instituteur japonais (Go Ayano) accusé en 2003 par une mère d'avoir harcelé son fils, déclenchant un scandale médiatique ainsi qu'un retentissant procès.

Le film déploie les mécanismes du thriller appliqué au milieu scolaire avec une rare maestria. Miike, prolifique cinéaste japonais de 66 ans, signe ici l'un de ses travaux les plus maîtrisés. Une tension palpable imbibe ce long-métrage qui dissèque la rumeur et la xénophobie sans jamais perdre de vue la recherche de la vérité. La mère accusatrice (Ko Shibasaki, glaçante de détermination) transforme son fils en victime sacrificielle,

tandis que l'opinion publique s'embrase, titillée par des médias rapaces.

Il existe au Japon une tradition qui oblige à s'excuser pour tout et n'importe quoi. Cette pression sociale, ce poids du regard collectif, Miike l'exploite avec une acuité chirurgicale. Enseignant respecté, Yabushita fait valoir son innocence. Peu à peu, il va sentir le sol se dérober sous ses pieds. Ses collègues le fuient. Sa hiérarchie le lâche, ses amis doutent...

Récits contradictoires

Là où ce thriller procédural sur les vérités alternatives s'avère vertigineux, c'est qu'il rappelle la même thématique développée par *L'Innocence* de Kore-eda (2023) ayant obtenu le prix du scénario au Festival de Cannes. Contrairement au film de Kore-eda, chez Miike la vérité est plurielle, insaisissable, mouvante. Chaque témoin possède sa propre version des faits. Et le spectateur est contraint de naviguer entre ces récits contradictoires sans jamais pouvoir trancher définitivement.

Sham évoque également *Carrie au bal du diable* de Brian De Palma (1976) avec

son adolescente harcelée qui se venge de manière terrifiante après avoir découvert ses pouvoirs télékinésiques. Si Miike ne verse pas dans le fantastique, il explore la même dynamique de victimisation et de retournement. Ici, c'est l'accusateur qui devient bourreau. Et l'accusé qui devient martyr. On n'oubliera pas *Lesson of the Evil* du même Takashi Miike (2012) contant la découverte d'un lycéen qui démasque son charismatique professeur, en réalité un dangereux psychopathe. La preuve que le désarroi scolaire des enseignants obsède quelque peu le cinéaste.

Miike livre une mise en scène d'une sobriété inhabituelle, au service de son propos. Les plans sont serrés, les décors minimalistes, la lumière crue. *Sham* est donc bien plus qu'un simple film de procès. C'est une réflexion acerbe sur notre époque, où les réseaux sociaux et les médias transforment chaque accusation en tribunal populaire. En chroniqueur affûté, Miike signe une œuvre nécessaire, inquiétante, un miroir tendu à nos sociétés où la vérité ne vaut plus que par le nombre de ceux qui y croient. ■



« Sham »
Drame de Takashi Miike
Avec Ko Shibasaki, Koji Ohkura, Fumino Kimura, Go Ayano, Kazuki Kitamura
Durée : 2h09
Notre avis : ●●●●

Ko Shibasaki joue une mère accusatrice, glaçante de détermination.
COPYRIGHT 2025 SHAM FILM PARTNERS

**SUR
LES ÉPAULES
DES GÉANTS**

l'événement
scientifique

24 > 27
SEPTEMBRE
2026
LE HAVRE

Pour en savoir plus : lehavre.fr/sur-les-epaules-des-geants

Partenaires :

leHavre | CNRS | CNES | C2M | L'OPÉRATION | CMA CGM | UCA | UNIVERSITÉ DE LA NORMANDIE | L'ORÉAL | LE HAVRE SEINE | NORMANDIE | ÎLE DE FRANCE | LE FIGARO | EPSILON | THE CONVERSATION | FUTURA

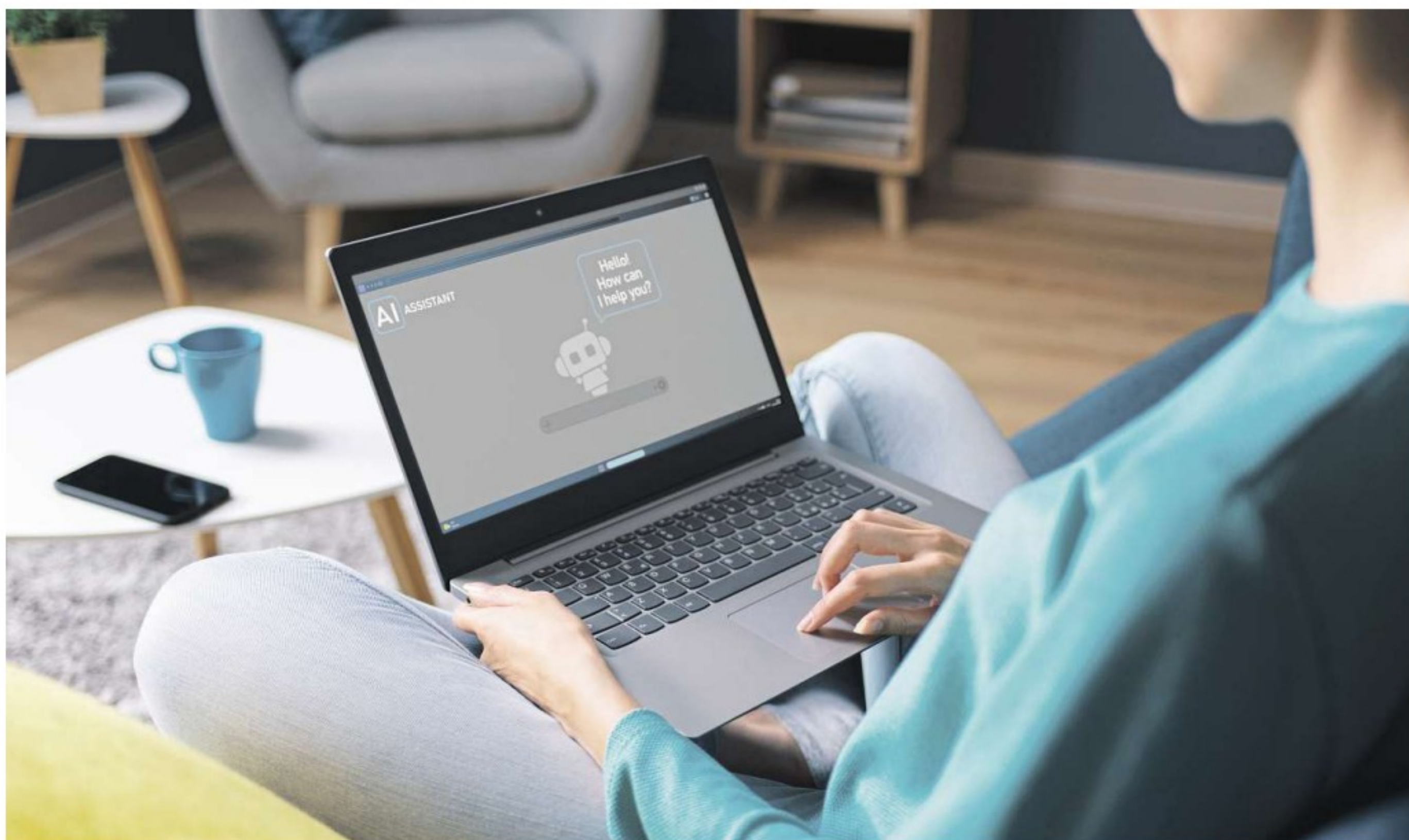
Comment se rendre la vie plus facile avec l'IA

Pascal Grandmaison

Écrire un courrier, comprendre un contrat, préparer un voyage... L'intelligence artificielle ne répond pas seulement à nos questions, elle commence à travailler pour nous.

Il y a encore quelques mois, chacun utilisait une intelligence artificielle de manière basique pour trouver la bio d'une personnalité, faire un dessin, écrire un poème, résumer un livre ou résoudre une équation... La qualité et la célérité du résultat impressionnaient le cercle familial sans que la plus-value générée par la technologie ne bouleverse notre mode de vie. La pratique s'est démocratisée, à mesure que les moteurs gagnaient en puissance et commençaient à exploiter des environnements plus larges, incluant les contextes, les historiques ainsi qu'un accès temps réel au web. L'antique «perroquet statistique», comme le surnomme Elon Musk, est désormais capable de mener à bien un projet par lui-même, sans autre intervention extérieure que le prompt initial. Après l'ère de la conversation, l'IA entre aujourd'hui dans celle de la délégation. En clair, elle sait prendre en charge les tâches pénibles et répétitives pour alléger notre quotidien.

«Dès la sortie de ChatGPT, j'ai réalisé que je disposais d'un vrai outil pour passer à l'action et réaliser mes rêves. Je pouvais devenir n'importe qui, ou presque, sans connaissances préalables», explique Aurélie Sheck, fondatrice de la start-up Aurel-IA, spécialisée dans l'implantation de systèmes d'automatisation dans le quotidien des patrons des grandes entreprises françaises (Meta, Leboncoin, Forbes...). Aujourd'hui, passionnée par l'IA, j'utilise principalement Claude Cowork pour automatiser les process des boîtes avec qui je travaille. Mon expérience m'a permis d'identifier les bonnes façons de mettre en œuvre les outils numériques afin d'exploiter leur potentiel. En premier lieu, je suggère d'ouvrir un projet distinct au sein d'un moteur pour chaque requête importante (achat d'une voiture, apprentissage d'une langue, suivi d'un contrat de location...). Cela lui permet d'optimiser sa mémoire et de ne pas confondre les informations à sa disposition. Second point, je conseille de créer des environnements (skills). Ils permettent d'appeler des jeux de données propres à certains thèmes (travail, passion, famille...) pour planter rapidement le décor. On évoque beaucoup l'importance d'un bon prompt, mais je pense que l'environnement est au moins aussi important. Enfin, je préfère travailler uniquement en



Les agents d'intelligence artificielle disposent chaque jour de plus de fonctionnalités. L'objectif n'est pas de tout laisser faire à la machine mais plutôt de lui abandonner les étapes fastidieuses tout en contrôlant les points importants. STOCKPHOTOPRO/STOCKADOBÉ

dictant les instructions. En parlant, on fournit beaucoup plus d'informations, mêmes informelles. Pour cela, j'utilise le logiciel Wispr Flow (gratuit avec limitations ou 12 € par mois, NDLR), qui retranscrit et classe scrupuleusement tous mes propos. »

Précisons que si les IA (Claude, ChatGPT, Gemini, Grok...) sont toutes capables de retranscrire la voix humaine, elles restent moins spécialisées dans cet art. Pour finir, qu'il reste déconseillé de partager des données privées sensibles. Nul ne sait sur quels serveurs elles aboutissent, ni ce qu'il en adviendra. Il peut être utile de travailler en mode Work (chez Claude et ChatGPT, notamment) pour conserver la totalité des échanges passés sur un disque dur et pouvoir s'en servir ultérieurement, en cas de problème géopolitique et plus simplement de changement de service.

Voici une liste de quelques usages avancés de l'IA accessibles aux débutants :

■ Les tâches ménagères

Vous ne savez pas quoi faire à manger ? Prenez une photo de votre frigo et demandez à l'IA de vous suggérer des recettes adaptées. Vous voulez refaire votre cuisine en abattant un mur ? Là encore, une simple photo et un croquis métré permettront d'obtenir des propositions dans différents styles, photos et plan à l'appui. Un mode d'emploi compliqué ? Demandez à la machine de vous expliquer la marche à suivre. Elle peut

même vous guider en apposant des indications sur la photo d'un appareil à monter ou même à réparer. Le procédé se décline à l'envi pour tous les problèmes de la journée, pour enlever une tache de chocolat, reprendre une chaussette, faire une tarte, déboucher des toilettes...

■ La paperasse

Lorsque vous recevez un contrat, un devis ou un courrier, vous pouvez les soumettre à l'IA et lui demander : qu'est-ce que je dois retenir ? Y a-t-il quelque chose à faire ? Une date limite ? Voir l'interroger sur les conséquences d'une résiliation et sur les frais afférents. Le moteur ne remplace évidemment ni le contrat original, ni un professionnel, lorsqu'un enjeu juridique ou financier est important, mais il assure une remarquable première lecture.

■ Le tri dans les courriels

Il s'agit probablement du meilleur endroit pour commencer. Une boîte électronique regroupe une bonne partie de notre existence administrative : factures, assurances, école, banque, abonnements, rendez-vous, commandes et confirmations diverses. Si vous autorisez votre IA à consulter la messagerie, elle peut rechercher les nouveaux messages pertinents et distinguer ceux qui nécessitent une intervention de ceux qui peuvent simplement être archivés ou ignorés. Chaque matin, on peut lui de-

mander de mettre en avant ceux qui réclament une action de notre part, et économiser de précieuses minutes.

■ Comparer les contrats et les offres

Comparer deux tarifs est facile. Comparer deux contrats de trente pages l'est beaucoup moins. Une IA sait transformer plusieurs propositions en tableau : prix, franchises, exclusions, garanties, durée d'engagement, conditions particulières. On peut par exemple l'interroger, selon sa situation, en fonction de ce que l'on perd en choisissant l'offre la moins chère. Pour les assurances, le téléphone, l'énergie, la banque ou un achat important, le consommateur dispose d'un outil d'analyse qui était autrefois difficilement accessible. Idéal pour faciliter la prise de décision.

■ Automatiser une démarche

C'est la frontière la plus récente. Des services spécialisés comme les outils d'automatisation permettent déjà de relier des applications entre elles : lorsqu'une facture arrive, elle peut être copiée dans un dossier ; lorsqu'un formulaire est rempli, une ligne est ajoutée dans un tableau ; lorsqu'une échéance approche, un rappel est créé. Certains assistants disposent désormais d'un navigateur pour accomplir des opérations successives : rechercher une information, ouvrir une page, récupérer

un document ou préparer un formulaire. L'IA apporte à ces mécanismes une capacité qui leur manquait : la compréhension des contenus. Une règle informatique traditionnelle sait simplement reconnaître l'expéditeur d'un courriel, alors qu'une IA peut essayer de déterminer si ce courrier réclame réellement une action, repérer la date limite et en résumer la raison. Selon la complexité de la tâche, il convient parfois d'interfacer l'IA avec des logiciels payants externes, pour se connecter à LinkedIn, par exemple, via Composio (gratuit avec limitations, puis 29 € par mois). Heureusement, les IA disposent chaque jour de plus de fonctionnalités pour réaliser ces tâches en interne. L'objectif n'est pas de tout laisser faire à la machine mais plutôt de lui abandonner les étapes fastidieuses tout en contrôlant les points importants. On n'effectue pas un paiement et on ne transmet pas une déclaration importante sans contrôle.

En 2026, l'automatisation la plus réussie n'est pas celle qui impressionne, mais celle dont on finit par oublier l'existence. Mais le néophyte risque d'être intimidé par cette profusion de possibilités. Ne risque-t-on pas de se compliquer la vie en voulant la simplifier ? Pour commencer en douceur dans le domaine de son choix, il suffit de poser la question à son IA. Elle se chargera de décrire, pas à pas, la méthode à suivre. C'est à elle de travailler plus pour que l'on gagne plus ! ■

BenQ réinvente la lampe de bureau

Fixée sur l'écran d'un ordinateur, elle promet de limiter la fatigue visuelle pendant les longues sessions de travail, notamment le soir.

Rien de pire qu'un écran hyperlumineux pour le confort des yeux, surtout s'il est utilisé dans l'obscurité. Hormis la lumière bleue qui limite la sécrétion de mélatonine, l'hormone du sommeil, une différence de luminosité trop importante entre l'image et l'environnement engendre une fatigue oculaire importante.

Pour pallier ce problème, BenQ propose la ScreenBar Halo 2 (179 €), une barre d'écran à positionner sur le haut de son moniteur informatique. Grâce à un éclairage frontal anti-éblouissement, composé d'un réflecteur 8 segments, de 12 lentilles de précision avec angle de déviation de 18°, elle dirige une lumière puissante et homogène sur le bureau, en épargnant totalement les yeux de l'utilisateur. En complément,

un éclairage arrière indépendant se charge d'illuminer le mur afin d'harmoniser la luminosité entre l'écran et l'environnement. Ces deux lampes se pilotent grâce à un élégant pavé tactile sans fil, rechargeable, assurant trois mois d'autonomie. Toujours à portée de main, il permet de régler intuitivement la luminosité ou la température de couleur (2700-6500 K), soit de blanc froid à blanc orangé, mais aussi l'activation du capteur de présence. Ce dernier assure la mise en marche ou en veille en fonction de la présence d'un individu devant l'écran.

Éclairage précis et homogène

Le Halo 2 est compatible avec la quasi-totalité des moniteurs du marché, écrans incurvés inclus. Il a été validé scientifiquement par la National

Taiwan University, sans scintillement, certifié CE et exempt de tout risque lié à la lumière bleue.

Pour l'installer, il suffit de déployer une ingénieuse pince et de placer l'objet comme en équilibre sur l'écran. Nous l'avons testé avec succès sur un moniteur 27 pouces, ainsi que sur l'écran d'un MacBook. Dans le cas d'un ordinateur portable, la nécessité de le remonter à chaque utilisation restreint fortement son intérêt. La lumière produite, devant comme derrière, nous a semblé d'une qualité irréprochable. En activant le pavé tactile, il nous a fallu deux ou trois secondes pour équilibrer la lumière et commencer à travailler et à se concentrer dans le plus grand confort, même dans un lieu obscur. Le Halo 2 remplace à merveille une lampe de bureau, offrant un éclairage précis et homogène sur une



surface de 85 x 50 cm (500 lux). À aucun moment, il ne nous a gênés par un quelconque reflet. Il devrait séduire les travailleurs nocturnes et les créatifs habitués aux sessions finissant tard dans la nuit. ■

La barre lumineuse BenQ ScreenBar Halo 2 se fixe sur un écran grâce à une ingénieuse pince et se pilote avec un pavé tactile sans fil. BENQ

P. G.

Alyette Debray-Mauduy

De Pornic au parc de la Brière, en passant par La Baule, cette région du littoral Atlantique compte quatre golfs dans un rayon de 30 kilomètres. Une belle idée d'escapade pour l'arrière-saison.

Ce petit territoire du sud de la Bretagne est un peu comme le village des irréductibles Gaulois. Il cultive sa singularité. Un art de vivre chic et sportif. Des paysages alternant falaises, plages de sable fin et marais salants. Un patrimoine culturel remarquable à l'instar de la cité médiévale de Guérande. Côté swing, on tape la balle à la Baule et autour de la presqu'île guérandaïse, depuis le début du XX^e siècle, comme dans bon nombre de stations balnéaires en vogue à la Belle Époque. Le premier parcours, un links de 9-trous (disparu dans les années 1930) voit le jour à Pornichet en 1895, dans le quartier de Sainte-Marguerite, pour distraire la clientèle anglo-saxonne de l'Hôtel de la Plage. En 1926, de l'autre côté de la baie, François André, fondateur du Groupe Barrière, crée le Golf de La Baule sur la côte sauvage, entre le Pouliguen et Batz-sur-Mer.

C'est dans les années 1970 que ce dernier déménage et prend ses quartiers à 15 minutes de la plage Benoit, à Saint-André des Eaux. Aujourd'hui, le Golf International Barrière La Baule s'étend sur 220 hectares et trois communes : Saint-André-des-Eaux, Guérande, La Baule-les-Pins. Une belle surface qui en fait l'un des cinq golfs français offrant 45 trous. Le premier parcours est dessiné en 1976 par Peter Alliss et Dave Thomas avant d'être complété en 1993 et en 2001 par deux autres tracés signés Michel Gayon. Les deux 18-trous, baptisés le Lucien Barrière et le Diane Barrière, se disputent le titre de « parcours de championnat ». « Le premier a tout d'un tracé à l'ancienne. Boisé, relativement court mais très technique, demandant de placer la balle pour avoir des coups francs, explique Marc Mauret, le directeur du club. Plus long, le second est un parcours à l'américaine, avec de larges fairways bordés de hautes herbes et plusieurs vastes plans d'eau. » À cela il faut ajouter un 9-trous dans les pins typiques de la région, bourré de charme, un club-house abrité dans une chaumière rénovée l'an passé, dont le toit en roseaux de bruyères est classé. Et une académie dirigée par le pro Julien Xanthopoulos, ancien joueur du Circuit européen, qui vient sur place 30 jours par an dispenser des stages très pointus de deux ou trois jours. Les lieux sont très prisés de la clientèle des trois hôtels du Groupe Barrière de La Baule - l'Hermitage, qui vient de fêter ses 100 ans, le Royal et le Castel Marie-Louise - qui proposent aux accros de la petite balle blanche un forfait dédié.

Le premier parcours, un links de 9-trous voit le jour à Pornichet en 1895, dans le quartier de Sainte-Marguerite, pour distraire la clientèle anglo-saxonne de l'Hôtel de la Plage

Autre lieu, autre ambiance. À moins de trente minutes de la baie de La Baule, dans le Parc Régional de la Brière, au Domaine de la Bretesche. Le seul Relais et Château de France adossé à un 18-trous de championnat, dessiné par Henry Cotton en 1967 et classé dans le top dix des meilleurs resorts sur green de l'Hexagone. Le site est spectaculaire. Dès la grille franchie, le château du XV^e siècle du domaine et ses impressionnants donjons, donnent le ton. Le parcours s'étire autour de celui-ci et glisse ses fairways dans une forêt de chênes, bouleaux blancs, sauges rouges centenaires. Inutile de préciser qu'il est particulièrement en beauté à l'arrière-saison lorsque ces arbres séculaires se parent de leurs habits d'automne et que le gazon retrouve des couleurs verdoyantes. Depuis quelques années, le



DOMAINE DE LA BRETESCHE ; GOLF DE GUÉRENDE ; GOLF BARRIÈRE LA BAULE ; EMMANUEL BARREAU LE FIGARO

La Côte d'Amour, de green en green

club met en effet un point d'honneur à suivre une démarche environnementale engagée. Développant dans les sous-bois des zones plus naturelles, en hautes herbes, pour faire revenir la biodiversité. Limitant sa consommation en eau, « juste ce qu'il faut pour que les conditions de jeu soient bonnes. Même si cet été, avec les canicules à répétition et les restrictions d'irrigation, cela fut particulièrement difficile », raconte David Lanta, le directeur-pro du club. Techniquement, ce tracé, qui multiplie les dogleghs, demande de soigner ses mises en jeu et de se méfier des greens en dôme qui ont tendance à faire glisser la balle dans les bunkers. Pour profiter des lieux, on ne saurait que conseiller de rester quelques jours sur place, dans l'hôtel quatre étoiles abrité dans les dépendances du château. Il offre 31 chambres et neuf villas noyées dans la nature, un spa avec une piscine intérieure... Et une table gourmande qui propose chaque fin de semaine un menu « dégustation » en quatre temps avec les produits du potager de deux hectares du domaine. Celui-ci est l'une des curiosités des lieux. Cultivé en permaculture par deux passionnés et ouvert aux clients de l'hôtel, il marie harmonieusement sur quatre parcelles fleurs, herbes aromatiques, légumes de saison et arbres fruitiers. « Les associations de plantes sont minutieusement étudiées pour que celles-ci s'entraident, nous explique-t-on sur place. Les courges et les haricots poussent, par exemple, sous les tournesols, pour avoir de l'ombre. La courgette jaune, à côté des aromatiques. Tout cela est très étudié. »

La Bretesche est aussi un excellent camp de base pour sillonner dans les golfs de la région. « Une bonne destination golfique, ce sont des adresses à 30 minutes l'une de l'autre », remarque le pro Éric Lebreton, un enfant du pays à qui l'on doit la création du Golf de Guérande qui s'est taillé une belle réputation dans le paysage golfique de la Côte d'Amour. À l'origine, Éric Lebreton souhaitait offrir un lieu où l'on puisse venir jouer de manière totalement décomplexée, que l'on soit un joueur aguerri ou un débutant. De 9-trous en 2004, à deux pas de la cité médiévale, le Golf de Guérande passe à 18-trous en 2013, avant d'être totalement remodelé en 2019 par Stuart Hallet, diplômé de l'École d'architecture de Saint Andrews et spécialiste de l'architecture à la Harry Colt, à qui l'on doit les grands parcours des années 1920. Dans la tradition des tracés anglo-saxons, le terrain étire de larges fairways bordés de hautes herbes, ponctués de petits bunkers et de greens mouve-

mentés, entretenus à la perfection - ce qui lui vaut de recevoir chaque année une grande compétition fédérale. « La majorité de notre budget est allouée à l'entretien des parcours. Nous avons acquis des machines très pointues pour faire les opérations de maintenance : scarification, top dressing, carottage, verticut », précise Éric Lebreton qui a été à bonne école, son

père ayant construit quasiment tous les parcours de la région - Pornic, La Baule, Saint-Jean-de-Monts. Ce dernier cultive aussi à Guérande la convivialité et l'esprit de famille. Une fois par mois, il organise au practice une soirée avec concours sur Trackman et DJ. Quant à son école de golf, qui compte 100 enfants de la région, elle vient de se classer première au classement des meilleures écoles de golf de la FF Golf.

Éric Lebreton vient de reprendre la gestion du golf de Pornic, le plus vieux de la région, à portée de drive de l'Océan. Bis repetita. Aire de départ rénové, nettoyage des sous-bois, élagage, organisation de compétition, nouveau chef au restaurant, il ambitionne de relancer les lieux et d'en faire un incontournable de la région. ■

1. Le Domaine de la Bretesche est le seul Relais & Château de France à être adossé à un golf.
2. Le Golf de Guérande réputé pour son entretien exceptionnel.
3. Sur plus de 220 hectares, le Golf International Barrière La Baule offre 45 trous.



+ CARNET DE ROUTE

JOUER

Au Golf international de La Baule : route de Saint-Denac 44117 Saint-André-des-Eaux ; de 69 € à 104 € les 18 trous, selon la saison. Réservations : golfbarriere-labaule.com

Au Golf de la Bretesche : 44780 Missillac ; de 65 € à 105 € le green-fee. Réservations : bretesche.com

Au Golf de Guérande : route de Bréhador, 44350 Guérande ; de 61 € à 89 € le green-fee, de 15 € à 96 € avec le déjeuner. Réservations : golfdeguerande.com

Au Golf de Pornic : avenue de Scalby-Newby, 44210 Pornic ; de 58 € à 82 € le green-fee. Réservations : golfdepornic.fr

RÉSIDER

Au Domaine de la Bretesche : un Relais & Châteaux fenêtres ouvertes sur green qui cultive l'art de vivre à la française. Son « Échappée golfique » comprend la nuit en chambre double avec les petits-déjeuners, un dîner en 3 services - hors boissons - et un green-fee par personne (à partir de 280 €). Réservations : bretesche.com



À l'Hermitage, au Royal ou au Castel Marie-Louise : les trois hôtels du Groupe Barrière, ayant tous un accès direct à la grande plage de La Baule, propose une « Escapade golf » comprenant l'hébergement en chambre double, les petits déjeuners, un green-fee par personne et par nuit, l'accès aux espaces bien-être et sport (à partir de 419 € par nuit). Réservations : hotelsbarriere.com/la-baule

« Le monument préféré des Français » : vaste choix

Blaise de Chaballier

À quelques jours des Journées du patrimoine, Stéphane Bern présente la finale de son émission placée sous le signe de l'éclectisme.

Que nous réserve la nouvelle édition du « Monument préféré des Français » ? Le programme animé par Stéphane Bern, lancé en 2014 sur France 2 avant de passer en 2020 sur France 3, va-t-il en 2026 honorer un trésor classique ou bien oser un choix surprenant ? D'une année sur l'autre, le public peut varier radicalement. Le tenant du titre, le château de Chantilly, reflète une décision ancrée dans la tradition des siècles. En revanche, en 2024, l'élection du circuit des 24 Heures du Mans affichait une volonté tournée vers la modernité. Une chose est sûre, les téléspectateurs, qui ont voté entre le 9 et le 24 juillet dernier pour départager les 14 finalistes, avaient comme d'habitude l'embaras du choix. La marque de fabrique de l'émission étant d'ouvrir le champ des possibles.

« Le programme s'inscrit dans la dynamique des Journées européennes du patrimoine dont la 43^e édition se tient les 19 et 20 septembre. Il existe une appétence des Français pour le patrimoine qui ne se dément pas, un peu comme un refuge quand on n'a plus de boussole », confie Stéphane Bern au Figaro. Repère patrimonial s'il en est, c'est depuis le château de Chambord que l'animateur présente ce soir le compte à rebours qui dévoilera, en fin de soirée, le nouveau lauréat. Le chef-d'œuvre de la Renaissance est mis en avant alors que d'importants travaux de restauration de l'aile François I^{er} vont bientôt commencer. « Les Français sont plus de 6 000 à s'être mobilisés pour ce projet et ont donné 1 million d'euros », indique notre « M. Patrimoine ». Et si Chambord n'a encore jamais été en compétition dans l'émission, il le sera d'ici 2030, assure Stéphane Bern.

Le présentateur insiste sur la diversité des monuments candidats. « Notre boussole nous ouvre un champ d'action très large. Citons par exemple le phare de la Caravelle, qui se dresse sur la presqu'île du même nom, situé sur la côte atlantique de la Martinique. Ou encore le Petit Trianon de Versailles, magnifique avec ses jardins. Quant à la cathédrale de Chartres, j'y suis particulièrement attaché. J'habite à côté, j'ai observé l'utilisation des nouvelles techniques pour nettoyer la pierre. Et puis il y a l'admirable voile de la Vierge, le jubé en dentelle, les vitraux avec le bleu de Chartres et les vitraux contemporains de la chapelle Saint-Piat que je trouve admirables. » Parmi les autres joyaux en compétition, citons, en Bretagne, bâti sur la presqu'île de Rhuys, dans le golfe du Morbihan, le château fort de Suscínio. Prieuré au XIII^e siècle, il fait l'objet de nombreux travaux sous l'impulsion des ducs de Bretagne qui y implantent

un premier manoir puis l'agrandissent pour en faire une de leurs résidences favorites. Le château est classé en 1840 par Prosper Mérimée, alors inspecteur des Monuments historiques. Le trésor de Suscínio est découvert lors de fouilles en 1975 : il s'agit des pavements de près de 300 mètres carrés qui recouvraient le sol de la chapelle du XIII^e siècle.

Hommage au génie humain

Mais, attention, « outre le patrimoine ancien, il y a celui qui est plus contemporain, à l'image, dans le Pas-de-Calais, de la très belle piscine Art déco Roger-Salengro, construite en 1936 à Bruay-la-Buissière », souligne Stéphane Bern, qui dit également un mot du sous-marin militaire Espadon, fabriqué en 1957. Ce bâtiment est devenu un musée ancré à Saint-Nazaire après vingt-cinq ans de navigation sous les glaces de l'Arctique : « La visite est faite par un

Le château fort de Suscínio, bâti sur la presqu'île de Rhuys, dans le golfe du Morbihan, est sur la liste des candidats au concours présenté par Stéphane Bern, sur France 3.
CHATEAU DE SUSCINIO

sous-marinier, c'est très émouvant de penser qu'il a vécu là et qu'il raconte sa vie. Ce sont les aventures humaines que j'aime mettre en valeur dans cette émission. » Un hommage à ceux qui ont œuvré au fil des siècles, jusqu'à aujourd'hui, à la construction et à l'embellissement des châteaux, des églises et de tous les monuments nés du génie humain. ■

« Le Monument préféré des Français »
À 21h10, sur France 3
Notre avis : ●●●●

« Slow Horses » : les zozos de l'espionnage en danger

Constance Jamet

Traqués par un tueur en série, les rebuts du MI-5 vont connaître leur mission la plus périlleuse dans cette savoureuse saison 6.

Canonnés aux tâches administratives car ils sont une calamité en mission, les espions bonnets d'âne de *Slow Horses* sont de retour pour une sixième saison sur Apple TV. Cette nouvelle aventure délicieuse leur attache une cible dans le dos et leur fait goûter aux joies du terrain bien malgré eux. Un commando de tueurs en série les pourchasse, eux et leurs anciens collègues, alors même que le MI-5 multiplie les coupes budgétaires et songe à fermer leur division. Or, River, encore plus déprimé que d'habitude, et ses petits camarades ne sont pas plus doués en cavale qu'en filature. Faire profil bas et se mettre à l'abri

dans une planque, aussi champêtre soit-elle, n'est pas leur fort.

Leur indolent patron, à l'hygiène corporelle plus que discutable, Jackson Lamb, va devoir prendre une part plus active dans la gestion de son service. « Il revêt sa casquette de détective privé et se transforme en Columbo pour rassembler les pièces du puzzle et démasquer le commanditaire de cette traque qui élimine ses agents un par un », confie au Figaro un Gary Oldman ravi. « Il y a quelque chose de réconfortant dans ce personnage aussi enkysté dans ses habitudes et ses vices que Lamb : il ne se lave pas assez, boit, fume et se nourrit de malbouffe. Mais contrairement à ce qu'il projette, Lamb n'est pas indifférent au

sort de ses employés. Il est profondément loyal à sa petite équipe de marginaux dysfonctionnels. Il dévoile un côté protecteur et paternel qu'on ne lui connaissait pas », se délecte le comédien britannique, merveilleux dans le rôle de ce 007 misanthrope.

Politiquement incorrect

Lamb trouve d'ailleurs son égal en matière de sarcasmes et de mauvaises manières en la personne d'un adolescent souffrant de nanisme. Ce témoin clé va transformer Lamb en baby-sitter irrité ! Ces six épisodes adoptent une tonalité bien plus sombre et sanglante que d'habitude. Certains chouchous des fans ne pourront éviter la grande

faucheuse. Mais ces volets voient aussi le retour de visages familiers.

À commencer par l'agent double Sid Baker (Olivia Cooke, la reine douairière de *House of the Dragon*). La jeune femme ne laissait pas indifférente River. Leurs retrouvailles cocasses arrivent au moment le plus inopportuniste, mais donnent l'occasion à la série de finir ce qu'elle avait commencé et brutalement interrompu en première saison. En rival de Gary Oldman, Kristin Scott Thomas laisse enfin entrevoir le degré de manipulation et de fourberie dont sa Diana Taverner est capable.

Drôle, politiquement incorrect, plein de suspense et de tendresse à la fois, *Slow Horses* est la preuve qu'il est

possible de faire une série à l'ancienne, où moins d'un an sépare chaque saison. Elle a aussi propulsé en pleine lumière l'acteur écossais Jack Lowden. L'interprète de River, protégé de Lamb qui le rudoie à l'excès, fait partie des comédiens en pole position pour succéder à Daniel Craig dans la peau du James Bond que s'appête à tourner Denis Villeneuve. S'il était adoubé, ce serait une sacrée consécration pour celui qui a commencé comme un zozo de l'espionnage ! ■

« Slow Horses », saison 6
6x50 minutes sur Apple TV
Notre avis : ●●●○

MOTS CROISÉS

Par Vincent Labbé

PROBLÈME N° 7337

HORIZONTALEMENT

1. Prennent des coups sur la peau. - 2. Amputée de sa tige pour une guigne. - 3. Faire sauter les soles. Bourreau d'enfants. - 4. Berne est lovée dans l'un de ses méandres. Patron réputé pour son sens des affaires. - 5. Professionnel des canapés et des buffets. - 6. Fermé la nuit. Extrême extrême. - 7. En double dans la collection. Croisées dans une rencontre. - 8. Sort des bouches à l'arène. Petite baie salée. - 9. Représentation couchée du feu. - 10. Bon dégagement. Se répète chez les stakhanovistes. - 11. Bahut hors de prix. Locataire de cabanon. - 12. Tombeau pour taureaux.

VERTICALEMENT

1. Domaines qui exigent un travail monstrueux. - 2. Homme de marine et d'eau douce. - 3. Changerai de ton ou de tenue. Élan vers le ciel. - 4. Support de bois. Fait Florès. Mesura au mètre. - 5. Demande de localisation. Toujours attachant en littérature. Couvert de miettes. - 6. Avec profit. Sanctifiée chez les gauchos. - 7. Traînasses. Braise éteinte. - 8. Botter. Cloison anatomique.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 7336

HORIZONTALEMENT

1. Méandres. - 2. Ignorant. - 3. Cramasse. - 4. Ranimée. - 5. Otan. TVA. - 6. Gigantes. - 7. Lg. Tael. - 8. Ondin. Io. - 9. Serval. - 10. Suie. Aml. - 11. ESE. Mise. - 12. Seulette.

VERTICALEMENT

1. Microglosses. - 2. Égratigneuse. - 3. Ananas. Drieu. - 4. Nominative. - 5. Dram. Nana. Mè. - 6. Rasette. Lait. - 7. Enseveli. MST. - 8. Ste. Associée.

LE FIGARO Jeux

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

MOTS À CASER

RCH JEUX

Placez les mots de la liste dans la grille ci-dessous.

2 LETTRES

CI
ER
IL
NA
RH
SA

3 LETTRES

ALE
CIE
ÉCU
ÉPI

4 LETTRES

ANAR
CHEF
DEFI
ÉTAU
ITEM
LORI

5 LETTRES

NADIR
PÂMER
PILAF
PITON
RENOM
RETIF
SAUCE

6 LETTRES

DÉCENT
ÉLIMER
IMITER
INÉDIT
MATCHA

7 LETTRES

AMUSANT
PERCLUS
USINIER

8 LETTRES

ÉCHANCRÉ
INTIMITÉ
MÉTHANOL

9 LETTRES

ÉCHAUFFER
ÉTIREMENT
SALAMALEC
UNANIMITÉ

SUDOKU

RCH JEUX

En partant des chiffres déjà placés, remplissez les grilles de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 x 3 contienne une seule et unique fois tous les chiffres de 1 à 9.

FACILE

GRILLE 5564

DIFFICILE

GRILLE 5565

TF1

21.10
Tracker
Série. Policière



EU. 2025. Saison 2. Avec Justin Hartley, Marci T. House. 2 épisodes. Inédit. Lorsqu'un jeune musicien disparaît mystérieusement à La Nouvelle-Orléans, Colter fait équipe avec une détective privée locale et découvre un mystère effrayant imbu de magie noire.

22.45 Tracker. Série. Policière. 2 ép.

CANAL+

21.09
Libre échange
Film. Comédie romantique



EU. 2025. Réal. : Michael Angelo Covino. 1h44. Avec Dakota Johnson. Alors que sa femme vient de demander le divorce, un homme tombe des nues lorsqu'il découvre le secret d'un couple auquel il a demandé conseil.

22.52 Classe moyenne. Film. Comédie. Avec Laurent Lafitte.

LCP **PUBLIC** **SENAT**

19.31 Chaque voix compte. Magazine.

20.39 Marius et le bruit des vagues
Documentaire. Fra. 2026. Réal. : Emilie Sajot, Laure Delalex. 0h55. Emilie vient d'avoir son premier enfant, Marius. Mais très vite, quelque chose l'étonne : Marius ne réagit pas aux sons.

21.39 DébatDoc. Débat. Surdité : faut-il la soigner à tout prix ?

france 5

20.00 C à vous la suite. Talk-show.

21.05 La grande librairie
Magazine. 1h35. Inédit. Augustin Trapienard reçoit François-Henri Désérable, pour «Le palais» ; Catherine Meurisse, pour «Le clan de Walden» ; Mathias Enard, pour «Hôtel Balkan» ; Sophie Divry, pour «Rochebrune» et Elise Lespade, pour «Paradis Gloria».

22.40 C ce soir. Talk-show.

france 2

21.10
Les évaporés
Série. Action

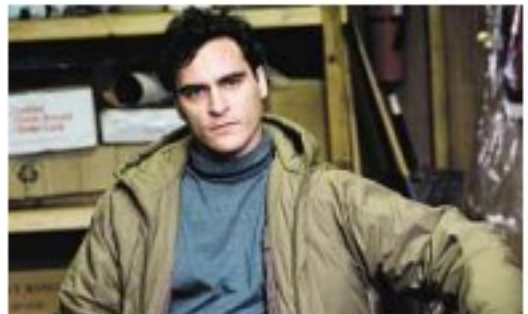


Fra. 2026. Saison 1. Avec Jean-Louis Tribes. 2 épisodes. Georges, 75 ans, disparaît mystérieusement lors d'un voyage organisé avec d'autres personnes âgées. Le GRDV enquête auprès des membres du groupe, des habitués du port et des encadrants.

22.50 Candice Renoir. Série. Policière. Des bonbons ou la vie.

arte

20.55
Two Lovers
Film. Drame



EU/Fra. 2008. Réal. : James Gray. 1h50. Avec Joaquin Phoenix. Attiré par deux jeunes femmes qu'il a rencontrées presque en même temps, un jeune homme instable et attachant doit faire un choix difficile.

22.40 James Gray, l'odyssée intérieure. Documentaire. Inédit.

W9

19.25 Tout beau, tout neuf. Divertissement. Inédit.

21.25 Enquêtes criminelles
Magazine. Prés. : Nathalie Renoux et Michel Mary. 1h. Laure Zaccchello : la nouvelle affaire Jubillar ? Laure Zaccchello disparaît mystérieusement. Son mari Alexis, retrouvé blessé, est suspecté de meurtre.

22.30 Enquêtes criminelles.

france 3

21.10
Le monument préféré des Français



Divertissement
Fra. 2026. Réal. : Guillaume Klein. 2h15. Inédit. Stéphane Bern propose une découverte de la richesse du patrimoine culturel de la France et dévoile le monument préféré des Français.

23.25 Sans filtre. Débat. Mont-Blanc, premier témoin d'un climat qui bouscule.

6

21.10
Patron incognito
Magazine



1h35. Robert Guillet — Buffalo Grill (1 et 2/2). A la tête de l'enseigne Buf-falo Grill depuis 2022, Robert Guillet se fait passer pour un chauffeur de bus en reconversion afin de se fondre, incognito, parmi ses équipes.

22.45 Patron incognito. Magazine. Thomas Bedun — Envía Cuisines.

TMC

19.15 Quotidien. Inédit.

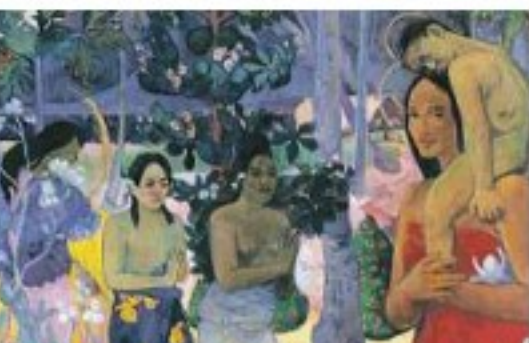
21.25 Maison de retraite 2
Film. Comédie. Fra. 2023. Réal. : Claude Zidi Jr. 1h42. Avec Kev Adams. Partis passer l'été en bord de mer, les pensionnaires d'une maison de retraite voient vite ces «vacances» se transformer en un cauchemar.

23.20 Maison de retraite. Film. Comédie. Avec Kev Adams, Daniel Prévost.

LE FIGARO TV
Île-de-France

12.00 Points de vue.
18.30 Le Buzz TV.
Invitée : Josée Dayan, réalisatrice.
19.00 Bienvenue en Île-de-France.

21.00



Les grands maîtres de la peinture
Série documentaire. Paul Gauguin.
22.00 Conversations Lapérouse.
22.30 Le Club Le Figaro Culture. Jean-Christophe Buisson reçoit la violoncelliste Astrig Siranossian. Avec les journalistes du Figaro Thierry Hillériteau et Laure Dautriche.

Pour regarder Le Figaro TV ?
Canal 34 de la TNT
en Île-de-France ou sur les box
SFR 194 | Orange 118
Free 203 | Bouygues 247

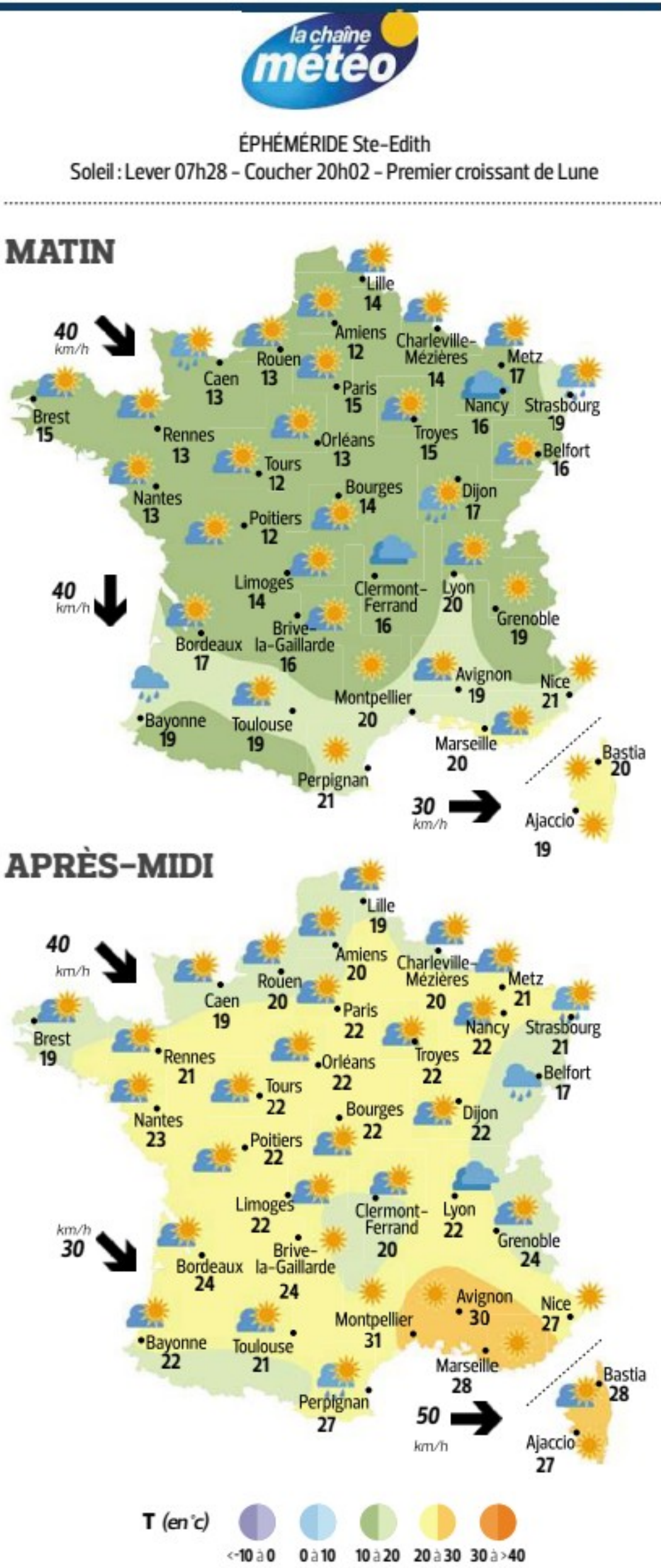
À LA DEMANDE

apple tv+

The Essex Serpent



Au XIX^e siècle, Cora Seaborne, une jeune veuve, quitte Londres en compagnie de son fils et de sa nourrice pour s'installer dans l'Essex. Passionnée par la paléontologie, elle s'intéresse de près à une rumeur qui bouleverse les habitants : le Serpent de l'Essex, un monstre marin aux allures de dragon apparu deux siècles plus tôt, aurait été aperçu dans la région. Avec son esthétique gothique oppressante et soignée, cette série adaptée du roman de la britannique Sarah Perry est d'une grande beauté visuelle. Claire Danes, qui a tant brillé dans «Homeland», retrouve ici un rôle d'une belle épaisseur dans ce conte victorien sur la lutte entre croyances et intelligence, mêlé d'une romance complexe.



LE TEMPS AILLEURS...

ALGER	18/28	AMSTERDAM	15/18	ATHÈNES	19/25
BARCELONE	23/27	BELGRADE	15/26	BERLIN	16/18
BERNE	16/22	BRUXELLES	15/19	BUDAPEST	15/26
COPENHAGUE	14/18	DUBLIN	12/17	LISBONNE	18/26
LONDRES	12/19	MADRID	19/28	PRAGUE	13/25
RABAT	21/26	ROME	18/32	TUNIS	21/29

JEUDI **VENREDI** **SAMEDI**



la chaîne météo **lachainemeteo.com**

LIVE 24/24 **CANAL+** Sur **L'APPLI GRATUITE** La Chaîne Météo

MOTS FLÉCHÉS DU FIGARO N°4554

RICHESSES	EXPULSÉE A DIMINUÉ SON BUDGET	SIFFLANT DEVANT LE DOCTEUR	LE SOL EST DESSUS AIDE DE L'ÉTAT	ÉCHASSIER ELLE SE FAIT PEIGNER	PRISE D'UNE GRANDE FATIGUE	AUXILIAIRE DU PASSIF VENU AU JOUR	COMPRÉHENSION SOUDAINE	IL EST ÉTENDU SUR UN MATELAS	QUOTIENT ÉMOTIONNEL ENGRANGE	COUTEAU MARIN ENTRE L'ET D	RÉPÉTER LE PROCESSUS	UN VAL OU DES ÎLES (D)
ANESTHÉSIE LOCALE					CACHE DE MALANDRINS MALHABILE			PRÊTER DE NOUVEAU L'OREILLE LIMITES				
				PRENDRE DES RIS PALPE			CERCLE FERMÉ DÉPÔT DE GARANTIE		UN PEU DE CHLORE FIN D'INFINITIF		RAPORTE, TEXTE À L'APPUI	UN GOÛT QU'IL NOUS VIENT DE PROVENANCE
PRESSAS CHÂTEAU DE LA LOIRE		ÉTATS AUX REFLETS IRISÉS				COUPURE D'IMAGE COPISTE ANTIQUE				IL RECOIT LE FILM SUITE DE NOTES		
			PARTIES DE SIÈCLE HYPER-ACTIF			PETITE PLANCHE VILLE DES USA		D'ISPAHAN OU DE TEHERAN CENTRER				DES CHIFFRES ET UNE LETTRE
RETIRENT INCONTES-TABLE		PRÉSIDA AU DESTIN DE L'ÉGYPTE	SAINTÉ ECOURTÉE AVANT L'AISNE		C'EST UNE CHOSE QUI PEUT ARRIVER	FON-DAMENTAL PAPILLON DES RUES			UNE MODE QUI ÉCONOMISE LE TISSU		DÉLIRE HALLUCINATOIRE	
				AFFEC-TATION ARME DE SIOUX			PAS ASSUJETTI BOU-LEVERSE					INTRODUIT UNE SUP-POSITION
INDEMNÉ ON Y DÉBITE LE BOIS				NURSERIE À TRUITE CRIDU MOUTON					LOCUTION LATINE COURS DU NORD			
						IL RETOURNE À L'EN-VOYEUR						
ASSOM-BRIR PORT DES TRIREMES			QUI A PERDU SA JEUNESSE				PRÊTS À PASSER SOUS LA DOUCHE		INTER-JECTION DOULOUREUSE			

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT

A	A	M	A	M	A	N	I	A	V	S	S	O											
E	M	O	U	V	A	N	T	O	R	G	E	A	T	S	C	R	E	A	T	E	U	R	S
A	R	T	I	C	U	L	E	R	A	I	C	R	O	Q	U	E	M	B	O	U	C	H	E
C	R	E	I	L	B	A	T	E	L	L	E	R	I	E	I	N	E	S	P	E	R	E	E
R	E	S	S	A	I	S	I	L	I	N	E	T	A	T	A	N	E	S	I	N			
F	E	M	R	E	A	C	O	T	E	A	E	R	E	R	N								
P	E	S	A	E	G	I	N	E	S	I	S	E	D	E	T	O	U	R	N	E			
J	E	U	I	C	E	B	E	R	G	P	A	L	N	O	E	L							
O	N	C	E	T	R	E	S	E	C	A	M	P	E	N	A	U	D						
A	N	A	D	E	C	E	L	E	R	F	U	T	E	S	U	S	A						

CATHERINE RINGER

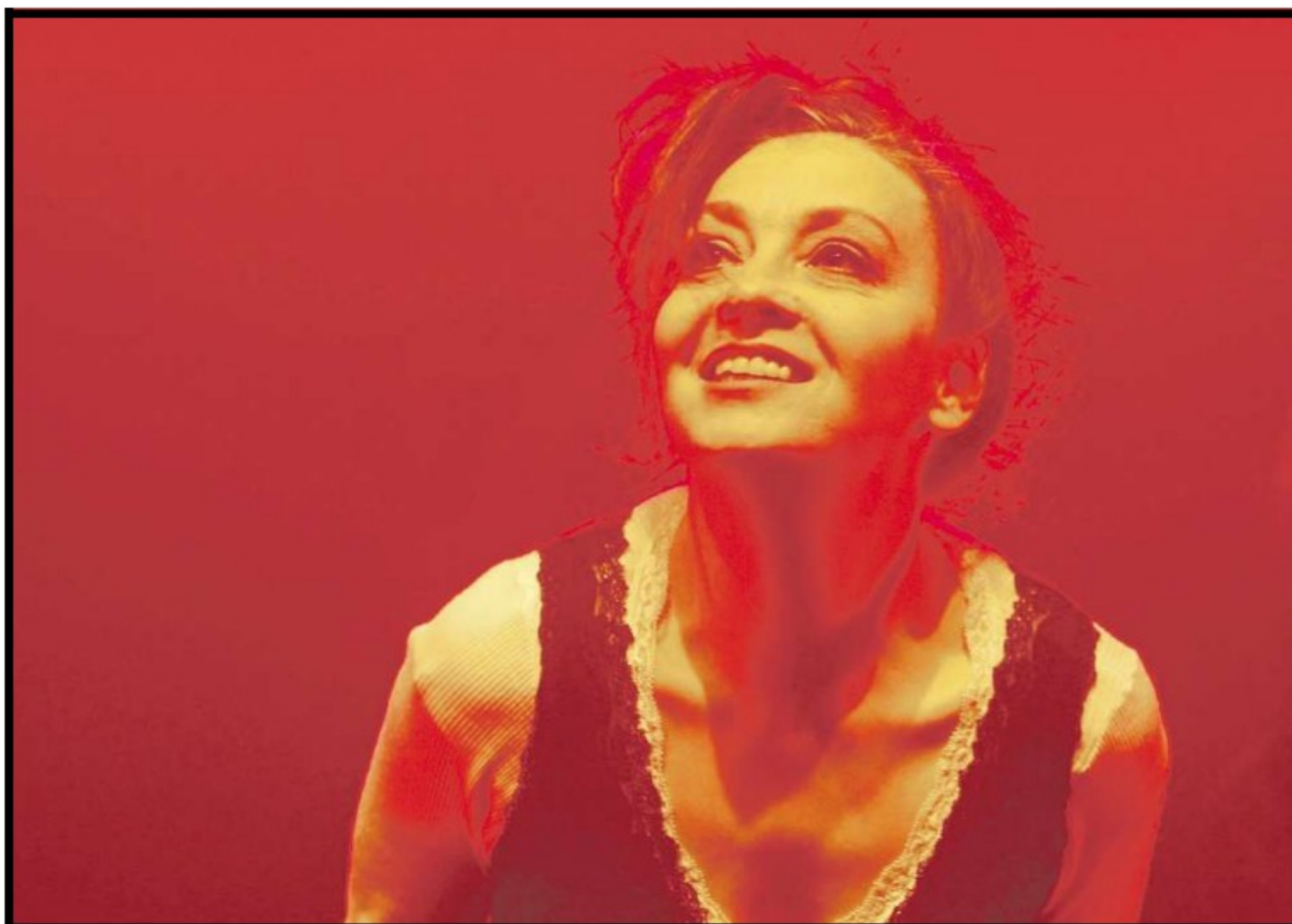
Divine chanteuse

« Mais c'est la mort qui t'a assassinée, Marcia/ C'est la mort, tu t'es consumée, Marcia/ C'est le cancer que tu as pris sous ton bras/ Maintenant, tu es en cendres, en cendres/ La mort, c'est comme une chose impossible/ Et même à toi qui es forte comme une fusée/ Et même à toi qui es la vie même, Marcia/ C'est la mort qui t'a emmenée », chantait-elle sur le tube *Marcia Baila* en 1985, dont elle avait écrit le texte en hommage à la danseuse argentine Marcia Moretto, qui avait accompagné Les Rita Mitsouko dans leurs tournées pendant deux ans.

Ces mots s'appliquent aujourd'hui tristement à Catherine Ringer elle-même. Elle semblait invincible. Elle était la plus grande chanteuse française en activité et une des artistes les plus passionnantes de la scène actuelle. Catherine Ringer est morte d'un cancer foudroyant dans la nuit du 14 au 15 septembre. Elle allait avoir 69 ans le mois prochain. Elle avait gardé sa maladie secrète, avec la pudeur qui la

Olivier Nuc

Inséparable de Fred Chichin, avec qui elle avait formé le groupe Les Rita Mitsouko, cette immense interprète de rock et de chanson française s'est éteinte à 68 ans.



Catherine Ringer sur la scène du festival du Printemps de Bourges en avril 2008.

SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO



Écoutez aussi **CHÉRIE FM** sur l'**APPLI CHÉRIE FM** et vos **ENCEINTES CONNECTÉES**

caractérisait. Il y a à peine un an, elle s'était produite lors d'une grande fête organisée au Centre Pompidou par sa maison de disques. Et c'était encore et toujours étincelant de l'entendre, à l'aise dans tous les registres.

La plus belle voix de la chanson et du rock français s'est tue. Sa disparition est un choc immense pour les musiciens comme pour les fans. Elle est partie l'année où elle avait pu montrer, enfin, les gravures de son père, Sam Ringer, à Arles, au Festival du dessin, au printemps dernier. « Il dessinait des formes imaginaires, des gens, des arbres, des paysages, des animaux, des géométries, des villes... », écrivait-elle à son sujet dans le catalogue de l'exposition.

« J'ai été victime de 13 ans et demi à 20 ans d'un pervers narcissique qui m'a entraînée dans les zones pornographiques, dans le viol (...) C'est aussi grâce à lui que j'ai commencé à être une chanteuse professionnelle »

Catherine Ringer

Sur le plateau de « C à vous », en 2017

Cet ancien diplômé des Beaux-Arts de Paris y avait rencontré Jeannine Eittlinger, étudiante en architecture, mère de Catherine. Ce père artiste né en Pologne lui avait inspiré plusieurs chansons : *Le Petit Train*, dans lequel elle évoquait pudiquement sa déportation à Auschwitz et dans huit autres camps, et le beau portrait *C'était un homme*, en 2000. « Oui, mais toujours lui est resté/ Le sens de la beauté, / On m'a dit, quand tout s'écroulait, / Comme il dessinait, / Comme il résistait. » Éveillée au chant par l'écoute d'Oum Kalthoum, de Georges Brassens et des Rolling Stones, la jeune Catherine avait été mannequin pour des catalogues pour enfants dès l'âge de 8 ans. À 13 ans, elle quittait le foyer familial et, à 15 ans, elle abandonnait l'école. À partir de 1975, elle tournera dans une vingtaine de films pornographiques de production française, allemande ou italienne.

Cet aspect de sa vie ne sera révélé qu'après le succès des Rita Mitsouko, ce qui lui vaudra de se faire insulter sur un plateau de télévision par un Serge Gainsbourg aviné et au sommet de sa misogynie crasse. Elle déclarera, des années plus tard, avoir été la victime d'un viol par un adulte, adolescente. « J'ai été victime de 13 ans et demi à 20 ans d'un pervers narcissique qui m'a entraînée dans les zones pornographiques, dans le viol. J'étais une petite jeune abandonnée par des parents qui ne connaissaient rien à ça. C'est aussi grâce à lui que j'ai commencé à être une chanteuse professionnelle. »

Jusqu'au bout, ce personnage franc et courageux était resté fidèle à l'esprit « do-it-yourself » cher au mouvement punk. C'est en 1979 qu'elle avait fait la rencontre la plus déterminante de sa vie, avec celui qui lui permettra de s'épanouir artistiquement, Fred Chichin. Multi-instrumentiste autodidacte de trois ans son aîné, il est alors à l'affiche d'une comédie musicale dans laquelle

elle joue et chante. Au bout d'une semaine de représentations, esbaudi par sa voix, il lui propose de monter un groupe. Rapidement devenu un couple, le duo adopte le nom Rita Mitsouko en 1980, avant de se rebaptiser Les Rita Mitsouko cinq ans plus tard, pour éviter la confusion avec son propre nom.

C'est en 1985 que le grand public les découvre avec *Marcia Baila*, chanson emblématique de la décennie. Les années 1980 leur appartiennent. Jack Lang est au ministère de la Culture, les arts populaires sont mis à l'honneur, le rock a enfin droit de cité et la créativité est sans limite. Ils prolongent et amplifient la démarche underground d'Areski et Fontaine dans les années 1970. Entre le guitariste issu du punk à la culture musicale ahurissante et ce titi parisien, héritier des gouailleuses de l'avant-guerre, l'alchimie est explosive. Intense. Épatante. Le directeur artistique Philippe Constantin les repère et les produit. Leur legs artistique est colossal. Dans une saisissante déclaration sur Instagram, Benjamin Biolay le résume ainsi : « Plus rien ne fut comme avant pour la musique française après *The No Comprendo*, cet album immense. »

Sorti en 1986, la même année que *Pop Satori* d'Étienne Daho, également produit par le label de pointe Virgin, le disque reste leur magnum opus. Supervisées par Tony Visconti, collaborateur de David Bowie, et filmées par Jean-Luc Godard, les séances de studio de 1986 n'engendrent pas moins de trois classiques : *Andy*, *Les Histoires d'A*. et *C'est comme ça*. « Clippés » par leur contemporain Jean-Baptiste Mondino, les Rita imposent une esthétique unique, avec leurs vêtements de seconde main et leur allure insolite. On est loin des codes du show-business. À la télévision, « la » Ringer sourit avec une dent noircie. Elle donne la réplique aux non moins fantasques Sparks sur le très radiophonique *Singing in the Shower Tonight*.

Dans les années 1990, le duo marque le pas. « À partir de notre troisième album, nous sommes entrés dans une mauvaise période, nous avions tendance à partir dans n'importe quoi. Nous avons utilisé trop de machines et abusé de trucs hip-hop ou musiques du monde. Notre style était devenu fourre-tout. Nous nous sommes fourvoyés, mais c'était dans l'air du temps », nous déclarait Chichin quelques mois avant sa disparition, en 2007. À sa mort, en novembre de cette année-là, Catherine Ringer décide de poursuivre l'aventure et d'aller au bout d'une tournée amorcée sous le nom Rita Mitsouko.

Elle enregistre *Ring'n'Roll*, un bon album solo, qui sort en 2011. Le disque est salué par une Victoire de la musique et un grand prix de la Sacem. En tournée, elle est accompagnée par un groupe de jeunes musiciens au sein duquel on remarque le guitariste soliste Sylvain Laforge. En 2013, elle monte le projet *Plaza Francia* avec deux anciens de Gotan Project. Mais elle reviendra toujours au répertoire des Rita Mitsouko, qu'elle interprétera à merveille lors de concerts souvent stupéfiants, accompagnée par son fils Raoul à la guitare. Mère de trois enfants, Catherine Ringer portera le flambeau jusqu'au bout, avec une grâce et une élégance qui n'appartenaient qu'à elle. ■